This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600081186U

BAUDRI

ABBÉ DE BOURGUEIL, ARCHEVÊQUE DE DOL

66

ANGERS, IMPRIMERIE LACHÈSE ET DOLBEAU.

UN POÈTE LATIN

DU XIe SIÈCLE

BAUDRI

ABBÉ DE BOURGUEIL, ARCHEVÊQUE DE DOL

1046-1130

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

L'ABBÉ HENRI PASQUIER

CHANOINE HONORAIRE
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SAINT-AUBIN D'ANGERS
DOCTEUR ÈS-LETTRES

PARIS
ERNEST THORIN
7, rue de Médicis, 7

ANGERS
LACHÈSE ET DOLBEAU
13, Chaussée Saint-Pierre, 18

1878

210. 92 126

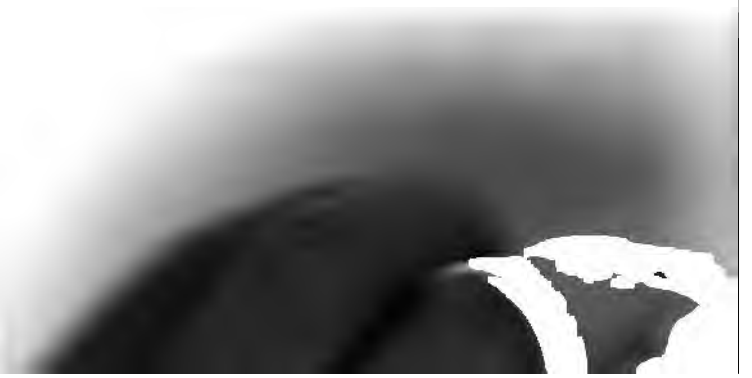

A LA MÉMOIRE

DE

M. LE COMTE DE QUATREBARBES

GOUVERNEUR D'ANCÔNE PENDANT LE SIÉGE DE 1860

« Vous êtes jeune; vous verrez en France des « Universités catholiques, qui porteront sur tous les « points la science et la vie. Mettez-vous en règle « pour l'avenir. Votre place sera au milieu de ces « jeunes professeurs, qui apprendront à aimer Dieu et « son Église. Vous participerez ainsi, dans la mesure « de vos forces, à cette grande régénération qui « renouvellera le monde..... »

(Lettre de M. le comte De Quatrebarbes, Chanzeaux, 13 février 1870.)

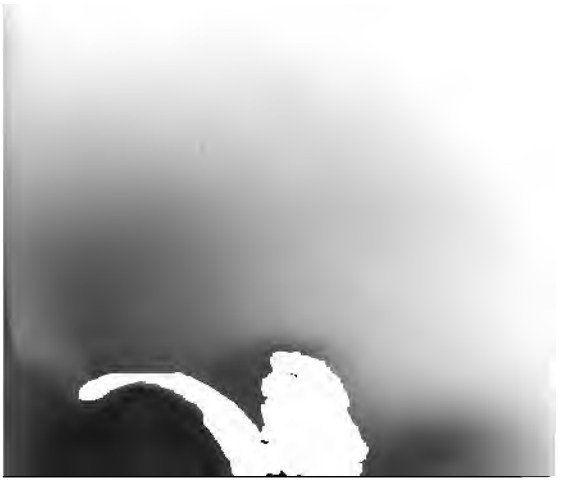

INTRODUCTION

BIBLIOGRAPHIE DE BAUDRI

Éditeurs. — Notices. — Dissertations. — Sources nouvelles. — Sujet nouveau de cette étude.

Jusqu'en 1872, l'on ne connaissait de Baudri que ses œuvres en prose et un certain nombre de poésies qui offraient un intérêt historique.

I. — Bongars a publié l'*Historia Hierosolymitana* dans son *Gesta Dei per Francos, sive Orientalium expeditionum et regni Francorum Hierosolymitani historia*, etc. — Hanoviæ, 1611, t. I, p. 81.

II. — Duchesne a publié dans son *Historiæ Francorum Scriptores coætanei*, etc., 1641, t. IV, p. 251, sous le titre de *Carmina historica*, un certain nombre de poésies de Baudri, relatives aux personnages de son temps.

III. — On trouve quelques pièces qui ne sont pas dans Duchesne, dans :

D. Mabillon : *Librorum de Re diplomatica supplementum*, Paris, 1704, p. 51 ;

Et dans :

IV. — D. Martène, *Thesaurus novus anecdotorum*, etc., t. IV, p. 102, édit. 1717.

V. — Le Baud s'est servi des *Gesta pontificum Dolensium*, de Baudri, dans son *Histoire de Bretagne*, Paris, 1638; il en traduit même des passages, pp. 70, 74, 112, 115, 118, 119, 120, 150, etc.

VI. — En 1641, a été publiée, à la Flèche, la vie de Robert d'Arbrissel de Baudri sous le titre : *Fontis Ebraldi exordium, seu Balderici Dolensis præsulis opusculum de B. Roberto Arbrissellensi*, etc. — *Studio et opera Michaëlis Cosnier, sacerdotis Pictaviensis, in eodem loco parochi.* — La Flèche, 1641.

VII. — Les Bollandistes ont réédité cette vie au 25 février, p. 608.

VIII. — Dans Lenglet du Fresnoi, *Méthode pour étudier l'histoire*, Paris, 1729, t. III, p. 146, on voit qu'une traduction de la Vie de Robert d'Arbrissel fut publiée à Paris, en 1585, sous le titre : *Chronique de Fontevrault, contenant la vie de Robert d'Arbrissel par Balderic de Dol et André, moine de Fontevrault, traduite en français par Yves Michel, de l'Ordre des Frères-Mineurs.*

IX. — La même traduction fut réimprimée à Angers, en 1586.

X. — Dans Le Long, *Bibliothèque historique de la France*, Paris, 1719, on trouve la mention d'une autre traduction de la vie de Robert d'Arbrissel, par Jean Chevalier, jésuite, in-8°, à La Flèche, 1647.

XI. — Autre traduction de la vie de Robert d'Arbrissel, français et latin en regard, par Sébastien Ganot, religieux de Fontevrault, La Flèche, 1648.

XII. — On trouve dans la *Neustria pia* d'Arthur du Moutier, Rouen, 1663, la vie de S. Hugues, archevêque de Rouen, par Baudri, p. 282-288.

XIII. — Les Bollandistes ont publié, au 14 février, t. II, p. 758, les *Acta translationis capitis S. Valentini martyris.*

XIV. — Arthur du Moutier a publié dans la *Neustria pia* la lettre de Baudri aux moines de l'abbaye de Fécamp : *Baldricus Dolensis archiepiscopus Fiscannensibus*, p. 227-233.

XV. — François du Bosquet, évêque de Lodève, a publié les *Acta S. Valeriani martyris*, dans son V^e^ livre de l'*Histoire de l'Église gallicane*, p. 102-105 (éd. 1633), en les attribuant à Baudri.

XVI. — Le P. Chifflet dans son *Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus* (Dijon, 1664), a réédité cet ouvrage en l'attribuant aussi à Baudri.

XVII. — Il paraît qu'on trouve les mêmes Actes de S. Valérien « dans les deux Histoires de Châlons, connues sous le nom de l'illustre Orbandale, avec cette différence que dans l'une ils ont une préface et une conclusion, et que dans l'autre ils n'en ont pas. » (*Histoire littér.*, t. XI, p. 112.)

XVIII. — L'abbé Migne, dans sa *Patrologie*, a réuni toutes ces publications, t. CLXVI, col. 1057 et suiv :

A. — *Historia Hierosolymitana*, prise dans Bongars.

B. — *Acta translationis capitis S. Valentini martyris*, pris dans les Bollandistes.

C. — *Vita S. Hugonis Rothomagensis episcopi*, prise dans la *Neustria pia* de du Moutier.

D. — *Baldrici itinerarium sive Epistola ad Fiscannenses*, pris dans la *Neustria pia.*

E. — *Carmina historica*, pris dans Duchesne.

G. — *Carminis Baldrici de Tabulis suis fragmentum*,

pris dans le *De Re diplomatica supplementum* de D. Mabillon.

H. — *Acta S. Valeriani martyris*, pris dans Chifflet, *Histoire de l'abbaye de Tournus.*

I. — Il a ajouté un diplôme de Baudri par lequel il confirme tous les biens de l'abbaye de Saint-Florent : *Baldrici Dolensis diploma, quo omnia bona monasterii S. Florentii confirmat* (*anno* 1709).

J. — *Vita B. Roberti de Arbrissello.* — *Patrologie*, t. CLXII.

K. — *De Visitatione infirmorum.* — *Patrologie*, t. XL, col. 1147.

Ces diverses éditions des ouvrages en prose et de quelques poésies de Baudri servirent de base à des dissertations et à des études historiques.

1° Ainsi les *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, t. III, p. 495-499, contiennent une dissertation qui discute les erreurs historiques renfermées dans la vie de S. Hugues, archevêque de Rouen;

2° A la suite de la même vie publiée dans la *Neustria pia*, Arthur du Moutier a fait aussi lui une dissertation sur les erreurs historiques qu'elle contient, p. 288 ;

3° L'abbé Juenin dans sa *Nouvelle histoire de l'abbaye royale et collégiale de Saint-Philibert et de la ville de Tournus*, Dijon, 1730-1733, première partie, p. 11, a fait une dissertation pour nier l'authenticité des *Acta S. Valeriani* et les reporter à une époque antérieure à Baudri;

4° Dom Liron dans son ouvrage : *Singularités historiques,* t. I, p. 156-58, engage une discussion contre Dom Mabillon, qu'il appelle un auteur de grande réputation, sur un texte de Baudri. Il s'agit de savoir si la

religieuse, nommée Cécile, à qui Baudri envoie des vers, est fille de Guillaume le Conquérant.

Outre ces discussions purement historiques, nous avons un grand nombre de notices, plus ou moins complètes, plus ou moins exactes, auxquelles s'ajoutent quelquefois des analyses de certains ouvrages de Baudri :

Annales Bénédictines, rédigées, comme on le sait, sous la direction de Mabillon, t. IV et V. C'est le travail ancien le plus complet que nous ayons sur Baudri.

Bulæus, *Historia universitatis Parisiensis*, 1665, t. I, p. 562.

Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum Historia litteraria*, 1745, t. II, p. 194.

Ceillier, *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, 1757, t. XXI, 153-6.

Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, 1699, t. XII, 644.

Fabricius, *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis*, 1734, article *Baudri*.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France* (1768-1778), t. I, nos 4706, 9865, 10477, 11909, 13934-36; II, 16582; III, 34968.

Leyser, *Historia poetarum et poematum medii ævi*, 1727, 379.

Michaud, *Bibliographie des croisades*, t. I, Paris, 1822, p. 19-26.

Miræus, *Bibliotheca ecclesiastica scriptorum ecclesiasticorum*, pp. 350, 358.

Oudin, *Commentarius de Scriptoribus ecclesiæ antiquis*, 1722, t. II, 1085-7.

Sybel, *Geschichte des ersten Kreuzzuges von Heinrich von Sybel*, Dusseldorf, 1841, p. 37-9.

Tobler, *Bibliographia geographica Palæstinæ*, 1867, 13.

Vossius, *De Historicis latinis*, Leyde, 1627, p. 704-5.

L'*Histoire littéraire*, t. XI, p. 96-113, s'inspire de Mabillon et résume celles de ces notices qui l'ont précédée. Dans l'histoire de sa vie on lui reproche d'avoir eu peu de zèle pour la discipline et d'avoir fait des démarches simoniaques pour obtenir l'évêché d'Orléans. On parle de sa conversion. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* qui regardent Baudri comme un bel esprit, doué de plus de fécondité que de goût, font un procès sommaire à toutes ses poésies en citant les paroles de l'abbé Le Bœuf, qui du reste juge le poète d'après ses œuvres les plus gâtées par l'exagération et l'emphase, d'après ses épitaphes :

« Baudri est plus connu par l'abondance que par la « délicatesse de ses poésies. Ce fut lui qui donna le « ton aux autres pour le style des éloges, qu'il étoit bien « aisé de faire en se contentant d'exprimer en vers qu'un « tel étoit un second Cicéron, un autre Virgile, un « Aristote; qu'il surpassoit Homère; que Nestor, Ulysse, « Crésus, Quintilien, étoient réunis en la personne de « tel ou tel; que cet autre fut le Platon et le Socrate de « son temps. »

« Quant à sa prose, ajoutent-ils, il a un peu mieux réussi [1]. »

Après ce maigre éloge accordé au génie littéraire de Baudri, les auteurs de l'*Histoire littéraire* exposent très-sommairement les conditions dans lesquelles Baudri a

[1] *Histoire littéraire*, t. XI, p. 104.

fait son *Historia Hierosolymitana.* Au lieu d'en relever les mérites littéraires, ils attaquent violemment une faute de chronologie qu'il aurait commise et indiquent simplement les bases d'une édition corrigée. Ils discutent ensuite l'authenticité de plusieurs ouvrages qu'on lui attribuait : *Glossulas super Pentateuchum ; Gesta pontificum Dolensium ;* la *Vie de saint Samson.*

Ils donnent les diverses éditions de la vie de Robert d'Arbrissel, après en avoir indiqué le but et le caractère principal. Ils relèvent « les fautes grossières » qui déparent la vie de saint Hugues et brouillent l'histoire des évêques de Rouen. Après des jugements tout aussi sommaires et aussi sévères sur les autres ouvrages attribués à Baudri, sur leur authenticité, ils terminent leur étude par ces mots : « Le lecteur est en état de « juger de la personne et des écrits de Baudri par ce que « nous avons rapporté. »

Ainsi donc, les auteurs de l'*Histoire littéraire,* qui ont peu d'estime pour le zèle religieux de Baudri, semblent en avoir moins encore pour son talent littéraire. Du reste, ils apportent des dates, résument des faits, donnent des éditions, discutent sur l'authenticité des livres qu'on lui attribue ; mais n'ont aucun souci de nous montrer le littérateur latin, le représentant de la renaissance littéraire qui s'opère à la fin du XIe siècle.

Nous avons un travail qui s'est occupé davantage de la langue de Baudri. Barth. (Gasp.) (*Animadversiones* dans Ludewig, *Reliquiæ Mss.*, t. III, 132-230) s'attachant au texte de l'*Historia Hierosolymitana,* fait une étude de linguistique. Son étude sur Baudri est un glossaire qui contient, à côté de remarques frivoles, des observations très-longues et fort intéressantes en comparant les mots

employés par Baudri avec les mêmes mots ou d'autres équivalents d'Orderic Vital, d'Ausone, etc. Il a une discussion sur le sens de *liberalitas* dans Baudri, de *dapsilitas*, de *cervicositas*, etc.

Comme avant 1872 on ne connaissait des poésies de Baudri que celles qui avaient quelque intérêt historique, on ne pouvait avoir une idée bien juste de son talent, qui semble surtout avoir aimé les relations littéraires entre amis, et comme l'intimité dans la littérature. On avait extrait ces poésies d'un manuscrit qui, au commencement du XVIIe siècle, se trouvait dans la bibliothèque d'Alexandre Pétau. En 1650, vendu par ce savant à la reine de Suède, Christine, il passa, à la mort de cette dernière, dans la bibliothèque du Vatican, où il forme maintenant le n° 1351 du fonds de la reine de Suède. C'est là que Mabillon le vit ou le fit examiner.

Or, vers 1850, un savant tourangeau, M. Salmon, qui désirait donner une édition complète des œuvres de Baudri, avait fait transcrire le manuscrit du Vatican. La mort l'empêcha d'exécuter son projet, mais il légua sa copie à la bibliothèque de Tours [1]. En janvier 1872, dans le premier numéro de la *Romania* [2], M. Léopold Delisle, aidé de cette copie, fit une description très-détaillée du manuscrit du Vatican. « L'analyse que les Bénédictins ont donnée des œuvres de Baudri, disait-il,

[1] *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Tours*, par A. Dorange, conservateur, Tours, 1875, in-4°, 891 : « Baudri, abbé de Bourgueil. Poésies transcrites par André Salmon, d'après le manuscrit 1351 de la reine de Suède, au Vatican. »

[2] *Romania*, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par Paul MEYER et Gaston PARIS, janvier 1872, p. 22-50.

laisse beaucoup à désirer; c'est à peine si quelques lignes ont été consacrées à des poésies variées et étendues, qui intéressent à la fois l'histoire et la littérature et qui, après avoir joui d'une grande célébrité à la fin du XIe et au commencement du XIIe siècle, sont tombées dans un oubli à peu près complet... J'ai pensé qu'il y aurait quelque utilité à donner, d'après la copie de Tours, une table analytique des 254 pièces contenues dans le recueil. Tout imparfaite qu'elle est, cette notice fera mieux connaître un auteur que la critique moderne a trop dédaigné et jettera quelque jour sur un curieux côté de la société lettrée de la fin du XIe siècle. » M. Delisle avait d'ailleurs publié pour la Société des antiquaires de Normandie, le plus important des morceaux inédits du manuscrit du Vatican : un poème de 1358 vers adressé à la comtesse de Blois, Adèle, fille de Guillaume le Conquérant. Là se borna son travail sur Baudri. M. Charles Thurot, à qui il prêta sa copie du manuscrit de Tours, se contenta d'en extraire quelques vers qu'il mit en tête d'une étude sur l'*Historia Hierosolymitana*, l'ouvrage en prose le plus important de Baudri. Comme il n'étudie que l'historien, il se contente de jeter en passant quelques notes sur les poëmes de Baudri [1].

M. P. Meyer (*Romania*, janvier 1876) étudie un récit en vers français de la première croisade, fondé sur Baudri de Bourgueil.

En même temps qu'il faisait copier le manuscrit du Vatican, M. Salmon recueillait sur l'abbaye de Bourgueil deux volumes de notes inscrits au catalogue des ma-

[1] *Revue historique*, 1re année, avril-juin 1876, p. 372.

[illegible] de Tours, sous les [illegible] Bourmeil, notes et docu- [illegible]

[illegible] les mélanges, histoire [illegible] chroniques ; livres [illegible] d'un [illegible] notes et extraits [illegible]

[illegible] est remplie par [illegible] 1. Les sources [illegible] de Dom Hous- [illegible] les originaux [illegible] de l'abbaye [illegible] 16 pièces [illegible] on remarque [illegible]

[illegible] par Arnaud, dit Flocel, [illegible] de la terre « de Broëriis » [illegible] lequel consent à [illegible]

[illegible] « princeps » de [illegible] les mauvaises coutumes qu'il [illegible] de Vouzailles [2]. »

[illegible] liasse de notes qui n'a [illegible] Nous y remarquons les pièces [illegible]

[illegible] contenant un catalogue des [illegible] Etienne Fauquier (1450-1455) et [illegible] les autres abbez. »

[illegible] Bamiri, que cette charte est cotée [illegible]

« Extrait d'un livre escrit en 1641 par un religieux. »

Le même manuscrit contient deux histoires de l'abbaye de Bourgueil. La seconde, qui remplit les feuilles 25 à 50, commence ainsi : « Historiæ abbatiæ Sancti Petri Burgoliensis compendium, anno Christi 1681, absolutum. » Elle est terminée par ces mots : « Absolutum die secunda mensis aprilis, anno D[i] 1681. »

La première est tirée du manuscrit où l'on avait recopié le cartulaire de 1481.

Voici la description de ce manuscrit que M. Goupil de Bouillé, son propriétaire actuel, a bien voulu nous confier.

C'est un volume in-folio intitulé ainsi : « Extrait du cartulaire de l'abbaye Royale de Bourgueil, avec l'abrégé de l'histoire de la même abbaye avec le Cathalogue des Prieurez et Cures qui en dépendent. Le susdit cartulaire est de l'année 1481. »

« Ex libris Monasterii S. Petri de Burgolio, Cong. S. Mauri, Cathologo inscriptus, 1719. »

Le cartulaire prend les pages 1 à 209, plus deux pages qui viennent après le titre et qui ne portent pas de numéros.

L'histoire de l'abbaye, suivie d'un catalogue des abbés commendataires, va de la page 209 à la page 258.

De la page 261 à la page 263 : « Alii viri pietate et doctrina insignes. »

De la page 263 à la page 268 : « Benefactores præcipui. »

211-217 : « Liste des Bénéfices dépendants de l'abbaye de Saint-Pierre de Bourgueil. »

278-279. Note sur le fief de Buton.

Une note volante nous apprend que ce cartulaire a été copié par Dom Fouquet. Elle est écrite d'une main qui

nuscrits de la bibliothèque
n^os « 1338-1339, Abbaye de B
ments réunis par André Salmo

« Le premier comprend d'abo
de l'abbaye, notes historiques
liturgiques, bibliographie, e
ancien cartulaire. Viennent en
de chartes allant de 895 à 111

« La première partie du se
la suite de ces copies, de l'a
de ce recueil sont les collecti
seaux, le cartulaire formé p
des archives d'Indre-et-Lo
du xve siècle. A la fin du
originales de 1040 à 1724
les suivantes :

« 303. Vente et aban
à l'abbé Raimond, de l
qu'il tenait de Guillau
cette donation, 1053-

« 303. Remise fai
Mirebeau à l'abbé R
levait sur les hom

Dans le n° 1338
as été reliée, n
uivantes :

« Copie d'u
bez escrit d
luel on a

on verra,
ctement
atalogue

versation en vers aussi rapprochée que possible de la prose, s'épanche librement avec ses amis. On l'avait donc jusqu'ici jugé sans le connaître, puisqu'on avait fait sa vie sans avoir sous les yeux les documents où elle est le plus fidèlement racontée.

Il restait donc, après ces divers travaux sur Baudri, à mettre en lumière ce côté de son talent ; à le montrer tel qu'il était jugé par ses contemporains, comme un versificateur facile, comme un latiniste habile, qui soutient vaillamment, contre les premiers envahissements de la langue vulgaire, les droits et les priviléges de la littérature latine.

Du reste, placé entre la barbarie du xe siècle et la première apparition de la scolastique, il représentait bien, dans la littérature latine, ce mouvement de renaissance qui se fit dans les écoles épiscopales et dans les monastères, à la fin du xie siècle et au commencement du xiie siècle. Nous avons donc voulu pénétrer avec lui dans les écoles et dans les abbayes pour voir l'état des études, les jeux littéraires, et, à travers ses poésies, les mœurs et les habitudes d'esprit du public lettré auquel il s'adresse.

D'autre part, on nous représentait Baudri comme un poète de profession, et nous constations, en le lisant, que la poésie ne tenait pas plus de place dans sa vie que la conversation dans la vie des hommes d'étude. Poète par goût ; religieux, abbé, évêque par devoir, à mesure que Dieu lui demandait davantage, il prenait d'autant sur les heures de loisir qu'il donnait à la poésie.

La douce physionomie de Baudri, moine et archevêque, nous est apparue comme celle d'un héritier chrétien des derniers rhéteurs de Rome. Nous avons

BAUDRI DE BOURGUEIL

voulu le faire revivre en étudiant s
futant les attaques dont il a été
poète chrétien à la fin du XIe siè
le prêtre zélé pour la réformatio
a été calomnié par ses frères.

Nous espérons que l'on tr
dans ces conversations d'un h
de la société lettrée du XIe s
ne sera pas sans utilité pou
l'histoire.

›RI DE BOURGUEIL

CHAPITRE PREMIER

Ses études

›n. — Écoles épiscopales. — Leurs progrès au XIe siècle. — ' de Baudri. — Sa naissance, sa patrie, son nom, sa famille. premières études à Meung-sur-Loire. — Fondation de cette Son premier maître, Hubert. — Les études de grammaire · diocèse d'Orléans, en particulier à Meung. — Baudri dans 'Angers. — Rôle politique de l'Anjou au moyen âge. — État es-lettres au XIe siècle, à la cour des comtes d'Anjou et dans · iscopale. — Études et règlements de cette école au XIe siècle. · ıitres de Baudri : Rainaud, Bérenger, Frodon, Marbœuf. — ie Baudri clerc écolier.

·d on étudie l'histoire civile du moyen âge, on ' que violences, batailles ou conquêtes, des s qui n'ont de foi que dans la force et qui dé- 'e la justice elle-même par la bravoure ou l'au- 'arcourt-on ensuite l'histoire littéraire, on est ›nné de voir comme un nouveau monde, qui vit · calme de la religion et des études, qui ne con- ıue les exercices pacifiques de l'éloquence et de la

· rhéteurs la-
'n temple
des
·
·
i-
ıne
ıeurs
temps
ınt litur-
une école
son auteur
ı *trivium*, la
ıque, les élèves
ırenait l'arithmé-
ı musique.
ɔyons beaucoup d'é-
ole et donner à leurs
ecclésiastiques, l'ensei-
A la fin du VIe siècle, les
ıe placèrent à l'école épis-
ıonduite de l'illustre saint
x sciences sacrées une grande

t plus à cette charge, les évêques
le plus instruit de leur diocèse
ole cléricale. Ce prêtre prend le
à peu sa juridiction s'étend : il a

Romæ sibi templum visibiliter quodammodo
ibus artibus, veluti columnis, nobilissimarum
ılicæ sedis atrium fulciebat. » (*Hist. de S. Léger*,
46, in-8o.)

sous ses ordres d'autres professeurs; il obtient même le privilége de l'enseignement pour tout un diocèse. Il est le directeur de l'enseignement public.

Quand ces écoles, ouvertes en Gaule presque dès l'apparition du christianisme, eurent grandi sous la protection des évêques et qu'elles devinrent des institutions capables de survivre aux bouleversements politiques, l'on vit renaître l'éloquence et la poésie latine. A la fin du XIe siècle, les poètes latins se multiplient; chaque école épiscopale a les siens; les uns cultivent l'épopée historique; les autres, la satire et les épîtres en vers, le plus grand nombre, le poème didactique. L'on n'aura plus de Virgile ou d'Horace, pas même d'Ovide. Ce n'est qu'une floraison tardive d'un arbre qui a donné ses meilleurs fruits.

Les littérateurs de cette époque se servent de la langue latine comme d'un moule dans lequel ils coulent leurs idées, sans souci de la disproportion nécessaire entre des formes antiques et des pensées nouvelles. Trop souvent ils rappellent nos latinistes de collége qui, après s'être fait par leurs lectures un trésor d'expressions, prises dans les meilleurs auteurs, en habillent leurs maigres idées, qui semblent d'autant plus pauvres qu'elles se déguisent sous des habits plus riches. Or, comme les réminiscences de ces écrivains sont surtout prises des poètes, dont les vers ont frappé leur imagination, ils donnent à leurs pensées un air d'exagération qui étonne. Il n'est pas jusqu'aux éloges de leurs amis qui ne trouvent dans leurs souvenirs classiques une expression exagérée : pour eux tout versificateur est un Homère, tout prôneur un Cicéron et tout dialecticien un Aristote.

cette infériorité, la littérature latine du âge ne meurt pas sans gloire. Avant de se retivant la poésie romane, qui envahit la Gaule, elle nme un essai de renaissance. Baudri de Bourgueil artient comme littérateur à cette période de renaisnce qui se fait à la fin du XIe siècle. Il en donne une nage fidèle. Il est élève des écoles épiscopales, et il appartient à la société des poètes religieux qui chantent et prient dans la paix, au milieu d'une société agitée et guerrière.

Baudri avait reçu de la nature un grand amour de l'étude, qui ne lui permettait pas de se laisser distraire complétement par des occupations étrangères, et qui le rappelait à ses livres aussitôt qu'il avait des loisirs [1]; une sensibilité délicate qui s'émouvait au récit des malheurs d'autrui, et entrait avec la même facilité dans la joie et dans la tristesse de ses amis [2]. Pierre de Maillezais vante son affabilité, sa douceur et son dévoûment [3]. Dans la peinture que nous fait Baudri de l'homme qui gagne ses sympathies, nous avons l'expression de son caractère, de ses goûts, de sa manière de juger les hommes et les choses. Il écrit à Eudes, évêque d'Ostie, que dans le portrait qu'on lui a tracé de sa personne, il s'est surtout laissé gagner par la gaîté de son visage, la douceur de son abord, son affa-

[1] Pièce inédite CLXI, *Ad Godefredum Remensem :*

« Denique quicquid agam non prætermittere possum
Quin studeam. »

[2] « Mihi etiam maduerunt oculi quoniam compatiebar enarranti. » (Baldrici, *Itinerarium sive epistola ad Fiscannenses,* Migne, 1177, A.)

[3] « Petrus Abbas Malleacensis, Baldrico... » Migne, 1061, A : « benignissimam morum benignitatem. » D : « mellifluam, affabilitatem. » 1062, A : « patronum mitissimum. »

bilité pour tous, son art à réjouir les attristés, ses habitudes hospitalières. Un trait qui donnait aux yeux de Baudri la dernière perfection à la physionomie d'Eudes et qui la faisait pénétrer jusqu'au fond de son cœur, c'était son amour de la poésie et des poètes [1].

Baudri est né à Meung-sur-Loire, comme il nous le dit lui-même dans l'un de ses poèmes : « Mon langage sent les champs, parce que je demeure à la campagne ; né à Meung, j'habite Bourgueil [2]. » Orderic Vital le dit Orléanais [3]. L'*Histoire littéraire* ne fixe pas l'année de sa naissance. Elle dit seulement qu'il est né vers le milieu du XIe siècle ; mais comme nous savons la date de sa mort et l'âge qu'il avait quand il mourut, il nous est facile de fixer la date de sa naissance. Il vint au monde en 1046, puisqu'il mourut le 3 janvier 1130, à l'âge de 84 ans.

Son nom a été altéré par plusieurs écrivains. On l'a appelé Balderic et Batori [4]. Le nom latin que l'on trouve

[1] Odo, Wido mea mihi te celebravit in aure ;
Pluribus indiciis te mihi significans...
Mores jucundos Wido tibi dixit inesse,
Et quod conveniat moribus alloquium.
Utque mihi dixit, ditat te littera dives.
Et vatum Musas deliciosus amas.
Si cantare velis, cantas modulamine dulci,
His superest vultus et facies hilaris :
Affatu suavis, communis et omnibus omnis,
Exhilaras mæstos... »

(Migne, 1204, C.)

[2] Pièce inédite CCXV :

« *Emmæ ut opus suum perlegat.*
Rustica dicta mihi, quia rusticus incola ruris,
Magduni natus, incolo Burgulium. »

[3] « Hic civis fuit Aurelianensis... » (Orderici Vitalis, *Historia ecclesiastica*, pars III, lib. IX. Migne, CLXXXVIII, 716, B.)

[4] Baluze, *Miscellaneorum*, libri VII. Paris, 1715, 7 vol. in-8°, t. II, p. 176.

quelquefois dans les chartes, et notamment une fois dans l'authentique n° 2, est Baldricus. La transformation *al* en *au*, normale en français, était déjà très-commune au XIe siècle. Les chartes donnent souvent Baudricus : on retrouve cette forme deux fois sur trois dans les authentiques. Le nom de notre poète est donc Baudri. Nous n'avons aucun détail sur sa famille. Nous savons seulement par ses vers qu'il désirait un neveu, un jeune Iule qui fût sa récréation et qui, devant lui, s'essayât sur la lyre [1]. Dans une lettre à un nommé Robert, qui lui avait envoyé des vers, Baudri recommande son neveu [2]. Arnaud, l'Iule de Baudri, devenu clerc, semble n'avoir pas quitté son oncle. Nous le retrouvons à côté de Baudri dans un voyage que fit celui-ci, alors qu'il était archevêque [3]. Mais le neveu mourut avant l'oncle [4].

Baudri nous laisse entendre que sa famille, sans avoir de grandes richesses, avait cependant cette honnête aisance qui, à la rigueur, lui aurait suffi.

« Si la Fortune m'avait regardé d'un œil favorable, elle aurait augmenté les petites commodités de ma vie. Elle m'a donné certains biens dont je lui sais gré et qui

[1] Pièce inédite CLXXXVIII, *De sufficientia votorum suorum :*

« Sitque soror mulier carum paritura nepotem
Qui mihi post annum sit jocus et cithara
Præludat vacua mihi parvus Iulus in aula. »

[2] Pièce inédite XXIX, *Soliloquo :*

« Curam decoris da, quæso, nostro nepoti. »

Le vers est évidemment altéré. Du reste, dans le manuscrit du Vatican, plusieurs vers de cette pièce sont effacés.

[3] Cartulaire de Dom Fouquet : « Hujus rei testes sunt Arnaudus clericus, archiepiscopi Baudrici nepos. » (P. 39.)

[4] Voir plus bas, chap. IX.

rigoureusement auraient pu me suffire [1]. » Mais une plus grande fortune lui aurait permis d'acquérir plus de science, de devenir plus habile en poésie et d'atteindre au talent poétique de Marbeuf, de Godefroi de Reims et de l'archevêque de Bourges. Alors il aurait su corriger ses vers ; il aurait trouvé dans son stylet et dans ses tablettes tout ce qui eût suffi à son bonheur [2]. C'est sans doute la modicité de sa fortune qui le retint dans sa ville natale pour faire ses premières études.

L'école de Meung-sur-Loire remontait au temps de Charlemagne. Pour répondre au zèle de l'empereur, l'évêque Théodulfe s'était efforcé d'inspirer à ses clercs l'amour de l'étude. Il avait ordonné aux curés et aux autres prêtres de tenir des écoles dans les bourgs et dans les villages où les fidèles enverraient leurs enfants pour être instruits des lettres « avec toute sorte de charité, sans qu'on pût exiger aucun salaire [3]. » Outre ces petites écoles, Théodulfe en avait fondé quatre autres plus considérables : deux à Orléans, une à Fleuri, une autre à Saint-Lifard de Meung. « On ne sait pas com-

[1] Pièce inédite CLXXXVIII, *De sufficientia votorum suorum :*

« Si mihi favisset vultu fortuna secundo
Auxisset vitæ commoda pauca meae.
Ipsa dedit quædam quæ non ingrate repenso ;
Ad modicum poterant hæc satis esse mihi. »

[2] « Nam de litterulis esset mihi copia major,
Dictandique foret musa benigna mihi,
Qualis Marbodo, vel qualis inest Godefredo
Qualis pontifici copia Biturico.
Et quæ dictassem nossem mandare lituris.
Et mihi sufficerent et stilus et tabulæ. »
(*Ibidem.*)

[3] *Histoire littéraire de la France*, par les religieux Bénédictins. Nouvelle édition publiée sous la direction de M. Paulin Paris, t. IV, p. 12.

ment cette école se releva de la décadence où la jetèrent les invasions normandes[1]. »

A ne lire que les vers élégiaques composés par Baudri sur la mort de son premier maître, Hubert, on aurait la plus haute idée de son talent et de sa science. Baudri ne nous donne aucun détail sur sa naissance et sur son éducation ; il nous le représente seulement comme le modèle des docteurs, digne d'entrer en parallèle avec les anciens. Il l'appelle la lumière et le flambeau de Meung ; il désirerait être emporté par la même mort tant sa douleur est profonde[2]. Mais on sait que l'emphase était la forme ordinaire des éloges de cette époque et en particulier chez Baudri, qui semble avoir été regardé comme le panégyriste officiel de ses contemporains. Ce n'est pas dans ces éloges de commande, mais dans ses épîtres familières qu'il faut chercher la pensée de Baudri. Dans une lettre qu'il écrit à un ami pour lui expliquer l'insuffisance de son instruction, il juge avec plus de sincérité son premier maître. « J'ignore, dit-il, les livres socratiques ; je ne connais pas les œuvres des sages, car on ne m'a pas dit un mot de philosophie.

[1] *Ibidem*, t. VII, p. 101.

[2] *De magistro suo planctus :*

« Doctorum speculum, doctor amande,
Majorum titulis æquiparande...
Hubertus patriæ cura paterna
Magduni cecidit clara lucerna.
Mors mihi te tibi me compositura placet. »
(Migne, 1198.)

Du Boulay dit qu'Hubert avait été disciple de Fulbert de Chartres, mais l'*Histoire littéraire* met son témoignage en suspicion (VII, 16). Elle prétend également qu'il confond le Mans avec Meung-sur-Loire, quand il dit qu'Hubert était né au Mans et qu'après avoir enseigné à Orléans il revint dans sa patrie où il continua à enseigner (VII, 66).

Mon maître m'a appris quelques éléments ; j'ai appris beaucoup par moi-même pour suppléer au défaut de ma première éducation. Cependant que mon maître repose en paix, car lorsque j'étais enfant, il a mis tout son zèle à m'instruire [1]. » On voit qu'Hubert n'était point philosophe, qu'il ne suivait pas ses contemporains dans leur enthousiasme pour Aristote. Il était plutôt de cette classe de rhéteurs qui, continuant les traditions un peu dégénérées des derniers Latins, enseignaient à leurs élèves les règles de la grammaire avec l'art de versifier.

La première étude, et peut-être la seule que Baudri fit à Meung-sur-Loire, fut celle de la grammaire, dont les règles lui furent comme des armes pour se défendre [2]. Il y avait, dans les écoles du diocèse d'Orléans, de saines doctrines sur l'enseignement grammatical. Abbon, abbé de Fleuri, a laissé un traité de grammaire qui, dès le XIIe siècle, était rangé entre ceux de Priscien et de Phocas [3] : d'où l'on voit l'estime que l'on en faisait. Étant professeur à Ramsey, il écrivit une lettre circulaire à tous les moines de Fleuri, qui se trouvaient en Angleterre, pour les prier de lui soumettre les difficultés grammaticales qu'ils avaient à résoudre [4] ; il se fera un mérite d'y répondre.

[1] Pièce inédite CCXXIX :

« Nescio Socraticos, auctorum nescio libros,
Nam de philosophis mentio nulla mihi:..
Edocuit quædam me sic elementa magister,
Plurima collegi qui modicum audieram...
Attamen ille meus pauset cum pace magister,
Toto qui studio me puerum docuit. »

[2] Pièce inédite CCXXIX :

« Armis grammaticæ munior ad modicum. »

[3] *Histoire littéraire*, VII, 181.

[4] *Ibid.*, p. 169.

temps de ces Cornificiens qui,
de l'enseignement, voudront
unes gens dans les subtilités
sans fortifier leur esprit par
Au XIe siècle, la grammaire,
de la langue, comprenait la lec-
poètes et des orateurs anciens,
le commerce des grands maîtres
npêchait de se jeter sans armes
s, comme le feront plus tard les
s.

ttribuer à l'humilité de Baudri ce
rang parmi les élèves de gram-
té le dernier, ses contemporains ne
en si haute estime comme latiniste.
is célèbre l'harmonie de son style et
nement de ses périodes [2]. Les moines
réclamaient sa plume pour refaire en
vie de leurs fondateurs et de leurs

xplique quel profit il tirait de ses leçons
et comment il se servait de la lecture
modèles. Son maître lui montre, avec
ments, l'art de la composition. Il semble
istions aux leçons des déclamateurs de
prenaient à leurs élèves l'art de mettre en
peuses futilités. Hubert montre au jeune

e CCXXIX :

Inter grammaticos vix ultimus ipse resedi. »

LVI, 1061, A : « Inexplicabili obdulcoratione. » 1062, C :
tio sententiarum. »

Baudri l'art de féconder un sujet, d'imaginer tout d'abord un vaste cadre. Il lui apprend ensuite à restreindre et à exprimer brièvement un thème très-étendu, à se servir d'un ouvrage pour en faire un autre[1]. Il nous dit qu'Hubert lui a le premier enlevé la tache de l'œil[2], en lui apprenant à voir dans les choses matérielles le beau, qu'elles revêtent et qu'elles cachent pour ceux dont la vue n'a pas été purifiée par le maître. Baudri avait appris à lire les poètes et à composer des vers dans l'école paroissiale de Meung; il devait aller dans une école épiscopale pour compléter ses études de clerc.

La renommée de l'école d'Angers, accrue encore par le bruit qui s'était fait dans l'univers autour du nom et de l'hérésie de Bérenger, attira le jeune Baudri. Ce fut là qu'il se lia d'amitié avec la plupart des hommes lettrés, à qui sont adressés ses vers. A partir de cette époque, Baudri devient Angevin; il se mêle à la pléïade des poètes, qui faisaient l'ornement de l'Anjou; il s'exerce et il compose avec eux.

Le rôle politique de l'Anjou, sous les comtes Ingelgériens, continué et agrandi par les Plantagenets, explique l'importance de sa capitale au moyen âge.

[1] Pièce inédite CCXXIX :

« Qui mox a primis mihi signavit rudimentis
Qualiter a primis plurima conjicerem.
Qualiter in brevius restringere plurima possem ;
Qualiter ex alio fingere possem aliud. »

Crassus raconte que, dans sa jeunesse, il s'était rompu à de semblables exercices : « Mihi adolescentulus proponere solebam illam exercitationem.... ut aut versibus propositis, quam maxime gravibus, aut oratione aliqua lecta... *eam rem ipsam*, quam legissem, *verbis aliis*, quam maxime possem lectis, pronuntiarem. » (*De oratore*, liv. I, ch. XXXIV.)

[2] CCXXIX : « Ille mei primum maculam detersit ocelli. »

...s comtes d'Anjou firent leur fortune et acquirent importance au temps des compétitions entre les ovingiens et les Capétiens. Les uns et les autres aient mettre dans leurs intérêts des chevaliers qui, la position de leur territoire et par leur bravoure onnue, pouvaient arrêter les invasions des Normands comprimer les insurrections des Bretons. Quoique istoire des premiers comtes d'Anjou soit obscure, e nous laisse cependant voir qu'ils étaient sur les *rches* de France comme des soldats toujours armés ntre les Bretons et les Normands. Le roi Charles-le-auve donna en propriété à Ingelger la vicomté Orléans[1] et la sénéchaussée royale de Tours, avec le rritoire qui en dépend, « laquelle il défendit valeusement contre les Normands. » Nous voyons que ugues-le-Grand donne au comte d'Anjou, Foulques-e-Roux, « comme ennemi naturel des Normands et des retons, » le pays d'Outre-Maine, qui n'était pas suffiamment défendu contre leurs incursions. Certains hroniqueurs disent que son fils aîné est mort dans un combat contre les Bretons. Geoffroy Ier, Grise-Gonelle, l'allié de Hugues Capet, nous est représenté aussi par les chroniqueurs comme l'ennemi des Bretons : selon les uns, il met en fuite une armée qui avait poussé jusqu'aux portes d'Angers, sous la conduite

[1] Du reste, les relations entre l'Anjou et l'Orléanais devaient exister, car en 1060, lorsque s'éteignit la première maison des comtes héréditaires d'Anjou, par la mort de Geoffroi Martel, le comté passa dans la famille des vicomtes d'Orléans et de Gâtinais par le mariage de Geoffroi de Châteaulandon avec Ermengarde d'Anjou, fille de Foulques Nerra. (*Chronique des comtes d'Anjou,* recueillies et publiées pour la Société de l'Histoire de France, par MM. Marchegay et Salmon, Paris, 1856, 1871. Introd. par M. Mabille, p. LXXXIV.)

Baudri l'art de
bord un vaste c
et à exprimer l
servir d'un ouv
qu'Hubert lui a
lui apprenant à
qu'elles revêtei
vue n'a pas été
pris à lire les p
paroissiale de
épiscopale pou

La renomm
le bruit qui s'é
de l'hérésie de
là qu'il se lia
trés, à qui
époque, Bau
des poètes,
s'exerce et il

Le rôle p
gériens, co
explique l'i

[1] Pièce iné

«

Crassus
exercices
nem.... ut
aliqua l
maxime

[2] CCXX

·ire que cette petite cour des comtes d'Anjou était, ·ur les provinces voisines, comme la règle du goût et .bitre des modes.

. l'amour du luxe, la cour des comtes d'Anjou unis- le goût des belles-lettres. La renaissance qui se ma- ·sta dans la seconde partie du XIe siècle, ne fut pas .tenue dans les murs des abbayes : les laïques, les ·ons se mirent à l'étude. La cour d'Angers avait de- ıcé ce mouvement. La chronique de Marmoutier nous ·rend que Foulques II, le Bon, qui mourut en 958, ıit Végèce dans l'original. Ce prince, élevé avec lon, le futur abbé de Cluny, possédait parfaitement : règles de la grammaire, les lettres, Cicéron et ·istote [1]. Il composa et mit sur des airs fort mélo- ·eux douze beaux répons en l'honneur de saint ·artin. Il écrivait au roi de France, qui s'était moqué ·: lui en le voyant prendre rang parmi les chanoines de ·aint Martin pour chanter l'office : « Sachez qu'un roi !lettré est un âne couronné [2]. »

Rien ne nous montre mieux quelle estime on faisait les belles-lettres à la cour des comtes, que le prix que l'on y attachait aux livres. Geoffroi Martel, qui mourut en 1060, ayant, avec Agnès sa femme, fondé un mo-

ceorum formam excogitat. Insolitus inde mos in occiduum orbem processit, levibusque et novitatum amatoribus vehementer placuit. Unde sutores in calceamentis quasi caudas scorpionum faciunt. » (Migne, CLXXXIX, 536, B. C.)

[1] « Qui licet litteris regulisque grammaticæ artis, Aristotelicis Ciceronianisque rationationibus perspicacius peritissime eruditus esset.... Composuit, cantu et dictamine, duodecim responsoriorum historiam, honore et amore beati Martini compulsus, dictamine præcipuam, cantu et melodia luculentam. » *Chroniques d'Anjou*, t. I, *Chronica de Gestis consulum Andegavorum*, p. 71-72.

[2] *Ibid.*, 71 : « Noveritis, domine, quia illitteratus rex est asinus coronatus. »

nastère de Bénédictines, accorda à ces religieuses la dîme des cerfs et des biches qu'on prendrait dans l'île d'Oléron, afin que de la peau elles pussent couvrir leurs livres[1]. La même comtesse Agnès acheta à très-grand prix de son chapelain, devenu évêque de Tréguier, les homélies d'Haimon, évêque d'Halberstadt. Elle lui donna pour payement : 1° cent brebis ; 2° un muid de froment, un autre de seigle, un troisième de mil, de plus, cent autres brebis et quelques peaux de martres. Les livres devaient être d'autant plus recherchés en Anjou que, de toutes parts, s'élevaient de nouvelles abbayes : Saint-Nicolas d'Angers, le Ronceray d'Angers, la Trinité de Vendôme, dépendant alors du comté d'Anjou. Car les religieux de ces abbayes, à l'exemple de leurs fondateurs, comtes et comtesses d'Anjou, se livraient à la culture des belles-lettres.

Mais le mouvement littéraire, qui dut attirer Baudri à Angers, était surtout dans l'école épiscopale. Depuis que cette école avait été restaurée au commencement du siècle par les élèves de Fulbert de Chartres, elle avait atteint une prospérité que nous avons peine à nous figurer. Les élèves venaient non-seulement de l'Anjou et des provinces voisines, mais de la France entière, de la Normandie et même de l'Angleterre. Déjà quelques-uns ont repassé le détroit : nous les trouvons sur les siéges épiscopaux de leur patrie, comme Samson, évêque de Wigorn. Il suffit de nommer des élèves comme Hildebert du Mans, Geoffroi de Vendôme, Marbœuf de Rennes, pour montrer la vie intellectuelle de cette école. La pléïade de littérateurs et

[1] Le Grand d'Aussy, *Histoire de la vie privée des Français depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours*, 3 vol. in-8°, 1815, t. I, p. 297.

de poètes qui en sont sortis, nous fait voir à quel point de perfection y était portée l'étude de la littérature, à la fin du XIe siècle.

Il est intéressant de pénétrer dans cette école d'Angers, la plus célèbre de tout l'Ouest au XIe siècle; d'y étudier le genre de vie des élèves, leurs règlements, l'enseignement des professeurs, la manière dont ils initiaient leurs disciples aux beautés de la poésie et de l'éloquence. Baudri emportera dans sa solitude, avec les principes de ses maîtres, comme une copie de l'école où il s'est formé à la littérature.

Nous avons le règlement d'un élève de Marbœuf, peut-être de Samson, évêque de Wigorn, qui logeait chez son maître[1]. Marbœuf, étant à la campagne au temps de la moisson, envoie à son élève un règlement particulier. Il doit se lever de très-grand matin et lire au moins jusqu'à dix heures; dîner à onze. Qu'il prenne du vin, mais médiocrement. Après le repas, qu'il fasse une sieste légère ou qu'il joue quelque temps. Après le repos, qu'il médite et confie aux tablettes le fruit de ses méditations. Plus tard Marbœuf verra son travail; cependant il voudrait que son élève lui envoyât ses premiers essais pour juger du reste. Après l'exercice de composition, qu'il lise jusqu'au souper; après le souper, qu'il aille se reposer, s'il est temps; sinon il est bon de prendre de la récréation[2].

[1] Marbodus Samsoni episcopo :

« Opto tuum vultum, mi præsul, cernere multum...
Hospitiique fidem, collataque munera pridem
Quæ labor est scribi commemorare tibi. »
(Migne, CLXXI, B, 1658.)

Institutio pueri discipuli. Migne, CLXXI, 1724, A. B.

Ce souci des maîtres à suivre pas à pas leurs élèves et à leur tracer leurs devoirs, dans les moindres détails, rendait inutile, dans l'école d'Angers, la sévérité usitée ailleurs. Il semble que pendant tout le moyen âge Orbilius ait passé pour le type du bon maître. On ne connaît pas de miniature, où Donat et Priscien soient représentés sans la férule, dont l'évêque Théodulfe avait armé la main gauche de la grammaire[1]. Guibert de Nogent, lorsqu'il nous retrace le tableau de son éducation, accuse son maître de l'avoir accablé presque tous les jours d'une grêle de soufflets et de coups[2].

« Un jour, dit-il, que j'avais été frappé, je vins m'asseoir aux genoux de ma mère qui, écartant mon vêtement, vit mes petits bras tout noircis, la peau de mes épaules toute soulevée et bouffie des coups de verge que j'avais reçus. Je ne veux plus, s'écria ma mère, que tu deviennes clerc et que, pour apprendre les lettres, tu supportes un pareil traitement. » La férule n'avait donc pas toujours l'effet qu'attendaient les maîtres. Guibert de Nogent n'est pas le seul qu'elle ait découragé. « En vérité, disait un abbé à saint Anselme, je ne sais que faire de ces enfants. Nous ne cessons de les frapper ni jour ni nuit, ils n'en deviennent que pires. — Seigneur abbé, répondit le Saint, si vous plantiez un arbre dans un jardin et que vous le resserriez de tous côtés, de telle sorte qu'il ne pourrait étendre ses rameaux, après plusieurs années d'une culture semblable, que serait-il

[1] « Cujus læva tenet flagrum, ceu dextra macheram,
Pigros hæc ut agat, radat ut hæc vitia. »
(Migne, CV, 353.)

[2] « Interea sæva quotidie alaparum ac verberum grandine lapidabar. Dorsiculi ex viminum illisione cutem ubique prominulam... » (*De vita sua*, Migne, CLVI, 845 et 847, C.)

devenu? C'est pourtant ce que vous faites pour ces enfants, jeunes fleurs plantées dans le jardin de l'Église, pour y croître et donner des fleurs à Dieu. Mais vous, par des craintes, des menaces et des coups, vous les contraignez tellement, qu'ils n'ont pas la liberté de se développer [1]. » Marbœuf ne parlait pas autrement que saint Anselme : « L'indulgence, disait-il, enrichit une nature pauvre, tandis que les coups épuisent une riche nature [2]. »

Nous voyons par ce texte de Marbœuf, par le souvenir affectueux qu'emportent et que gardent de leurs maîtres les Baudri, les Milon, les Samson, que la *douceur angevine*, chantée plus tard par du Bellay, avait pénétré la discipline de l'école d'Angers.

C'est le propre des belles-lettres d'adoucir le caractère et de polir les mœurs, en même temps qu'elles ornent l'intelligence. Les esprits les plus cultivés ont facilement les cœurs les plus humains. Guibert de Nogent, en nous parlant de l'excessive dureté de son maître, nous dit qu'il était tout à fait inhabile à réciter des vers, ou à les composer selon toutes les règles [3]. La dureté sert souvent à couvrir la faiblesse. Les maîtres comme Marbœuf avaient, dans leur science, assez de ressources pour captiver et retenir leurs élèves dans l'obéissance, sans avoir recours à la verge. Bien différents du maître de Guibert, ils étaient habiles à composer des vers selon toutes les règles.

[1] *Sancti Anselmi vita,* auctore Eadmero, I, 30. Migne, CLVIII, 67.

[2] *De pueris coercendis. Ib.,* 1724 :

« Qui puero parcit, leve cor pinguedine *farcit;*
Qui flagra continuat, pingue cor extenuat. »

[3] « Dictandi enim ac versificandi ad integrum scientiæ expers erat. » *Ibid.,* 845, C.

Baudri put apprendre l'art de *dicter*[1] jusque dans ses raffinements; on peut s'en convaincre en lisant le petit traité des figures de rhétorique[2] que Marbœuf nous a laissé. « C'est comme un recueil de pierres précieuses « dont l'élève doit orner ses vers et même ses écrits en « prose[3]. » Après avoir nommé et défini les figures, après en avoir indiqué l'usage, Marbœuf apporte des exemples pour les montrer dans tout leur éclat. Il expose à l'élève le mécanisme de trente figures différentes. Il lui montre les beautés que l'on peut obtenir de la répétition d'un même mot, selon qu'on le place au commencement[4] ou à la fin d'une proposition[5], ou qu'on le répète dans le même vers[6] pour l'harmonie; de l'opposition des idées mise en lumière dans les mots[7]; de l'exclamation qui interpelle les hommes, les villes, les choses elles-mêmes[8]; des questions que l'écrivain se fait à lui-même pour éclairer chacune de ses propositions[9].

[1] Baudri emploie *dictare* dans le sens de composer des vers. Au moyen âge *dicter* a le même sens : un traité de versification s'appelle art de *dictier*.

[2] *Marbodus discipulo suo, De ornamentis verborum.*

[3] *Ibid.*, 1687 à 1692 :

« Versificaturo quædam tibi tradere curo
Scemata verborum studio, celebrata priorum,
Quæ sunt in prosa quoque non minimum speciosa.
Si potes his veluti gemmis, etc. »
(*Prologus libelli.*)

[4] « Te colo, te laudo, te glorificans tibi plaudo. » (I.)

[5] « Qui sunt, qui pugnant audaciter? *Andegavenses*
Qui sunt, qui superant inimicos? *Andegavenses.* » (III.)

[6] « Semper amare velim, si quid nihil insit amari. » (IV.)

[7] « In luctu rides. » (V.)

[8] « Per hominis, vel urbis, vel rei cujuspiam compellationem. » (VI.)

[9] « Rationem petimus et uniuscujusque propositionis explanationem. » (VII.)

Selon Marbœuf, il faut, à la façon des anciens, semer son discours de sentences, pour exprimer brièvement une règle ou un principe de morale ; répéter les mêmes cas dans les mots, les mêmes désinences dans les verbes, pour obtenir des consonnances [1]. Marbœuf apprend encore à l'élève les ressources oratoires de l'interrogation, de la gradation, les finesses de la définition et de la transition ; il n'a garde d'oublier l'allitération, qu'il appelle *annomination*. Tous les préceptes de rhétorique, que Marbœuf enseigne à ses élèves, ne sont pas exposés dans son traité des figures. Ce n'est qu'un résumé fort abrégé de son cours ; c'est comme un plat succulent qu'il envoie à l'un de ses élèves, pour le mettre en goût et lui faire désirer le reste [2].

Il en est des littératures qui finissent, comme de celles qui commencent : quand elles n'ont pas une langue assez riche ou assez souple pour exprimer les grandes idées ; quand elles n'ont plus les saines notions du beau ou qu'elles n'ont que des idées futiles à exprimer, elles placent la beauté dans la difficulté vaincue. Elles préfèrent l'extraordinaire au naturel, le procédé à l'art. La littérature latine a commencé par l'allitération de ses premiers poètes ; elle a fini dans les jeux de mots des rhéteurs.

Marbœuf semble faire consister tout l'art d'écrire dans des artifices de style et ne donner à ses élèves que

1 « Curia curarum genitrix...
Deformes formas non formidavit... »

2 « Hæc tibi de multis, ne multa forent onerosa...
Primum pauca dedi, quasi fercula deliciosa...
Si gustata placent, et adhuc gustanda petentur. »
(*Epilogus, ibid.*, 1692, C.)

des recettes pour tourner des phrases en jeux d'esprit. Cependant la fin de son petit traité nous laisse entendre qu'il savait parfois s'élever plus haut que ses contemporains et donner à ses élèves les vrais principes du goût : ceux qu'avait tracés Horace et que répètera plus tard Boileau. Quand ils auront digéré ces préceptes capables d'exciter leur curiosité [1], il leur en donnera d'autres. Il faut, leur dira-t-il, que le poète, qui veut peindre au vrai les caractères, ait un idéal, un exemplaire d'après lequel il travaille comme le jeune peintre. L'art guidé par la raison est né de la nature, et il doit garder la forme de la nature qui l'a engendré. Celui qui veut se faire un nom d'écrivain, doit s'appliquer à donner aux sexes, aux âges, aux passions, aux conditions, les traits distinctifs que leur a donnés la nature. S'il est fidèle à ces préceptes, il deviendra un Homère ; s'il les méprise, il ne sera jamais qu'un autre Bavius.

Ainsi, dans l'école d'Angers, l'enseignement des belles-lettres se puisait aux sources les plus pures de l'antiquité. Mais, aux yeux du vrai chrétien, les choses de la terre ne sont que des degrés pour monter au ciel. Aussi, dans ces âges de foi, les maîtres ne voyaient dans la littérature qu'un moyen d'élever leurs élèves jusqu'à Dieu. Ils faisaient de chacune de leurs leçons une invitation à la piété [2] ; le terme de leur enseigne-

[1] « ... Magis hæc placitura putavi. »
(*Epilogus.*)

« Interea tanquam speculum formamque poetæ,
Verum naturas qui scribere vultis habete,
Cujus ad exemplar veluti qui pingere discit. »
(*Ib.*)

[2] Jean de Salisbury dit de son maître, Bernard de Chartres : « Semper

ment littéraire était la science qui peut faire les saints : la Théologie. La Bible était, de tous les livres anciens, le plus étudié et le plus honoré ; même dans les questions de grammaire, on préférait son autorité à celle de Cicéron[1].

L'école d'Angers était, de tous points, fidèle à la tradition de l'enseignement ecclésiastique. Les poèmes d'Hildebert et de Marbœuf, l'un élève et l'autre maître de cette école, ont presque tous pour sujets des passages de l'Ecriture, de la Théologie, du Martyrologe[2]. L'enseignement était surtout une formation cléricale. Aussi, les exercices de piété se mêlaient-ils aux leçons de grammaire ou de dialectique. Dès le temps de saint Fulbert, les élèves de l'école d'Angers chantaient l'office divin[3]. Saint Fulbert écrit à Hubert de Vendôme de lui faire connaître comment ses élèves se comportent, et s'ils ne récitent pas les heures canoniales mieux qu'à l'ordinaire[4]. Les vigiles des fêtes solennelles et les samedis, les élèves se rendaient à l'école du chantre de la cathédrale. En 1081, le chantre Geoffroi voulut prélever un impôt sur les élèves qui entraient au chœur et qui, la veille des fêtes, venaient prévoir ce qu'ils de-

eam materiam proponebat qua fides ædificaretur et mores animarentur ad bonum. » (*Métalogique,* Migne, CXCIX, 855. A.)

[1] « Grammaticam meam non Maronis aut Ciceronis auctoritate fulcivi sed divinarum Scripturarum auctoritate adornavi, » dit Smaragde de sa *Grammaire.* (Mabillon, *Vetera analecta,* Paris, 1675-1685, 4 vol. in-8°, t. II, 421.)

[2] Migne, CLXXI.

[3] *Histoire de l'Université d'Angers,* par Pierre Rangeard, publiée pour la première fois d'après le manuscrit original, par M. Albert Lemarchand, t. I, Angers, 1872, in-8°, p. 14.

[4] *Ibid.,* II, 152 : « Scripto vestro interim quæso innotescere quomodo vos agatis et qualiter condiscipuli mei se gerant in scholis, et an melius solito celebrent canonicas horas. »

vaient chanter le lendemain. Mais l'écolâtre, qui n'était autre que Marbœuf, obtint de l'évêque Eusèbe Brunon qu'il fît tomber ces prétentions du chantre [1].

C'était du reste l'écolâtre qui prenait soin de placer ses écoliers dans le chœur, de leur prescrire les règles des cérémonies et même de la psalmodie, afin qu'ils observassent les points et les accents. A Angers, comme dans la plupart des écoles, il composait les homélies, les panégyriques, les formules de prière, les hymnes qu'il faisait déclamer ou chanter à ses élèves. Il les exerçait eux-mêmes à la composition des chants sacrés [2]. Il paraît que les maîtres d'Angers furent les premiers qui songèrent à mettre la foi et la vertu de leurs élèves sous la sauvegarde de la vie commune [3].

L'habitation commune, une vie de prière et d'étude où tout, jusqu'aux arts les plus profanes, est tourné vers Dieu, c'est déjà la vie religieuse. Aussi, ne serons-nous point étonnés de voir Baudri recevoir, à l'école épiscopale, les premiers germes de sa vocation monastique.

Quand Baudri entra dans l'école d'Angers, elle avait pour écolâtre Rainaud, « disciple de saint Fulbert, sous la discipline de qui il s'était distingué par ses progrès dans les lettres [4]. » Ce maître nous est représenté par

[1] *Ibid.*, I, 37 ; II, 159 : « Qualiter sopita est contentio exorta in Goffridum cantorem et Marbodum scholasticum. »

[2] *Ibid.*, 38-39.

[3] On trouve dans Rangeard (II, 158) un titre de l'Église d'Angers faisant mention de la fondation du collége de la Porte de Fer, où il est parlé de la constitution et fondation d'une chapelle appelée Saincte-Marie... mise en coullége pour y faire l'enseignement de clercs et chapellains et de la jeunesse d'Angers, en l'an 1031.

[4] Rangeard, I, 30.

ateur de son siècle, un modèle
et de zèle, un prodige d'élo-
la gloire du clergé et du peuple[1].
t-Martin de Tours, Adelman, qui le
plus illustres condisciples à l'école
garde comme un habile grammairien,
disert que fécond dans son style[2]. Il fit
iracles de saint Florent, des répons pour
eux hymnes en son honneur. Dans plu-
de 1033 à 1057, et notamment dans un acte
il est appelé chancelier, il est nommé à côté
er[3]. Mais on ne voit pas qu'il ait été gagné à
de son collègue. Rangeard, auteur de l'histoire
iversité d'Angers, semble croire au contraire
inaud s'opposa aux progrès de l'hérésie, dans la
et dans les écoles d'Angers, et qu'il en répara les
s.

audri, qui était venu à Angers avec une âme avide
prendre et étrangère aux matières philosophiques,
mire la science et la parole facile de Bérenger. Bien
cet hérésiarque n'ait jamais enseigné à Angers, ses
ctions d'archidiacre devaient l'y amener souvent.
udri semble encore sous le charme de sa parole quand
lèbre sa mort : « Toute l'éloquence des Latins se

Super Reginaldum clericum. De eodem :

« Tu decus in clero, tu decus in populo, etc. »
(Migne, 1186.)

Rangeard, I, 30 ; II, 14-19.

L'on sait qu'au moyen âge l'écolâtre remplissait généralement, rès des évêques et des chapitres, le rôle de chancelier. Le fait est ontré par l'école d'Angers. Outre que Rainauld est appelé ailleurs *rum magister* (Rangeard, II, 14), nous trouvons ces mots à la fin ne charte du XIIe siècle : « Data per manum Valloti magistri scola- et cancellarii. » (*Ibid.*, 173.)

ranime et fleurit avec Bérenger, elle se flétrit et meurt avec lui[1]. » Ce qui touche Baudri, ce ne sont pas les innovations de l'hérésiarque ; on dirait qu'il les ignore ; ce n'est pas la subtilité de son esprit, sa science de la dialectique, qu'il applique à tort aux objets de la foi ; c'est bien plutôt sa connaissance du latin. Hildebert du Mans, son disciple, dit dans son épitaphe que, par son génie et son éloquence, il surpassait tous les poètes[2]. Lanfranc lui reproche ses citations profanes[3]. Dans un seul ouvrage, Bérenger cite cinq fois Horace ; mais ce qui choquait Lanfranc devait précisément plaire à Baudri.

Baudri rencontra dans l'école d'Angers Frodon qui semble, lui aussi, avoir gagné son admiration par sa connaissance des auteurs latins[4]. Frodon connaissait le

[1] « Tota Latinorum facundia marcida floret,
Dum Berengario Turoni viguere magistro
Porro Latinorum facundia florida marcet ;
Invida sors Turonis ubi tantum lumen ademit. »
(*Super domnum Berengarium*, Migne, 1190, A.)

[2] « Quidquid philosophi, quidquid cecinere poetæ
Ingenio cessit eloquioque suo. »
(*Epitaphium Berengarii*, Migne, CLXXI, 1396, B.)

[3] J.-J. Ampère, *Histoire littéraire de la France sous Charlemagne et durant les* X*e et* XI*e siècles*, 1870, in-12, p. 330. — Cf., Œuvres de Lanfranc, Migne, CL, 409, C : « Spinis rosas interseris, et albis atque nigris coloribus phantasma depingis. »

[4] « Quod de quadrivio norat trivioque Latinus,
Id totum Frodo pleniter audieras.
Solers auditor superaras pene Latinos...
Frodo quid prodest te nosse profunda librorum,
Nocte dieque tuus tritus Aristoteles ?
Fabula Nasonis tibi quid tot adhæsit in annis ?
Quid tibi nunc Cicero, Statius atque Maro ?
Frodo, labor magnis te vatibus æquipararat. »
(*De Frodone Andegavo. Item, de eodem.* Migne, 1089, A. B. C.)

trivium et le quadrivium comme un Latin ; il feuilletait, jour et nuit, Aristote, et ne pouvait s'arracher à la lecture d'Ovide, de Cicéron, de Stace et de Virgile. Son travail l'avait égalé aux grands poètes. Frodon semble être de la famille de ces professeurs nomades qui, au XIe siècle, voyagent de ville en ville, de pays en pays. Il avait d'abord enseigné à Paris, où Robert d'Arbrissel avait pris ses leçons [1] ; il vint à Angers, parcourut différentes provinces, travaillant et recueillant les enseignements de la littérature. Enfin l'amour de l'argent l'attira en Angleterre, où il mourut [2]. L'influence de Frodon dut être grande sur le jeune Baudri. Son esprit, porté vers les belles-lettres et avide des anciens, dut recevoir avec enthousiasme les enseignements de ce brillant latiniste, nourri de Cicéron et de Virgile, d'Ovide et de Stace.

Depuis un siècle, il s'était fait dans la littérature un retour vers les classiques anciens. De grands esprits regardaient encore, comme peu dignes de la gravité ecclésiastique, le commerce des auteurs païens et l'usage des citations profanes. Il est vrai que, comme dans toute renaissance, l'on se porta sans retenue vers les anciens. Les prédicateurs mêlèrent les vers d'Ovide aux versets d'Isaïe et les pensées de Sénèque aux paraboles de l'Evangile. Les citations profanes, que Lanfranc reproche à Bérenger, étaient semées dans son livre sur l'Eucharistie. On ouvrait toutes grandes

[1] Rangeard, I, 32.

[2] « Exul ab Andegavis peragraras impiger orbem
Litterulas rapiens, atque vacans studiis.
Auri te tandem spes invitavit ad Anglos
Quo te spemque tuam mors inopina tulit. »
(*Ibidem.*)

[illegible] avec [illegible] [illegible]
[illegible] ce n'est pas la subtilité de son esprit. Si [illegible]
dialectique, qu'il applique à tout un [illegible]
c'est bien plutôt sa connaissance [illegible]
Mans, son disciple, dit dans son [illegible]
génie et son éloquence. L'surpassait [illegible]
Lanfranc lui reproche ses [illegible]
seul ouvrage. Bérenger cite [illegible]
ce qui choquait Lanfranc devait [illegible]
Baudri.

Baudri rencontra dans l'école d'Angers, semble, lui aussi, avoir gagné son [illegible] connaissance des auteurs latins[1]. Frodo[2]

[1] « Tota Latinorum facundia marcida [illegible]
Dum Berengario Turoni vigente [illegible]
Porro Latinorum facundia florida [illegible]
Invida sors Turonis ubi tantum [illegible]
(*Super domnum Berengarium*[illegible]

« Quidquid philosophi, quidquid [illegible]
Ingenio cessit eloquioque suo.
(*Epitaphium Berengarii*, M[illegible]

[1] Ampère, *Histoire littéraire de la F[illegible] du IXe et XIe siècles*, 1870, in-12, p[illegible]
Lanfranc, Migne, CL, 409, C : « Spinis rosa[illegible] coloribus phantasma depingis. »

[2] « Quod de quadrivio norat trivio[illegible]
Id totum Frodo pleniter aud[illegible]
Solers auditor superaras pene [illegible]
Frodo quid prodest te nosse p[illegible]
Nocte dieque tuus tritus Ar[illegible]
Fabula Nasonis tibi quid tot [illegible]
Quid tibi nunc Cicero, Sta[illegible]
Frodo, labor magnis te vati[illegible]
(*Frodone Andegavo. Item*, [illegible]

meure du génie et de l'éloquence[1], devait commencer à enseigner au moment où Baudri achevait ses études. On le trouve qualifié de clerc-chancelier dans une charte de Saint-Jean, donnée par Foulques IV, en 1069[2]. Baudri n'avait alors que vingt-trois ans ; Marbœuf en avait environ trente-quatre. Aucun maître, et plus tard aucun ami, ne semble avoir eu sur le talent de Baudri une plus grande influence. La conformité de leur goût pour la poésie, pour les belles-lettres latines, l'admiration que professa toujours l'abbé de Bourgueil pour l'évêque de Rennes, entretinrent entre eux une liaison très-étroite. Quand Baudri, se laissant aller à ses rêves, nous trace le tableau du genre de vie qui lui aurait plu davantage, il regrette de n'avoir pas le talent poétique de Godefroi de Reims et de Marbœuf, ce poète qui fait la gloire d'Angers, qu'il prend pour le guide de sa muse et le correcteur de ses vers[3].

On aime à se figurer notre élève des écoles épiscopales, au moment où il achève ses études cléricales. C'est un jeune Romain devenu clerc. Les élégants de la cour des comtes ont pris les modes orientales. Les pèlerinages de Jérusalem, les campagnes contre les Maures leur ont fait connaître les usages et les costumes des

[1] « Transtulit huc studium, transtulit ingenium. »
(*Versus Magni Ulgerii, Andegavensis episcopi.* Migne, CLXXI, p. 1463.)

[2] Célestin Port, *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, article *Marbode.*

[3] Voir plus haut, page 24, note 2. Pièce inédite CXLVIII : *Marbodo, poetarum optimo :*

« Erratus nostros ut clemens corrige censor, etc. »

Pièce inédite II :

« Andus Marbodum laudat... »

Grecs et des Arabes. Le noble a laissé pousser sa barbe; il a frisé ses longs cheveux; il a pris les longs vêtements qui balayent le sol; il s'est coiffé d'un bonnet phrygien et il a chaussé des *pigaches* en forme de scorpion. On dirait un Sarrazin sous les vêtements de cette « mode barbaresque, » contre laquelle proteste déjà l'Eglise. Comment en effet reconnaître désormais, à la barbe et à la longueur des cheveux, les pélerins, les pénitents et les prisonniers? Notre jeune clerc porte la tunique romaine et le manteau romain; ses chaussures gardent la forme ronde de ses pieds; il ne porte ni barbe ni cheveux longs. Il place ailleurs sa coquetterie : sous son manteau, des tablettes enduites de cire fraîche; à son côté, un bel étui pour son stylet fait chez Lambert l'Angevin; sous son bras, un Horace en parchemin. Il n'est pas rare de trouver, dans nos vieilles cathédrales, des figures austères de moines ou d'évêques gaulois, faites d'après l'original, sous les splendeurs du costume byzantin. Notre clerc du XIe siècle n'offre pas un contraste moins frappant, entre les habitudes cléricales de sa vocation, et l'air romain de son costume et de ses délassements littéraires.

CHAPITRE II

Baudri, moine de Bourgueil

Vocations monastiques au XIe siècle. — Motifs de la vocation de Baudri : la fragilité des choses humaines; la pauvreté monastique ; le calme qui l'accompagne. — L'amour de Baudri pour les belles-lettres, pour la lecture. — Les professeurs qui vendent leurs leçons. — L'attrait de Baudri pour la vie retirée à la campagne. — Description de Bourgueil. — Fondation de l'abbaye. — Les seigneurs féodaux protecteurs des abbayes. — Les priviléges de Bourgueil. — Gausbert, son premier abbé. — L'abbé Raymond. — État des études au XIe siècle dans les couvents de Bénédictins. — Baudri prieur.

A la fin du XIe siècle, un mouvement général entraîne les âmes d'élite vers le cloître. Saint Bruno fonde la Chartreuse. Robert d'Arbrissel peuple les solitudes de Craon et de Fontevrault des foules que convertit son éloquence. L'ordre de Saint-Benoît s'étend sur le monde catholique tout entier : l'Eglise semble être bénédictine, tant les prieurés sont nombreux, tant les abbayes sont florissantes. La corruption et l'ignorance du clergé, les envahissements du pouvoir séculier, la simonie, sont un spectacle affligeant pour les âmes élevées ; elles s'y dérobent, en demandant au cloître la paix de l'esprit et la sainte indépendance de la pauvreté monastique.

Les abbayes et les prieurés étant peuplés par les esprits les plus distingués, il s'était formé dans leur sein une société choisie, qui s'accroissait d'autant plus que plus grands étaient les désordres du clergé séculier. Quand les fils des familles nobles voulaient entrer dans les saints ordres, ils se rendaient dans les cloîtres. Ainsi, les plus grands moines de cette époque, les Pierre Damien, les Lanfranc, les Hugues appartiennent aux races les plus nobles de leur temps ou de leur pays. Les meilleurs élèves des écoles épiscopales, ceux qui avaient pris le goût des études et contracté les habitudes d'une vie vraiment cléricale, étaient facilement attirés par cette société choisie et par les avantages spirituels des communautés. Nous ne sommes donc point étonnés de voir Baudri prendre le chemin de Bourgueil, après qu'il a achevé ses études cléricales.

Son âme expansive, qui semble avoir toujours été pressée de dire ce qu'elle pensait, ce qu'elle sentait, nous laisse voir les motifs qui l'avaient attiré vers la vie monastique. Dans les épîtres qu'il adresse à ses amis pour les amener au cloître, nous voyons les causes qui l'avaient lui-même déterminé. A l'entendre presser Gérard de se faire moine, l'on devine que bien vite l'âme enthousiaste de Baudri, qui n'avait entrevu le monde qu'à travers ses rêves d'écolier et la poésie de ses auteurs classiques, dut éprouver un grand désenchantement, quand il jeta les yeux en dehors de son école pour choisir sa voie. Il avait rêvé, comme tout écolier, sa république idéale, un âge d'or « où les moissons pousseraient sans culture, où la vigne donnerait « ses raisins, les arbres leurs fruits, sans exiger la « sueur de l'homme. » Au lieu de cet Eden rêvé par

vingt ans, nourrie et exaltée par
ive en face de la triste réalité. « Il
fleuves ont changé leur cours, que
s est troublé. Le monde lui paraît
richesses et de ses fleurs d'autre-

stance des choses qui se fait sentir
Cette illusion de tout jeune homme,
quelque chose de stable, un jour
, dans lequel il n'y a qu'à jouir et à
emière qui s'envole, chassée par la
rs et des années, qui font pâlir peu à
du matin. Il semble à Baudri que
ines, comme des arbres, descend une
que bientôt il n'y aura ni fleur, ni
Abandonnons de notre plein gré ce
ons retenir, et laissons les richesses
nous quitteraient. L'inconstance des
se présente encore, sous une autre
nation riante de Baudri : « Lorsqu'un
sur la terre, il voltige doucement,
rrassé de ses ailes ; mais qu'une troupe
précipite pour le saisir, il s'envole avec
que sous les nuages. » Il en est de même
maines : elles sont tout d'abord riantes
mais nous échappent sitôt que nous voulons

reté monastique et le calme d'esprit qui l'ac-
, plaisaient particulièrement à l'âme de Baudri.
la nourriture et du vêtement, ne rien avoir,
posséder de ce qu'on peut perdre, n'être pressé
un souci matériel, quel état digne d'envie pour

un poète chrétien qui veut, en sauvant son âme, garder la liberté de son esprit pour se livrer aux belles-lettres ! Le détachement volontaire du moine assure son bonheur ; « ce n'est point, dit Baudri, sans une profonde « douleur qu'on enlève l'ongle au doigt, la dent à la « gencive, l'os aux membres. De même, ce n'est point « sans peine que ceux qui se sont attachés aux choses « de ce monde, en seront privés. »

L'âme de Baudri, malgré sa sensibilité et son besoin d'avoir des amis, ne trouve rien dans l'amour à mettre en parallèle avec les charmes et les avantages de la vie monastique. Sa plume devient facilement satirique et prend toute la causticité un peu crue de Juvénal, quand il compare le mariage à la solitude du moine [1]. Sous la beauté de la jeune fille, il voit les rides de l'âge, et sous la joie des premières années, les tristesses de la vieillesse.

A ces motifs chrétiens, qui entraînaient Baudri vers le cloître, s'en mêlaient d'autres d'un ordre moins élevé, mais bien dignes d'une âme noble et née pour les occupations de l'esprit. A tous les âges troublés, les âmes d'élite qui ne trouvent point dans les choses de la vie un lieu calme pour se reposer, se réfugient dans les belles-lettres comme dans un port. Baudri, chez qui le culte de la poésie ne le cédait qu'au culte de Dieu, était avide de se nourrir de littérature et de devenir un maître en l'art de bien dire.

[1] Pièce inédite CXXXIX : *Ad eumdem Gerardum ut monachus fiat :*

« Esto ; superficies pulchræ mulieris ametur,
Interius vero, si vis, introspice quæ sit :
Pulcher saccus erit distentus stercore multo. »

Nous suivons Baudri dans les développements de cette poésie.

tte école d'Angers, où
ésie et d'éloquence les
l eût pu trouver pleine
. D'élève, il aurait pu de-
. Mais sa nature, plus
jour des écoles, rêvait
ût s'épancher familière-

ecture l'attirent plus que
nération suivante, nous
attacher à la parole des
ville, vivre de leur vie et
siècle, il y avait déjà des
rs leçons et qui, grâce à
s d'un nombreux cortége
avec les couleurs de la sa-
sseurs payés :
de son professeur, le labo-
à saisir au vol les mots de
moment de sommeil, qu'un
ou à sa mémoire, car, pour
on ne peut tout retenir, il in-
au marché en se mordant les
prétexte l'ennui, traite son élève
dure, d'esprit obtus et répète
on l'a payée une deuxième fois :
qui vend le bruit vain qu'elle vo-

de cette vénalité de la science ; il ne
orgueilleux dédain de ces professeurs,
enseignement au poids de l'or. Il préfère
Assez longtemps il a entendu la parole des

maîtres ; il se sent pressé de connaître par lui-même les livres et leurs mystères. Il se fait une douce peinture de la joie que lui causera une idée, une vérité découverte par lui ou trouvée dans un livre. Les livres, ces maîtres discrets que l'on peut consulter dans le calme de la solitude[1], qui ne vendent point leur conversation, qui nous redisent les meilleures pensées des meilleurs esprits des siècles passés, attirent l'âme de Baudri. Il voudrait converser avec eux, se livrer à eux tout entier. « L'esprit obtus deviendrait maître par la « lecture fréquente : la pluie creuse les rochers les plus « durs par ses coups répétés. »

Mais la lecture veut des loisirs ; elle veut des livres, deux choses rares dans la vie agitée du XIe siècle. Nous avons vu à quel prix s'achetaient les livres en Anjou. En dehors de la cour des comtes, des chapitres et des abbayes, les bibliothèques devaient être rares. Puis, Baudri était d'une fortune modeste : il n'était assez riche ni pour se créer des loisirs, ni pour acheter des livres.

Ces livres et ces loisirs, il aurait pu les trouver dans l'une de ces grandes abbayes qui, au XIe siècle, faisaient la vie intellectuelle d'Angers : Saint-Aubin, Saint-Nicolas, Saint-Serge. Mais, comme pour Horace, pour Baudri les livres sont surtout agréables dans la solitude des champs, loin du tumulte de la ville et des écoles. Le jeune poète désirait une maison capable par son site de récréer ses habitants, avec un portique ombragé de pampre, s'ouvrant dans un jardin ; un ruisseau qui en-

[1] Pièce inédite CLXXVIII, *De sufficientia votorum suorum :*

« Secretasque domos a nimio strepitu. »

jardin de ses replis et qui en arrosât le sol ;
ni trop rapides, ni trop bruyantes, qui por-
sommeil par un doux murmure. C'est dans
ge qu'il se crée une solitude où, entouré de
amis, il se livrera à la poésie[1].

Providence avait depuis longtemps préparé à
le Paradis terrestre qu'il rêvait dans un pays
mble comme la patrie des fleurs et des natures
es, non loin du fleuve le plus riant de la France,
s bords mêmes d'une petite rivière qui vient à
de quitter sa source.

Le monastère de Saint-Pierre de Bourgüeil, situé
les confins des provinces d'Anjou et de Touraine...
fort bien situé, dans un air serein et tempéré, fer-
en bons fruits..... et ce monastère n'est pas un
s moindres des provinces d'Anjou et de Touraine,
l'on considère la qualité de la seigneurie de
ourgüeil qui porte le titre de baronnie, la qualité
es habitans qui sont assez bien partagés pour les
lons du corps et d'esprit et fort portés à la piété.....
Et il y a un petit jardin à fleurs au bout duquel il y a
un beau grand jardin, avec un petit bosquet de
charmes et de sicomores fort agréable et un beau clos
de vigne au bout du dit jardin. Au derrière du logis
abbatial il y a de beaux jardins..... un canal de cinq
« cens pas de long et une vigne au bout et un beau pré,
« et à costé un beau parc et bocage fermé d'un costé de
« belles murailles, et de l'autre d'un beau canal à mettre
« du poisson, au-devant duquel il y a une fort belle
« prée[2]. »

[1] *Ibidem.*
[2] Manuscrit de Dom Fouquet, p. 209 et 210.

maîtres ; il se sent pr
les livres et leurs myst
ture de la joie que lui
couverte par lui ou tr
ces maîtres discrets
calme de la solitude[1],
sation, qui nous re
meilleurs esprits de
Baudri. Il voudrait
tout entier. « L'es
« lecture fréquente
« durs par ses cou

Mais la lecture
deux choses rare
avons vu à quel
dehors de la co
bayes, les bil
Baudri était
riche ni pour
livres.

Ces livres
l'une de ce
la vie int
Nicolas, S
Baudri l
des cha
Le jeu
de re
pam

[1]

[illegible] estoient magnifiques, considérant le [illegible]ition qu'elle avoit pour ce monastère, et [illegible] magnificence des batiemens de l'église [illegible]estoit au bas d'icelle, dans laquelle on [illegible] de neuf cloches, et il y avoit sept [illegible] voultées et percées, dont les unes ser- [illegible]es pour la garde des chartres, les autres [illegible]greniers pour conserver les grains du mo- [illegible]les autres estoient destinées à d'autres [illegible]mba une partie de cette tour en 1626, et [illegible] seigneur abbé fit ruiner le reste, au lieu [illegible]lutost du la reedifier, estant une fort belle [illegible] de l'antiquité et qui servoit de forteresse [illegible]ndre le monastère dans le besoin [1]. »

[illegible] temps de guerre, où trop souvent la force [illegible]oit, les monastères, pour grandir et se pro- [illegible] violences, avaient besoin du patronage des [illegible] et des rois chrétiens. Après avoir fondé une [illegible] le seigneur féodal la prenait sous sa tutelle. [illegible]fois même, il formait avec d'autres une associa- [illegible] *protecteurs*, chargés de repousser les incursions [illegible]rigandages loin des abbayes. Nous voyons l'ab- [illegible]le *Notre-Dame-de-la-Sauve* confiée à la garde de [illegible]evaliers de la Guienne qui, après avoir baisé la [illegible]ne et fait bénir leur épée dans l'église du monas- [illegible], s'engagèrent par serment à défendre les biens des [illegible]ines et à protéger les pèlerins [2].

Voulant que sa fondation fût solide, la duchesse Aquitaine la mit sous la garde des puissants de la

[1] *Ibid.*, 214, 215.

[2] Cirot de la Ville, *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Sauve*, t. I, p. 297.

terre. Elle la fit confirmer par son mari, par son frère Odon, par les rois de France, Hugues Capet et Robert[1]. A la protection des seigneurs féodaux, Emma voulut joindre celle de Rome. Les fondateurs d'abbayes ou de prieurés mettaient le comble à leur générosité en obtenant, pour leurs fondations, des faveurs et des priviléges de l'Eglise.

A la prière d'Emma, les souverains pontifes, Jean XIII et Sylvestre II, promirent à Bourgueil la durée de tout ce qui a, pour fondement, la pierre sur laquelle s'appuie l'Eglise[2]. Ils le dotèrent en outre de précieux priviléges.

Les moines de Bourgueil pouvaient choisir pour abbé l'un d'entre eux, dont la vie et les mœurs fussent selon Dieu. L'élection faite, ils la notifiaient au duc d'Aquitaine et à ses fils, qui devaient l'approuver sans y contredire. Tout abbé, que la cupidité ou la puissance séculière essayerait de leur imposer par la force, était frappé d'excommunication et menacé de la damnation éternelle[3].

Lorsque le comté d'Anjou ou toute la province étaient, pour une cause ou pour l'autre, frappés d'excommunication, les moines de Bourgueil pou-

[1] Manuscrit de Dom Fouquet, 213, 214.

[2] « Sylvester episcopus, servus servorum Dei, Emmæ comitissæ Pictaviensium..... Firmitas enim nulla solidior quam ea quæ hujus petræ fundamine solidatur. » *Ibid.*, I.

[3] « Electionem vero abbatis monachis ipsius loci liceat agere non ex alienis sed ex propriis cujus vita et mores secundum Deum sint. Quo electo, Duci Aquitanorum filiisque ejus eum repræsentent et ipse ei domum præbeat sine ulla contradictione..... Si quis vero Abbas cupiditate aliqua accensus aut potentia sæculi munitus cum vi intrare in hanc abbatiam voluerit... in horrendo judicio Dei incidat et de me ac meorum successorum potestate..... » *Ibid.*, 1, 2.

vaient célébrer l'office divin dans l'intérieur de leur monastère [1].

Enfin, sauf le droit synodal, l'évêque et son archidiacre n'avaient aucun pouvoir sur eux [2].

Bourgueil était donc le véritable séjour de la paix. Au milieu des agitations qui trop souvent troublaient la France, ses heureux habitants pouvaient vivre heureux. Il avait été enjoint aux tempêtes d'expirer à leurs pieds. Gouvernés par un de leurs frères, ils n'avaient pas à craindre qu'un novateur turbulent, qu'un étranger ignorant de leurs habitudes, vînt troubler le cours paisible de leurs pieuses traditions.

La fondatrice de Bourgueil avait eu soin, du reste, d'y mettre pour premier abbé un homme qui sût y introduire l'esprit bénédictin. Elle avait un cousin, nommé Gausbert, que son mérite avait déjà fait appeler au gouvernement de plusieurs abbayes, notamment de celles de Maillezais, de Saint-Julien de Tours et de Marmoutier. « Nostre illustre et vertueuse comtesse... le tira de l'abbaye de Saint-Julien pour prendre l'administration et gouvernement du monastère de sa fondation, lequel il gouverna avec édification des peuples et satisfaction de ses religieux... De son épitaphe, on peut conclure que ce bon abbé estoit aussi recommandable par ses vertus et mérites, qu'il estoit illustre par sa naissance ; combien il estoit zélé pour l'observance régulière, libéral et

[1] « Si autem comitatus Andegavensis vel etiam tota provincia, aliqua forte existente causa, excommunicationis sententia fuerit obligata, divini officii ministerium in eodem cœnobio peragendi licentia reservetur. » *Ibidem.*

[2] « Ecclesiæ autem ipsius monasterii in quibuscumque territoriis sitæ maneant absque alicujus episcopi seu archidiaconi nec non et alterius personæ inquietudine, excepto synodali..... » *Ibid.*

aumosnier[1]..... » Pour faire de ses religieux de véritables bénédictins, Gausbert, avec l'amour de la vertu, leur avait inspiré la passion de l'étude. Sachant qu'un monastère sans bibliothèque est une forteresse sans arsenal[2], il avait prélevé, sur chacune des abbayes qu'il avait gouvernées précédemment, un tribut de livres destiné à enrichir Bourgueil[3].

Le calme de la solitude, la piété, l'étude, tout appelait Baudri à Bourgueil pour y goûter le bonheur d'un beau rêve satisfait. Quand il y vint, l'abbaye était gouvernée par un religieux que recommandaient *sa piété et doctrine*[4], par un vrai fils de saint Benoit. Entouré de l'estime universelle, l'abbé Raymond voyait, comme tous ses prédécesseurs, s'accroître de jour en jour les biens légués à Bourgueil par sa fondatrice. A son école, Baudri

[1] Manuscrit de Dom Fouquet, 217. — L'on voit qu'à Bourgueil les moines gardaient longtemps le souvenir des bienfaits passés. Il est impossible de lire le cartulaire sans être touché de la vénération qu'ils avaient conservée pour leur fondatrice. Chaque année ils célébraient son anniversaire avec la plus grande solennité. Voir 72 : « Excerptum ex antiquis consuetudinibus Monasterii Sancti Petri Burguliensis. » — Cf. p. 189 : « Item, le Révérend Abbé doit chacun an, la vigille et jour de saint Germain, un cierge de dix ou douze livres de cire, ardant la nuit et le jour, pour la Révérence de la bonne dame Fonderesse, à son tombeau. » Appointement de 1437.

[2] « Claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario. » C'est un dicton bien connu du moyen âge.

[3] « Le chronologiste de Saint-Julien n'a point rendu justice à Gausbert lorsqu'il a dit qu'il avoit rendu peu de services à sa première abbaye, et qu'il l'avoit dépouillée pour enrichir ses abbayes nouvellement fondées, leur donnant des livres, des ornements et d'autres meubles de celle de Saint-Julien. En quoi certainement il ne fit qu'agir en bon père qui doit pourvoir aux nécessités de tous ses enfants, et qui prend du superflu des uns pour satisfaire aux inévitables nécessités des autres. » *Histoire de l'abbaye de Marmoutier*, par Dom Edmond Martène, publiée pour la première fois par l'abbé C. Chevalier. Tours, 1874, 2 vol. in-8°, t. I, 238.

[4] Manuscrit de Dom Fouquet, p. 224.

allait devenir un bon religieux, d'autant plus facilement qu'il apportait à ses nouveaux maîtres le goût de l'étude, de tout temps recommandé par la règle de Saint-Benoit, comme un des moyens les plus efficaces d'arriver à la sainteté.

Ce n'est pas seulement au XVIIe siècle que les Bénédictins prirent, dans la science, un rang que les savants de nos jours ne leur ont pas contesté. Les religieux de la congrégation de Saint-Maur ont eu de dignes ancêtres dans les moines du XIe siècle. A cette époque, le mouvement qui pousse tous les arts et toutes les sciences dans la voie du progrès, part des monastères bénédictins [1]. Il n'est pas jusqu'à la médecine que l'on ne puisse appeler une science bénédictine. Ziegelbauer a pu commencer par ces mots un chapitre de son histoire littéraire de l'ordre de Saint-Benoit : *Historia medicinæ prout inter Benedictinos excultæ* [2]. L'école de Salerne, comme les universités d'Oxford et de Cambridge, a pour fondateurs des Bénédictins [3].

Aussi, la vie des moines dans le cloître était en quelque sorte la continuation de leur éducation première. Nous avons le programme des études que devaient, au XIe siècle, parcourir les novices bénédictins. Voici ce qu'écrit Alfano [4] au cardinal Théodin [5], qui avait étudié

[1] Voir surtout Montalembert, *Les moines d'Occident*, t. VI; Paris, 1876, in-8°, livre XVIII, chap. IV : « Services rendus par les moines à la science, à l'éducation, aux lettres et à l'histoire. »

[2] Montalembert, *ibid.*, 220.

[3] *Ibid.*, 170.

[4] Alfano, des princes de Salerne, moine du Mont-Cassin en 1056, abbé du monastère bénédictin de Salerne, puis archevêque de cette ville en 1058, mort en 1085.

[5] Théodin, fils du comte des Marses, novice, puis moine au Mont-Cassin, créé cardinal par le pape Nicolas II.

au noviciat du Mont-Cassin : « Toutes les sciences di-
« vines et humaines, dans leurs moindres parties, ont
« été l'objet de vos travaux. La lecture des psaumes, la
« versification, la musique vous ont dévoilé leurs se-
« crets. Vous vous essayez, avec une égale facilité,
« dans l'hexamètre, la poésie rhythmique et la prose.
« Quel que soit votre adversaire, vous pouvez résoudre
« ses objections, en termes dignes des tribunaux civils. A
« l'aide des neuf chiffres, vous savez résoudre tous les
« problèmes. Vous connaissez les différentes sortes de
« quartes et de quintes ; les signes où se produisent les
« éclipses de soleil ; pourquoi ce phénomène n'arrive
« qu'à la treizième lune ; ce que fait Mars, l'astre brû-
« lant, qui reste dans le Cancer la moitié de l'année et
« qui, pendant l'autre moitié, va visiter les autres signes ;
« pourquoi, dans le mois de novembre, l'ombre du
« corps humain atteint trois fois trois pieds [1]. »

Baudri a fait les mêmes études que Théodin. Nous verrons que son poème à la comtesse Adèle, n'est qu'une brillante amplification du poème d'Alfano. Mais comme Théodin, il sut acquérir des biens plus précieux que ceux de la science. Heureux moine, ami de sa règle au point de redouter la souillure du plus léger manquement [2] ! Aussi l'abbé Raymond le distingua parmi tous ses frères et lui confia la charge de prieur, la plus importante après celle d'abbé.

En cette qualité, Baudri représenta son monastère

[1] Giesbrecht ; *De litterarum studiis apud Italos primis Medii Ævi seculis*. Berolini, 1845, in-4°, p. 48.

[2] *Ibidem :*

« Cuncta refutasti, quod et his meliora parasti...
Rite times felix modico vel crimine ledi. »

s très-difficiles. Les chanoines de Tours réclamaient aux moines de e de Saint-Cyr, que Landri leur avait i leur fit abandonner leurs prétentions. e Saint-Jouin refusaient de remettre aux bourgueil les églises d'Argenton-le-Château, oi de Blois leur avait données. De nombreuses s d'accommodement avaient échoué. Enfin, e de Poitiers, Isembert, invita les deux parties à valoir devant lui leurs titres. Une assemblée eut à Thouars. Ce fut Baudri qui plaida pour Bourgueil. paraît qu'il gagna sa cause; car nous trouvons, dans ne charte, qu'Isembert confirma à l'abbaye de Bourgueil les églises que Baudri avait voulu lui faire maintenir[1].

Baudri, déjà connu pour un moine pieux et lettré, venait de se révéler comme administrateur. Aussi, à la mort de Raimond, 25 décembre 1089, ses frères l'élurent abbé.

[1] *Carta Isemberti, Pictaviensis Episcopi, de confirmatione Ecclesiarum Argentone Castro monachis Burgulii.* (Cartulaire de Dom Fouquet, p. 118.)

au noviciat du Mont-Cas
« vines et humaines, d
« été l'objet de vos tra
« versification, la mu
« crets. Vous vous e
« dans l'hexamètre,
« Quel que soit votr
« ses objections, en
« l'aide des neuf c
« problèmes. Vous
« quartes et de qu
« éclipses de sol
« qu'à la treizièn
« lant, qui reste
« qui, pendant l
« pourquoi, da
« corps humain
Baudri a fait
verrons que s
qu'une brillant
comme Théodi
que ceux de la
au point de re
ment [2] ! Aussi
ses frères et l
portante après
En cette q

[1] Giesbrecht ; *I*
seculis. Berolini,
[2] *Ibidem :*

« Cunct
Rite t

CHAPITRE III

.es occupations littéraires de Baudri, abbé.

tudes littéraires de Baudri. — Sa facilité à versifier sur toute de sujets. — Abus du vers latin au XIe siècle. — Ses tablettes. n copiste. — Son doreur. — Influence de l'Orient sur les arts e siècle. — Sur les enluminures. — Les enluminures dans les nts de Bénédictins au moyen âge. — Écoles d'enluminures à gueil. — Le livre de Baudri. — Public auquel il s'adresse. — x publics dans les lettres au XIe siècle.

usqu'ici la volonté d'un autre a réglé pour Baudri age des biens qu'il est venu chercher à Bourgueil; intenant qu'il est abbé, il peut en jouir dans la me-re de ses désirs. Ses vœux sont exaucés; rien ne endra désormais l'arracher à l'étude[1]. Il peut confier un autre ces soins matériels qui diminueraient ses isirs; un jeune clerc, docile à ses moindres ordres, chargera de lui préparer ses tablettes[2]. Il est libre l'écrire à qui bon lui semble; on lui répondra, car les

[1] CLXXVIII, *De sufficientia votorum suorum :*

« A studiis vero nil posset me revocare. »

[2] « Sit procurator puer ad mea vota paratus
Qui properans tabulas præparet et calamos;
Qui domui præsit ne nobis otia desint. »
(*Ibid.*)

lettres d'un prélat ne restent jamais sans réponse[1]. Personne ne l'empêchera d'aller, par un beau jour, chercher l'inspiration dans la nature, de s'arrêter dans un bois pour entendre chanter le rossignol[2], ou de dormir sur les bords[3] d'un ruisseau dont le doux murmure appelle le sommeil. S'il lui plaît de voguer en rêvant sur la Loire, qu'il place à côté du Simoïs et du Xanthe[4], des serviteurs sont prêts à mettre à la voile pour lui faire, à son gré, remonter ou descendre le courant sur le bateau de l'abbaye[5]. L'allure lente d'un cheval paisible facilite en lui la rêverie, d'où naît l'inspiration. Tenir sa monture du choix d'autrui, c'est être exposé, surtout quand on est clerc, à de terribles mécomptes.

On sait que le P. Canaye avait demandé au maréchal d'Hocquincourt un cheval doux, paisible, tel que lui-

[1] « Attamen inveniam mihi qui respondeat apte
Qui mihi rescribat scribere si placeat. »
(*Ibid.*)

[2] « Sepibus in nostris pernox Philomela maneres.
Antiquos fletus et querulos replicans. »
(*Ibid.*)

[3] « Unda mihi somnos exciret murmure rauco. »
(*Ibid.*)

[4] Pièce inédite XLI, *Paris Helenæ* :

« Quis prætermittat Simoentis clara fluenta
Quis Xanthi...
Cui præter Ligerim nullus similabitur... »

[5] « Carta Aymerici Comitis Nannetensis civitatis, qui dimisit omne debitum quod ei pertinebat de una navi, quæ per Ligerim eundi vel redeundi transitum habuerit, monachis Sancti Petri apostoli Burguliensis. Cœnobii hujus tenor sequitur..... »

« Ego Aymericus... indulgeo indultumque in perpetuum esse volo theloneum et omne debitum, etc. » (Cartulaire de Dom Fouquet, 27, 28.)

Selon Dom Housseaux, cette charte remonte à l'an 1000.

même il devait être : *qualem me decet esse mansuetum.* Le maréchal lui donna son bon cheval, qui l'emporta d'un train tel qu'il n'eut assurément pas le loisir de rêver[1]. Plus heureux, Baudri pouvait choisir lui-même, dans les écuries du monastère, la douce monture qui lui convenait ; il pouvait en procurer une aussi paisible à son secrétaire[2]. On a dit qu'un poète de notre XIXe siècle, Lamartine, partait quelquefois à cheval, dès le matin, accompagné d'un secrétaire, faisait une longue course, s'arrêtait dans une auberge et laissant trotter sa plume, la bride sur le cou, écrivait quelqu'une des pièces qui font notre admiration.

L'allure de Baudri devait être plus calme ; sa mélancolie, plus saine que celle de Lamartine. Il chevauchait à petites journées, emportant ses tablettes, repassant dans sa mémoire ses réminiscences classiques. Il les mettait en œuvre lorsqu'il s'arrêtait dans quelque monastère, ou qu'il était rentré à Bourgueil.

Après une nuit où il avait continué sa rêverie de la veille, dès le matin, comme Horace[3], il demandait ses tablettes et son stylet. Baudri aime trop à peindre tout ce qui le touche pour ne pas nous décrire ces instruments de travail. Il avait un stylet qui lui servait depuis

[1] Gidel, *Œuvres choisies de Saint-Évremond*, Paris, in-12, p. 139.

[2] Pièce inédite CLXXXVIII :

« Et fortunatis sit in ædibus unus et alter.
Qui me comportet quandoque *mitis* equus. »

[3] « Et prius orto
Sole vigil calamum et chartas et scrinia posco. »
(Hor., *Ep.* II, 1, 112.)

Pièce inédite CLIII, *Ad diem in qua lætatus est :*

« Matutinus ego tabulas grafiumque pararam
Invitaturus nostras ex more Camenas... »

dix ans lorsqu'il le brisa. Ce petit accident lui devient une occasion de versifier. Il nous chante toute la série de travaux, qui ont concouru à faire ce stylet qu'un instant a détruit : les fouilles du mineur, les durs labeurs du forgeron. Nous voyons les marteaux, les soufflets se mouvoir, nous entendons grincer la lime qui le polit[1]. Baudri se rappelle la forge de Vulcain et l'activité des Cyclopes. Virgile est certainement présent à son esprit : la fabrication d'un stylet arrache à l'abbé de Bourgueil la même exclamation, qu'au poète d'Auguste la fondation de Rome.

Baudri n'est pas moins pompeux quand il chante ses tablettes. L'abbé de Séez lui en avait envoyé, formées de huit planchettes et présentant quatorze pages enduites de cire verte. Baudri célèbre le présent de son ami. « On peut, dit-il, avoir des tablettes plus grandes « ou plus petites, mais non pas d'une beauté pareille. « Elles sont petites ; elles auraient à peine un demi-pied, « si leur longueur était double. Mais la race des géants « est passée depuis que, pour avoir voulu attaquer des « dieux, ils ont été anéantis par la foudre. Les hommes « ne sont plus que des nains ; naines sont mes ta- « blettes. » On s'attendait peu à voir Baudri expliquer la petitesse de ses tablettes par l'histoire de la destruc-

[1] Pièce inédite CLIV, *De graphio fracto gravis dolor :*

« Gemit incus, duplicat ictus.
Alte sustollens brachia nigra faber.
Per varios nisus tandem stilus effigiatur
Quippe stilum tantæ condere molis erat !
Rursus inest operi, limas parat ad poliendum
Hic polit, hic acuit, hic quoque quadrat homo.
Quemque tot et tanti graphium peperere labores
Et tantum tempus, abstulit una dies ! »

. Mais il a comme besoin d'épancher à
ɔn érudition littéraire. Du reste, il des-
ıteurs de la Mythologie, pour nous dire
dimension de ses belles tablettes. Chaque
à peine huit vers en largeur, et un hexa-
ɜueur. Comme il y a huit planchettes en-
ux côtés, excepté celles de l'extrémité qui
ıites qu'à l'intérieur, elles peuvent contenir
vers. Baudri veut pour ses tablettes de la
ıgréable aux yeux, des courroies solides, un
par l'angevin Lambert, un étui cousu par
lle-même, qui les défende de tous les acci-
reut les conserver pendant toute sa vie et les
ermées, avec lui, dans son tombeau[1]. S'il ad-
la vétusté ronge les courroies qui les relient,
ıouvellera le cuir. Baudri prend un soin pieux
nstruments de travail ; l'ordre et la propreté lui
nt, comme à saint Augustin, des demi-vertus.
let émoussé par l'usage, une cire noircie par le
l'offusquent[2].

ant d'écrire avec son stylet bien affilé, sur ses ta-
es enduites, dès la veille, de cire fraîche, Baudri,
r se mettre en verve, lisait des vers latins. Cette lec-
e l'excitait, comme l'éperon excite le cheval ; elle le

[1] Pièce inédite XLVII, *Ludendo de tabulis suis* (*Romania*, 30).
[2] Pièce inédite CCXXXIV, *Ad tabulas* (*Romania*, 47) :

« Nescio quis vel quid juncturam corrigiarum
Discidit, at spero quod senium nocuit.
Huic vestro morbo nostra pietate medebor,
Nostro restituam munere corrigiam...
Et turpat vestram cera vetus speciem...
Ergo pro nigra viridantem præparo ceram...
Non stilus obtusus sulcabit jugera vestra. »

portait et lui donnait l'agilité que le vaisseau reçoit de la rame[1]. En effet, le vers latin, quelque médiocre qu'il soit, outre la pensée et l'image qu'il exprime, possède un élément qui s'adresse à l'oreille, et met en nous je ne sais quelle facilité à reproduire le rhythme : c'est l'harmonie. La lecture des vers produit en nous la même chose qu'un instrument de musique, ou une chanson : l'air que nous avons entendu se répète de lui-même en notre esprit et se chante, comme à notre insu. De même, le mouvement et la mesure du vers se fixent en notre souvenir, et nos pensées prendraient facilement la marche et l'harmonie du vers, quand nous avons lu une poésie. Pour certaines natures sensibles, habituées au rhythme, le vers se présente, de lui-même, comme le moule de leur pensée.

Baudri abusait de cette facilité à revêtir sa pensée de la forme du vers latin. Il l'emploie pour faire part de ses joies ou de ses tristesses, pour inviter à venir le voir, à partager son dîner. A-t-il été frappé d'une chose extraordinaire ? il la décrit en vers latins. Les orgues de l'église de Worcester, sa roue symbolique, lui ont suggéré trois pièces différentes[2]. Il n'est pas jusqu'à ses cauchemars qu'il ne raconte en vers. Pendant une nuit d'insomnie, il s'était vu chevauchant, selon sa coutume, sur sa mule, que conduisait un soldat. Il arrive au pont d'un grand fleuve ; ce pont lui semble solide ; il s'avance, mais, arrivé au milieu, il sent que le bois

[1] Pièce inédite CCXXXV, *Ad Geraldum :*

« Quandoque præpes equus calcaribus exagitatur
Et navis tonsis exagitata ruit.
Respondebo tibi si versibus exagitabor. »

[2] Pièces inédites CCLI, CCLII, CCLIII.

ur, il est précipité dans les flots, d'où il
l'après des efforts inouïs. Baudri nous
trente-deux vers, les diverses phases de
[1].

arcourt la liste des œuvres poétiques des
Hildebert, on est étonné de voir avec
ion ils jettent dans tous les sujets, même
aires, les richesses du vers latin. Un moine,
dri, avait fait un poëme sur la taupe :
ite Etienne du mérite de ses vers et du
lui en a causé la lecture[2]. Mais quels re-
a pas songé à exploiter un si beau sujet[3] !
naturel que la littérature latine, devant l'inva-
oman dans le domaine des lettres, voulût
ce qu'elle possédait de plus beau. Dans ce
, où paraissent les premières chansons de
lle prodigue la poésie, semblable à ces gueux
le point d'être chassés par le propriétaire de
ison, pour donner une haute idée de leur for-
portent leurs plus beaux habits, encore que ces
ne cachent que la pauvreté. Nous sommes bien
les belles théories sur la poésie, qui ont eu cours
siècles de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV. En
ndant chanter les Sophocle, les Virgile, les Racine
les Boileau, on pensait que la poésie était fille du
l, qu'elle n'avait été donnée aux hommes que pour
xprimer leurs pensées les plus divines. La philosophie,
disait-on, est nécessaire à la poésie ; point de poésie

[1] Pièce inédite XXVII, *Somnium et expositio somnii.*
[2] Pièce inédite CLII, *Ad Stephanum monachum suum.*
[3] Pièce inédite CXCIII, *De talpa se reprehendendo :*

« Væ mihi !... »

portait et lui d[illegible] premier. En effet, puisq[illegible]
la rame [1]. [illegible] pas tous les sujets [illegible]
qu'il soit, ou[illegible] s'adressent pas aux choses
sède un élé[illegible] idéal qui donne p[illegible]
je ne sais q[illegible] même, la littérature es[illegible]
l'harmoni[illegible] qu'exprimer les senti[illegible]
même ch[illegible]
chanson [illegible] que les poètes du xv[illegible]
même en[illegible] la poésie à des sujets [illegible]
De mêm[illegible] l'honneur de la prose,
en note[illegible] conscience, et qu'
ment la[illegible] au passe-temps honnête
lu une [illegible] de Bazas qu'il ne dom[illegible]
tuées [illegible] de récréation, encore
comme [illegible], comme s'il avait [illegible]
Ba[illegible] par à ces aimables ba[illegible]
la forc[illegible] il les faisait tra[illegible]
ses joi[illegible] de l'ordre et l'éclat
voir, [illegible]
extra[illegible] Baudri avait rempli ses tabl[illegible]
de l'é[illegible] qui devait transcrire
sugge[illegible] à l'un de ses copist[illegible]
ses ca[illegible] lui a rend[illegible]
nuit d[illegible] de [illegible]
tume, [illegible] qu'il lui confi[illegible]
au po[illegible] à Baudri, p[illegible]
s'avan[illegible] de leur entre. Pour l'é[illegible]

[1] Pi[illegible]

[1] Fo[illegible]

fait briller à ses yeux l'immortalité qu'il obtiendra par ces vers ; il lui promet de plus une faveur toute spéciale : il l'emmènera à Rome à ses frais. Mais qu'il se mette à l'œuvre pour gagner ces récompenses.

Soit que cet Hugues n'acceptât pas les offres de Baudri ou fût destitué de ses fonctions, soit qu'il eût besoin d'un collègue ou d'un successeur, nous trouvons, dans les vers de Baudri, un autre copiste nommé Gautier. Cet enfant, qui ne connaissait pas sa patrie, était vagabond, quand Baudri le choisit à cause de sa belle écriture [1].

Ce n'était pas assez d'avoir un copiste ; Baudri voulut un doreur. Gérard, né d'une famille de Tours, boiteux comme Jacob, habile comme Beléséel [2], vint exercer à Bourgueil l'art des enluminures [3]. Mais il paraît qu'il n'était pas aussi laborieux qu'habile. Baudri se plaint de ce qu'il ne transcrit pas ses vers assez vite sur le parchemin. « Pendant que tu paresses, j'ai rempli « mes tablettes. Comment mettre des vers sur des « vers ? » Il faut donc que Gérard secoue sa paresse et vide les tablettes, pour donner au poète les moyens d'exercer sa muse.

Gérard aimait, paraît-il, à se promener l'été et à rê-

[1] Pièce inédite XXXVI (*Romania*, 27) :

« Elegi puerum scribentis in arte peritum...
Qui geniale solum vagus, ut tu, dicere nescit. »

[2] Sculpteur juif dont il est parlé dans l'Exode.

[3] « Gerardum quemdam, natu proavo Turonensem.
Claudicat ut Jacob... Beleseel similabat. »
(*Ibid.*)

Pièce XLIV (*Romania*, 29) :

« Carmina carminibus nostris super apposuissem
Si super apposita susciperent tabulæ.
Implevi nostras, dum tu pigritare, tabellas. »

ver dans les prairies qu'arrose l'Authion. Peut-être allait-il puiser, dans la belle nature des bords de la Loire, l'inspiration dont il avait besoin pour enluminer le livre de Baudri [1].

Ce livre était un objet d'art. Les capitales, ornées de figures, devaient être rehaussées d'or [2]. Baudri rappelle, à différentes reprises, que les initiales de chaque vers se distinguaient par des couleurs différentes. Il recommande à Hugues [3] de faire alterner le rouge avec le vert, le bleu ou le noir, pour que le commencement du vers se détache du reste : « Au moins, dit-il, l'exécution du « livre lui donnera une valeur que n'ont pas les vers. « Les pensées ne sont pas assez profondes pour lui ga- « gner des lecteurs, mais la beauté du manuscrit lui en « attirera. Il séduira par ces lettres qui sont lumineuses « et comme souriantes, si toutefois il ne peut le faire « par la beauté des mots [4]. »

[1] Pièce n° XXXVI :

« Et juvat æstivis Cambio temporibus. »

[2] « Præcepi fieri capitales ære figuras.
Ad nos miserunt Arabes huc forsitan aurum
Materiarum quo signa priora micant. »
(*Ibid.*)

[3] « Introitus alios minio viridique colore... »
(*Ibid.*)

Pièce inédite CLXVI, *Ad scriptorem suum :*

« Altera de minio capitalis littera fiat,
Altera de viridi, glaucove nigrove colore. »

[4] Pièce XXVI (*Romania,* 27) :

« Ut quod non sensus res tribuat pretium...
Ut quos allicere sententia plena nequibit,
Hos saltem species codicis alliciat.
Hæc igitur lucet, hæc vero littera ridet,
Sed non arrident dicta decora tibi. »

Les relations de la Gaule avec les Orientaux donnèrent, à la fin du XIe siècle, un essor nouveau à tous les arts. Lorsque les Normands allaient dans la Pouille ou dans la Sicile visiter leurs compatriotes mêlés aux Grecs et aux Sarrazins, ils en rapportaient les modes des habits « barbaresques, » des robes traînantes, des cheveux frisés, de la longue barbe et du bonnet phrygien. Les Vénitiens, pour leur commerce, pénétraient jusqu'au centre des Gaules, jusqu'à Limoges. C'était alors que l'architecture devenait byzantine dans quelques provinces : on bâtissait Saint-Front, de Périgueux. La sculpture imitait les riches costumes des Orientaux. Il n'est pas rare de voir des statues de cette époque, comme à Chartres et à Angers, dont la figure toute gauloise contraste avec les habits byzantins. On remarque en effet comme deux caractères dans la sculpture de cette époque. L'artiste fait effort pour prendre des types existants, et les substituer aux figures inanimées de ses prédécesseurs. D'un autre côté, il drape ces figures vivantes dans des costumes riches, qui rappellent l'Orient. L'enlumineur, aidé par les mêmes causes, donne à son art les mêmes progrès. Les figures de ses vignettes se rapprochent davantage de la nature; mais les ornementations de tout genre se ressentent de l'influence orientale. Limoges, où venaient pour leur commerce les Vénitiens, offre dans ses manuscrits des caractères byzantins, que l'on ne trouverait pas dans les manuscrits du Nord. Le Midi se ressent du voisinage des Maures, et les manuscrits du XIe siècle de l'abbaye de Saint-Sever en Gascogne nous montrent des traces de l'art mauresque. Un manuscrit de l'abbaye de Montmajour, au diocèse d'Arles, datant de la seconde moitié

ver dans les prairies qu'arr[illegible] [illegible]auresque, comme
lait-il puiser, dans la belle [illegible] [illegible]-sever. Un psautier
l'inspiration dont il avait [illegible] [illegible]nale, n° 30 du fonds
de Baudri [1].

Ce livre était un objet [illegible] [illegible] David jouant de la
figures, devaient être re[illegible] [illegible]mmagnons vêtus du cos-
à différentes reprises, q[illegible]
se distinguaient par des [illegible]ures ou enlumineurs du
mande à Hugues [3] de f[illegible] [illegible]rs nouvelles inspirations
le bleu ou le noir, pou[illegible] [illegible] les marchands vénitiens
se détache du reste : [illegible] que les campagnes contre
« livre lui donnera u[illegible] [illegible] Terre-Sainte avaient
« Les pensées ne so[illegible] [illegible]ette conquête pacifique
« gner des lecteurs, [illegible] l'Occident, s'achè-
« attirera. Il séduira [illegible] croisades. Pendant que
« et comme souria[illegible] [illegible] armes, comme Rome
« par la beauté des [illegible] elle se laissera envahir
[illegible] que ce soit une loi de
[illegible] avancent de l'Orient
[illegible] toujours du Nord.
[illegible] cette influence by-
[illegible] Baudri veut un
[illegible] parle de l'or des
[illegible] ne rêve ornée

[1] Pièce n° XXXVI :

« Et juvat æ[illegible]

[2] « Præcepi fi[illegible]
Ad nos m[illegible]
Materia[illegible]

[3] « Introitus [illegible]

Pièce inédite CLX[illegible]

« Altera d[illegible]
Altera d[illegible]

[4] Pièce XXVI (*Ro*[illegible]

« Ut q[illegible]
Ut quos [illegible]
Hos [illegible]
Hæc ig[illegible]
Sed [illegible]

[illegible] Baudri était bien un

[illegible] du mouve-
[illegible] ont écloses les
[illegible] ivre une œuvre
[illegible] révolutions su-

[illegible] des manuscrits, par

ornementation et par la calligraphie, ce fait
nt accepté qu'une série de noms monas-
résente aujourd'hui, dans l'histoire de l'art,
on de la peinture longtemps dédaignée[1]. »
rs calligraphes, les plus habiles enlumineurs
âge ont donc été des Bénédictins. « Durant les
rudes qui précédèrent la grande rénovation
de Charlemagne..... ceux des couvents où
tivait la calligraphie appartenaient presque
l'ordre de Saint-Benoit[2]. » C'est un bénédictin,
qui, sous Charlemagne, fit de la calligraphie un
nparable ; l'école la plus brillante en fut établie
dans l'abbaye bénédictine de Saint-Martin de
Ce sont encore les Bénédictins qui tirèrent l'art
luminure du sommeil où il était resté enseveli, du
du xe siècle à la fin du xie.

nscrire les manuscrits était, pour les moines, tra-
à la gloire de Dieu. « Chaque mot des saintes
ritures transcrit par le moine studieux, dit Cassio-
re, est une blessure faite à Satan..... Un roseau
lé, en courant sur l'écorce, y trace la parole di-
e, comme pour réparer l'injure de cet autre roseau
nt le diable fit frapper, au jour de la passion, la tête
Seigneur[3]. » Chaque monastère avait son scripto-
m ou salle de transcription, où les humbles artistes
nevaient patiemment ces œuvres, que les bibliothèques
les amateurs se disputent comme des merveilles. Ils

B. Charles Mathieu. Notice historique et texte explicatif, par Ferdinand
Denis. Paris, p. 22.

[1] *Ibid.*, p. 23.

[2] *Ibid.*, p. 87.

[3] Cassiodore, cité par Montalembert, VI, p. 216.

écrivaient, ils peignaient malgré le froid, finissant pendant la nuit ce qu'ils n'avaient pu faire pendant le jour [1], travail si pénible qu'ils ne l'achevaient point sans pousser un soupir de soulagement. Telle la joie du matelot quand il arrive au port, après avoir échappé au courroux des ondes [2]. Pour tout paiement, ils réclamaient une prière de ceux qui, dans la suite des âges, feuilletteraient les pages écrites par eux avec tant de fatigue [3].

L'école d'enluminures de Bourgueil, dut être comptée au nombre des plus célèbres. Girard était déjà un artiste, quand Baudri le fit venir [4]. Il avait été formé à Tours, la ville des enlumineurs incomparables et des précieux manuscrits [5]. Or, le séjour de Bourgueil développa le talent de Girard.

Burgulius prudens hunc educat ingeniosum [6].

Quand Baudri a orné son livre de toutes les grâces

1 « Dum scripsit friguit, et quod cum lumine solis
Scribere non potuit, perfecit lumine noctis. »
(*Ibid.*, 212.)

2 « Nauta rudis pelagi ut sævis ereptus ab undis
In portum veniens, pectora læta tenet.
Sic scriptor fessus, calamum sub calce laboris
Deponens... »
(*Ibid.*)

3 « Te quoque suppliciter, Christi benedicte sacerdos,
Codicis istius frueris qui forsitan ipse
Inter sacrorum solemnia sis memor ipse. »
(*Ibid.*, 213.)

4 Pièce XXXVI :

« Commoda sors arabem contulit artificem.
Hunc quia callebat, quia Beleseel similabat
Gualterio sodes addidimus socium. »

5 Ferdinand Denis, p. 124, 125.

6 Pièce XXXVI.

d'une belle écriture, et de tous les agréments de l'art du doreur et du peintre, il le laisse partir.

Ses souvenirs classiques et aussi sa petite vanité littéraire, ne lui permettent pas de le livrer aux aventures de la critique publique, sans lui adresser ses conseils en vers. Horace et Martial ont fait des épîtres à leurs livres, pour les fortifier contre la censure des envieux [1]. Baudri prendra ce ton classique. C'était, du reste, une occasion favorable pour prévenir les attaques des ennemis. Il fit donc la *Consolation à son livre contre les détracteurs* [2].

Si dans la vie humaine la censure du public soutient souvent notre vertu, elle devient facilement une occasion de plus grande perfection dans le domaine des arts. Quand le poète compose et qu'il songe aux envieux qui le liront, pèseront ses vers et en discuteront la valeur, il devient plus sévère, il châtie son style pour ne pas laisser prise à la critique. S'il est bon pour le poète d'avoir un censeur ami, il lui est presque aussi avantageux d'avoir des envieux.

Ces ennemis, si utiles au poète, servent aussi à ceux qui veulent l'étudier. Les amis d'un homme, en ne montrant que ses beaux côtés, le déguisent plus qu'ils ne le font connaître. Ses ennemis, au contraire, par le soin qu'ils mettent à dévoiler ses petits côtés, à discuter ses défauts, nous donnent peut-être plus exactement sa valeur. Puis lui-même, obligé de répondre à leurs attaques, de dévoiler ses intentions et la fin de ses œuvres, nous met au vrai point de vue d'où il faut le juger.

[1] Horace, *Ep.*, I, 20; Martial, *Epigr.*, I, 4.
[2] Pièce inédite XXXVI, *Contra detrectatores consolatur librum suum.*

écrivaient, ils peignaient malgré le froid, finissan
dant la nuit ce qu'ils n'avaient pu faire pen
jour [1], travail si pénible qu'ils ne l'achevaie
sans pousser un soupir de soulagement. Telle
matelot quand il arrive au port, après avoir é
courroux des ondes [2]. Pour tout paiement,
maient une prière de ceux qui, dans la suit
feuilletteraient les pages écrites par eux av
tigue [3].

L'école d'enluminures de Bourgueil, du
au nombre des plus célèbres. Girard était
quand Baudri le fit venir [4]. Il avait été f
ville des enlumineurs incomparables
manuscrits [5]. Or, le séjour de Bourg
talent de Girard.

Burgulius prudens hunc educat inge

Quand Baudri a orné son livre

1 « Dum scripsit friguit, et quod cu
Scribere non potuit, perfecit lu

2 « Nauta rudis pelagi ut sævis ere
In portum veniens, pectora
Sic scriptor fessus, calamum
Deponens... »

3 « Te quoque suppliciter, Christi
Codicis istius frueris qui fors
Inter sacrorum solemnia sis

4 Pièce XXXVI :

« Commoda sors arabem co
Hunc quia callebat, quia Bele
Gualterio sodes addidimus

5 Ferdinand Denis, p. 124, 125.
6 Pièce XXXVI.

. monas-

·s premiers
moins lettré,
ar lui chantent
le public des
x poésies latines
de Guillaume IX,
in, on pourra se
ont les amusements
. élevé dans le culte
x jeux poétiques ; il
éveiller les souvenirs
re, nourri au milieu des
ssiers. Il aime à entendre
us son idéal littéraire dans
·s latins, mais dans la pein-
sensuels. Il aime à entendre
lantes et les victoires amou-
ne dans la littérature ces deux
ui persistent à travers le moyen
le monde latin purifié par le
e monde barbare issu des inva-

CHAPITRE IV

Baudri poète didactique

Côté pratique de la lecture des poètes au moyen âge. — On fait des vers pour instruire et pour édifier. — Vogue de l'Alexandréide de Gautier de Châtillon. — Profit que Baudri a tiré de ses lectures des anciens. — Son poème sur la mythologie. — Tentative d'un poème sur la Genèse. — Son poème à la comtesse Adèle. — Supériorité de son cadre sur celui de Gautier de Châtillon. — Baudri modèle de Gautier. — Ébauche d'un poème épique sur la conquête d'Angleterre. — Leçon d'astronomie, de géographie. — Description de la philosophie, de la musique, de l'arithmétique, de la géométrie, de la dialectique. — La secte des Cornificiens. — La grammaire. — La médecine. — Poésie didactique au moyen âge issue du poème de Martianus Capella. — Cause de la fortune de ce poème.

Les Muses n'ont pas été chassées du monde chrétien par l'Église ; les Pères, les Écolâtres ont pris grand soin de les y retenir, après les avoir fait toutefois descendre du rôle de déesses à celui de maîtresses d'école. Vêtues d'habits sombres, les cheveux ras [1], la verge en main,

[1] Raban-Maur, *De Institutione clericorum*, l. III, c. XVIII, t. CVII, C. 396 — Cf. *Sermones Domini Jacobi Vitriacensis*. Bibl. nationale, fonds latin n° 17509 : « Quod si quis de filiis Israël mulierem pulchram captam in uxorem ducere voluerit, introducet eam in domum suam, et circumcidet ungues, et *radet cesariem*, et *deponet vestem*. Hoc moraliter intelligi potest de libro a philosophis gentilibus edito, qui, si

[illegible] nous ces divines charmeuses [illegible] mission d'endormir les [illegible] leurs joies : préparer les [illegible] sainte et de la théologie, [illegible] des vertus chrétiennes [1], voilà, [illegible] leur tâche austère. Elles [illegible].

[illegible] à l'accentuation [illegible] lesquels les poètes [illegible] des héros et des faux [illegible] leurs élèves ; elles leur [illegible] de la langue [illegible]. Elles leur font [illegible] des livres entiers, en [illegible] trésors de leur [illegible] du trou- [illegible] ils s'échap- [illegible] Égypte où [illegible] des idoles et de leurs [illegible] Hébreu, char- [illegible] Avec les

[illegible] veritati inveniantur in [illegible] poterimus in utilitates

[illegible] nostram eligamus, in [illegible] morum continentur et [illegible] disciplinam prepa-

[illegible] les anciens ont, [illegible] accentuation : « Ut in

[illegible] sont remplis de citations [illegible] de Froimont cite [illegible] Juvénal, Virgile,

armes, sentences philosophiques ou morales, ils abattront les hérétiques et les libertins ; des vases d'or ou d'argent, ils orneront le temple de Dieu [1].

C'est ainsi que, sous l'œil de l'Église, les Muses apprenaient aux écoliers à goûter les poésies anciennes. Que si parfois elles demandaient à composer pour eux de nouveaux chants, il leur était permis, à condition de ne pas se laisser arrêter par des scrupules prosodiques, de chanter un passage d'histoire, une thèse de morale, une leçon de mathématiques. Jamais elles n'étaient plus applaudies que lorsqu'elles chantaient la Bible ou la vie d'un saint [2]. Quoi de plus édifiant, en effet, et quel moyen de mieux préparer les enfants à l'étude de la science sacrée ?

Quand dans leurs rudes mains habituées à l'épée et à la charrue, tombèrent pour la première fois les œuvres d'Eschyle et de Sophocle, les vieux Romains se demandèrent quel gain ils pouvaient en retirer. Dans les écoles du moyen âge, les poètes sont classés suivant le bénéfice qu'ils rapportent. Le poète favori, expliqué de préférence à Virgile dans toutes les écoles de l'Europe, est un clerc

[1] C'est une comparaison fréquente à toutes les époques du moyen âge. Jacques de Vitry (*Ibid.*) l'exprime ainsi : « Dominus instituit scolares suos qualiter spoliandi sint Egyptii ut ditentur Hebrei. In libris gentilium quædam sapientia dicta invenientur. Tales ergo sententias ex hiis assumere, est aurea vasa de Egypto tollere, vestesque ab Egyptiis assumuntur cum..... etc. »

[2] Jacques de Vitry dit qu'il faut, à tous les livres des poètes, préférer la Bible, comme beaucoup plus édifiante : « Et precipue Biblia versificata. »

Pour se convaincre de ce que nous disons, il suffit de jeter un coup d'œil sur les principaux poètes de la fin du XIe et du XIIe siècle. On verra que toutes leurs œuvres ne sont guère que des traductions en vers de livres utiles aux étudiants. Au besoin, ils ont recours à l'allégorie, pour rendre édifiants des sujets qui ne le sont pas.

les filles de Piérus ne s
à qui Jupiter avait
soucis des hommes et
enfants à l'étude de l
les former à la prati
pendant tout le m
doivent instruire

Elles psalmodi
liturgique [2], les
latins ont célé
dieux. Elles le
montrent à e
latine, des e
apprendre p
leur recom
mémoire p
peau qui, p
peront d
il leur fa
adorateu
gés des

nobis p
illo, res
nostras.

[1] Jac
quibus
mentes
rentur.

[2] Jac
entre
pronu

[3] A
profa
Horac
Ovide

s héros, des dieux dont les exploits sont un la vertu. Cette statue de Diane, placée dans un , y prêchera la virginité ; cette image d'Hercule y gnera la force. Persée, vainqueur de Méduse, couragera les moines et les vierges à redoubler d'ar- ur, dans leur lutte contre le malin esprit [1] ; qui peut mieux leur faire comprendre la rapidité avec laquelle le temps nous emporte que ce Saturne, qui dévore ses propres enfants aussitôt qu'ils sont nés [2].

Telles sont les idées que Baudri développe dans un long poème de onze cents vers sur la Mythologie. Les moines et les disciples qu'il a par le monde sont ravis et édifiés. Aussi le poète est-il félicité sans mesure. Quelle bouche divine ! Quelle sagesse dans les paroles ! Quelle prudence dans les actes ! A lui seul, il vaut une foule d'Aristotes ; on l'appelle un autre Homère. Rome, pour l'éloquence, l'eût placé à côté de Cicéron; à côté de Caton, pour la sagesse ; mais Rome ne méritait pas de lui donner le jour ! Il s'est jeté sur les anciens ; il leur a

1 « Laudatur propria pro virginitate Diana
Portenti victor, Perseus exprimitur.
Alcidis virtus per multos panditur actus ;
Omnia si nosti talia mistica sunt. »
(*Ibid.*)

2 « Devorat et tempus quicquid genuisse videtur,
Hoc est Saturnus quod generat comedit. »

Pièce inédite CCXVI. Voici un autre passage du même poème, d'une interprétation non moins curieuse :

« Musarumque novem comitatu gaudet Apollo
Additur et Musis ipse novem decimus.
(Pictus?) enim citharæ joculatur cum decachordo.
Totque instrumentis indiga vox hominis :
Gutture, pulmone, bis bino dente, palato
Conditur et lingua conditur et labiis. »

qui avait fait de la vie d
des sciences ecclésiastiq
chargent les nombreux
témoignent que Gautier
l'abondance des choses i
a rempli l'*Alexandréide*[2]

Quoi qu'il lui ait plu
a lu, interprété, pillé l'
moyen âge. Voyez-le
qu'il est des « serve
Nous traduisons Bau
Voyez-le revenir de
invite les rives de
les parer de ces d
dans son latin, ce
à la débauche. Il
meil, dans la po

[1] Au XIIe siècle,
tantæ dignitatis e
gatur. » Cas. Ou
[2] Les professe
« Intentio actor
no 8486. « Act
toriam de m
utilitas. » Ib
pertinent. U
[3] Pièce in

imposent leurs goûts, leur
voit Ipocras, l'aumonière au
pour chanter Primes et se
clercs, à côté de l'empereur
chal Judas compte les dîmes
des Romains, rend la justice
Caïphas [2]. Alexandre, « pour
ont cornes de moutons au
estes con apele escorpions, »
aubert, heaume, gamboison,

er le moindre scrupule dans le
on en mettait si peu dans la
Gautier de Châtillon prend la
déployer sa science encyclopé-
le meilleur accord, l'Olympe et
déploient leurs machines épiques
font leurs miracles : saint Paul,
urice et la légion thébéenne, saint
béry, le pape, les cardinaux, les
pêle-mêle avec Jupiter, les Titans,
uste, César, Cléopâtre, Pompée et
on de théologie est faite par Gautier
tée par Alexandre et par Darius. L'Écri-

table ronde, mis en nouveau langage, par Paulin
s, in-12. *Histoire d'Ipocras*, p. 248, 251.
Arimathie, p. 125 et 126.
ures du XIIIe siècle reproduites par M. Lacroix :
moyen âge et à l'époque de la renaissance, Paris,
129. Ce n'est pas seulement dans les *Romans* que
reilles fables. Pierre le Mangeur commence l'un des
Verbum Abbreviatum par ces mots : « Quomodo
luit arbores solis et lunæ, etc. » (Migne, CXCVIII, C.

nous parler des arts libéraux, Gautier met aux
avec Alexandre un mage, docteur *in utroque*,
ıble hôtel des sept arts [1]. » Dirons-nous que le
ɛrant tombe plus d'une fois malade à point, pour
ɔus entendions une leçon de médecine [2] ?
succès prodigieux obtenu par l'*Alexandréide* dans
ɔoles, nous invite à la prendre pour le type du
ıe didactique, tel que le demandait le moyen âge.
lus, dans sa partie didactique, l'*Alexandréide* a été
lée sur le poème d'Adèle, au point que l'on retrouve
; d'une fois les mêmes expressions [3]. Gautier avait
ɔon de se faire disciple. Baudri, par le goût, lui était
ɔérieur, comme il l'était à ses contemporains.
Il a vu, en imagination, la chambre d'Adèle : une de
s vastes salles, si communes alors, aux murs couverts
ɛ tapisseries, aux meubles chargés de sculptures, aux
oûtes peintes, au pavé en mosaïque. Là peuvent se
éunir, sans se confondre, les époques les plus opposées,
ıes sciences les plus diverses, comme dans une biblio-
thèque sont rassemblés les ouvrages les plus différents.

[1] *Ibid.*, III, 140, 188 :

« Et caput astriferum sibi vindicat utroque laurus,.. » (172)
« Vive precor, moriensque suum ne destrue tantis
« Artibus hospitium. » (175.)

[2] *Ibid.*, II, 165-170 ; IX, 471-490.

[3] *Poème adressé à Adèle, fille de Guillaume le Conquérant*, par Baudri, abbé de Bourgueil, publié par M. Léopold Delisle, Caen, 1871, in-4°. Baudri avait dit du pavé de la chambre d'Adèle, sur lequel la carte du monde était tracée :

« Lucida materies, lucidiorque vitro. » (730.)

Gautier dit aussi du cristal de sa mappemonde : « Lucidior vitro. » (VII, 394.) « Circuit Oceanus. » (Baudri, 836.) « Circuit Oceanus. » (Gautier, VII, 416.)

ture Sainte est dans toutes les bouches. Le poète lui-même nous en récite des passages, en nous faisant admirer le bouclier de Darius ; il n'attend qu'une occasion favorable pour nous montrer ce résumé en vers de la Bible, qui doit lui valoir le titre de maître en poésie [1]. La femme de Darius vient de mourir ; il lui faut un tombeau digne d'elle. Or, Alexandre a près de lui Apelles, qui connaît admirablement la lettre et l'esprit de l'Écriture Sainte. Il lui ordonne de sculpter sur une montagne tous les faits, tous les personnages dont parle la Bible, depuis l'origine du monde jusqu'à la bataille d'Issus. Gautier nous explique l'œuvre du sculpteur, à mesure que celui-ci l'exécute. Le tombeau achevé, Alexandre s'aperçoit qu'il est temps de livrer la bataille d'Arbelles, et se hâte de faire lever le camp.

Festinus castra moveri
Imperat, et rapido cursu bacchatur in hostem [2].

La mort de Darius permet à Gautier de nous fai leçon de géographie. Il couronne le tombeau d'un de cristal. Sur ce globe paraissent la fastueuse N die, la Lombardie avare, l'Arabie parfumée, l belliqueuse, la Champagne avec ses vignes, B maison d'Evandre, la Bretagne avec son Table Ronde, les Anglais avec une grâce a n'ont pas tous su garder, et les Teutons dont nous n'avons pas appris qu'ils se s

Teutonicusque suum retinet de mor

M. Gualtheri ab Insulis dicti de Castellion
F. A. W. Mueldener. Lipsiæ, 1863, in-16, II.
[2] *Ibid.*, IV, 176-278.
[3] *Ibid.*, VII, 379-430.

une série
mieux que
s interven-
et des con-
usiasme, si
phétique du
rateur qui a
ouvez, cette

Guillaume la
re à la cheve-
prodige effraie
onne les jeunes
eres. Le conseil
xpose ses droits
« Je ne suis pas,
ément ; le clairon
. Que les lâches se
es ; les Normands font
; les Manceaux, sub-
Guiscard, Rome a la
iallois se sont maintes
rines. La Bretagne tout
l'Anjou lui-même nous
plu à notre clémence d'é-
parjure apprendra que
nérer. Je vous attends dans

· *Ibid.*, II, 146 [illegible]

siècle sont nombreux et quelques-uns
est presque toujours borné à versifier,
moins grande, des originaux en prose. G.
le Ligurinus attribué à Gunther. Paris,

Les tapisseries, les mosaïques, les sculptures qui fournissent un prétexte aux développements didactiques, la comtesse a pu les exécuter ou les faire exécuter à loisir. Baudri sait que de pareils travaux ne s'achèvent pas dans un jour, surtout quand ce jour est une veille de bataille. Lui-même pourra prendre son temps pour versifier ses leçons et nous les réciter, car il n'est pas obligé comme Gautier, poète épique, de se hâter pour atteindre le dénoûment.

Tout d'abord Baudri donne à ses contemporains une leçon importante, dont ils ne devaient pas profiter. Il les engage, par son exemple, à ne plus mêler les légendes de la Fable et les histoires de la Bible. Il a fait tisser à part ses résumés de l'Écriture et de la Mythologie et, comme s'il craignait que son intention ne fût pas comprise, il a soin d'expliquer que, les sujets étant différents, il a voulu qu'on les développât sur des tapisseries séparées.

> At domus [illegible]um velis obtenta duobus
> Temporis ejusdem *dissona* signa dabat.
> Sensus imaginibus erat alter, et altera gens est,
> Hac genus hebræum, hac fabula græca fuit.

Soudain bouillonne la verve de Baudri. Il a vu, sur une autre tapisserie, l'histoire de la conquête d'Angleterre par le père de la princesse Adèle. Il ébauchera un poème épique, comme autrefois Catulle, quand, sur une tenture de la chambre nuptiale de Thétis, il retrouva les aventures de Mars et d'Ariadne. L'admiration exclusive de ses contemporains pour la *Pharsale* les abuse. Ils croient que l'épopée n'est autre chose que la traduction en vers d'une histoire écrite en prose. Ils auraient besoin d'entendre la leçon qu'Eumolpe faisait à [illegible]

siècle. « L

« de faits

« nous. L

« tions

« cepion

« bien

« Ioek

« se

« rapio

A

95-

ics de

ur les

r; bien

s se pré-

ur-là, les

Cependant,

rmands; une

d. Ce fut la fin

Animés par leur

nt. Telle la tigresse

Pas de pitié, pas de

sait pas pardonner

Il dit, et [illegible] l'assaut d'une berg
les arbres d[illegible] Anglais. (467-488.)
guerriers. D[illegible] devant les enseignes vi
artisans. M[illegible] : « O mes compagn
l'Hybla ; [illegible] incible ! Oui, les astre
Strimonie. [illegible] Cependant, aujourd'h
à côté d[illegible] vous attendent ; c'est l
de son [illegible] tremblant, irrésolu.
montag[illegible] réveille les âmes de
que cel[illegible] sans sépulture. »
trois m[illegible] emportés, les uns
352.)
Du [illegible] par l'amour de leur chef.
élevé [illegible] leur peu, leurs blessure
à lo[illegible] ; pas
pou[illegible] épargnée ; pas
épo[illegible] homme, pas
l'o[illegible] : c'est bien
de[illegible] une nouv
S[illegible] des gu
[illegible] ! Mais à q
[illegible] inutiles. Du m
[illegible] sans avoir demandé
[illegible] des vierges couronn
[illegible] nuette prière
[illegible] la paix. (523-542.)
[illegible] disait aux chefs
[illegible] la paix à l'ennemi ; s'il la
[illegible] leurs n'en sera que pl
[illegible] acceptée, signée aux ap
[illegible] l'Angleterre. Le peuple et la
[illegible] compagnes réclament Guilla
[illegible] C'est ainsi que le duc de N

devint roi ; ainsi que la comète fut le présage d'une guerre sanglante. (542-556.)

Comme Baudri veut faire de son poème une encyclopédie, après ces élans de poésie épique inspirés par l'histoire contemporaine, il descend à l'exposé technique des sciences cultivées à son époque.

« L'ordre de Saint-Benoit, dit M. Lacroix, s'était emparé, pour ainsi dire, des sciences mathématiques, qui ne cessèrent pas d'être en honneur dans les abbayes du Mont-Cassin, en Italie, de Saint-Martin de Tours, en France, de Saint-Arnould, à Metz, de Saint-Gall, en Suisse, de Prum, en Bavière, de Cantorbéry, en Angleterre..... etc. [1]. » Saint-Pierre de Bourgueil n'eût-il pour titre que les vers scientifiques de Baudri, méritait de figurer dans cette glorieuse énumération. C'est à peine si un astronome moderne trouverait à reprendre quelques inexactitudes dans la description du ciel de lit de la comtesse Adèle, où Baudri avait vu la voûte céleste représentée. Toutes les figures astronomiques sont décrites dans les moindres détails de leur forme, de leur rôle, de leur position :

« A l'endroit où le zodiaque rencontre la voie lactée, se trouvent les Gémeaux, d'une blancheur de neige. Les Gémeaux sont séparés du Taureau par le Cocher et les Chevreaux. De son pied recourbé le Cocher frappe le Taureau, qui se précipite sur Orion. Le pied d'Orion presse l'Eridan. Dans les sinuosités de sa course, l'Eridan se rapproche de la Baleine. Vient ensuite le Bélier, qui égale le jour à la nuit, ce qu'à son temps fait aussi la Balance..... » (643-653.)

Ibid., 92.

quand la faim le lance à l'assaut d'une bergerie. La
seule peut sauver les Anglais. (467-488.)

Le jour venu, devant les enseignes victorieuse
duc félicite ses soldats : « O mes compagnons, ô n
de toutes la plus invincible ! Oui, les astres du ciel
appellent à régner ! Cependant, aujourd'hui même
nouvelles fatigues vous attendent ; c'est le momen
poursuivre l'ennemi tremblant, irrésolu. A demai
repos, et que Dieu recueille les âmes de ceux dont
corps vont demeurer sans sépulture. » Il dit, et
guerriers le suivent, emportés, les uns par leur
lance, les autres par l'amour de leur chef. La mort
retient plusieurs ; bien peu, leurs blessures. (495-52

Dans l'autre camp retentissent les sanglots ; l
une famille que le deuil ait épargnée ; pas une fem
qui ne pleure ; pas un jeune homme, pas un vieillar
Et le vainqueur est aux portes : c'est bien le hennissement de son coursier ; il annonce une nouvelle bataill
Que faire ? Encore s'il leur restait des guerriers, d
murailles, des armes, un général ! Mais à quoi bon ? l
peur rendrait ces ressources inutiles. Du moins, ils n
viendront pas à merci sans avoir demandé la paix. Des
enfants, des vieillards, des vierges couronnent les murailles : légion inoffensive, muette prière d'un peuple
belliqueux qui demande la paix. (523-542.)

De son côté, Guillaume disait aux chefs de son armée : « Offrons la paix à l'ennemi ; s'il la refuse, la
guerre que nous lui ferons n'en sera que plus juste. »
La paix est offerte, acceptée, signée aux applaudissements de toute l'Angleterre. Le peuple et la noblesse,
les villes et les campagnes réclament Guillaume pour
leur souverain. C'est ainsi que le duc de Normandie

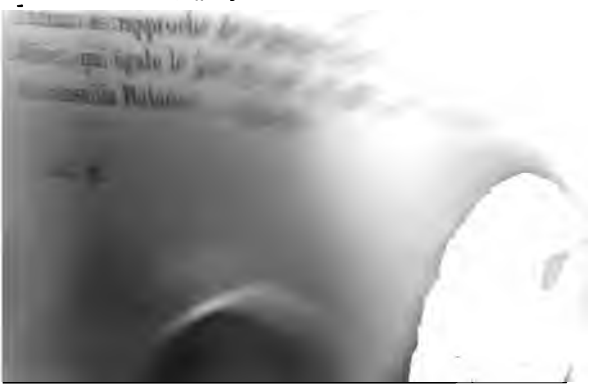

lei
sur
déc

que
seu
rapi
fois
dou
rou
fait
gue
pour
sibl

N
gue
gie,
déf
mo

I
Co
res
de
m
l'a
la

de
sa
qu
c
ti

trée, la quantité d'eau que roule l'Océan ; en un mot, résout toutes les questions de mesure qu'on lui présente ; l'Astronomie qui peint les signes célestes dont nous venons d'entendre la description, et achève, en chantant, la leçon commencée par Baudri. « Eh quoi, pensais-je en moi-même, existe-t-il donc dans les cieux des images pareilles ? Et la Vierge répondant à ma pensée : Garde-toi, me dit-elle, de cette erreur. Il n'existe au ciel rien de semblable ; c'est pour fixer dans la mémoire la position des étoiles que ces formes et ces noms ont été imaginés. » (1041-1087.)

Tel est le groupe du Quadrivium. Le groupe du Trivium a pris place au pied du lit. Au milieu se tient la Rhétorique. Ses yeux semblent lancer la flamme. Jeune encore, elle a la sagesse de l'âge mûr. D'un mot elle apaise les révoltés ou soulève les esprits pacifiques ; elle change le sourire en larmes, les larmes en sourire. Elle peut, s'il lui plaît, faire rejeter aux hommes la conviction qu'elle vient de leur imposer. Le Grec et le Latin lui doivent l'un et l'autre l'éloquente richesse de leur langage. Un jour, elle réunit dans un même fleuve toutes les sources de son génie : ce fleuve, elle le fit boire à un fils de Romulus qui, né de la boue, s'éleva jusqu'au ciel[1]. Ce même Tullius enseigna l'art de se servir des lieux communs, et des mouvements pathétiques. Démosthène n'avait pas reçu d'elle des faveurs moins grandes : Démosthène et Cicéron, l'un et l'autre, par leur talent, les rois de leur époque ; esprits également sensés ; intelligences également riches et sagaces. (1123-1165.)

[1] « Stercore natus homo, cœlicus ingenio. » (1138.)

Enfin, c'est un habitant de Bourgueil qui
l'Authion un fleuve d'une grande renommée :

> Est et adhuc fluvius, non parvi nominis, undas
> Qui sociat Ligeris, Cambio Burgulii. (877-89

Baudri achève de décrire le lit de la c
décorent les statues des arts et des scien
vet, assise comme sur un trône, appar
gantesque de la Philosophie. C'est une v
sévère, ni trop jeune ni trop vieille, bie
jours. Sa main est étendue, comme
ordres. Sept disciples, les sept Arts,
(951-965.)

Pour régler entre eux la préséan
sa nature aimable à qui rien ne
l'harmonie des êtres, des sons, d
La place d'honneur est pour la M
elle que les arts et les sciences d
qui les unit, et cette entente h
vivre et prospérer[1] ? La Musiqu
sise auprès de la Philosophie,
nistre à côté de son roi. (965-10

A droite encore, mais loin d
tique compte sur ses doigts
est occupée par l'Astronom
(1087-1119) : la Géométrie q
compte le nombre de pieds

[1] « Fecerat hanc ideo sibi
Jusserat et pedibus
Quippe per hanc alia
Atque per hanc ip

s pieds l'Antiquité

ernicieuse, qui entre-
poste d'honneur que
i bon tout ce tourment
endre l'antiquité? Quel
able labeur? Une bonne
succès; or, les livres ne
re les historiographes, les
conque s'en rend coupable
he, un âne d'Arcadie, un
x troupeaux des patriarches.
sciences! la seule logique

a bouche de ses clercs les plus
qu'Alain de Lille et Gautier de
Logique, ne sont pas plus at-
e Baudri a crayonné. L'un et
ne d'une vieille femme étique, aux

heticus (Migne, t. CXCIX) :

st quem commoda nulla sequuntur. »
(C. 966. D.)

eas, noli percurrere libros,
sus, scripta repelle procul....
rum fautor logicus esse nequit.
us qui dogmata prisca sequetur
rcharum bobus habendus erit. »
(C. 967. B.)

. III :

raphi, habebantur infames, et si quis incumbebat
m, notabatur, et non modo asello Arcadiæ tardior,
bo vel lapide omnibus erat in risum. » (C. 829. B.)
nes sinunt esse sed boves Abrahæ vel asinos
xat nominant. » (C. 831. D.)

A côté de la Rhétorique, quelle est cette femme au visage pâle, aux yeux vifs, mobiles, ardents[1]? Sa main gauche porte un serpent qui l'enserre de replis nombreux : quand on la regarde, elle montre en souriant sa main droite grande ouverte, pendant que de la gauche elle vous enlace dans ses nœuds de vipère. Les Grecs l'appelaient Dialectique, et les Latins n'ont pas su lui trouver d'autre nom.

Tout entière occupée à définir, elle se plaît à embarrasser ses auditeurs dans les termes univoques et plurivoques, les formes subalternes et individuelles, les modes implicites et conditionnels. La tête haute, elle jette à pleines mains une semence de graines amères. Entourée de sophismes de toutes sortes, elle tend avec adresse des rêts où tomberont les imprudents. Elle multiplie les arguments sous les pas de tous les hommes, comme autant de souricières dans lesquelles ils seront pris. (1165-1200.)

L'Église n'eût pas désapprouvé cette peinture de la Dialectique. Ayant réuni toutes les sciences dans un même royaume, sous le sceptre de la philosophie, l'Église avait voulu que les Muses en fussent les gardiennes. La seule porte par laquelle on pouvait y pénétrer, était la Grammaire; nul n'était admis alors à présenter ses hommages à la reine des sciences, s'il n'établissait qu'il s'était acquitté de tous ses devoirs envers les Muses. Si grave, si austère qu'elle fût, la souveraine accueillait toujours d'un

[1] Baudri dit que ses cheveux sont *intorti*. Aurait-il, pour compléter la charge, frisé la Dialectique? On a un portrait de la Philosophie, du XVe siècle, qui la représente les cheveux frisés. (P. Lacroix, *ibidem*, page 78.)

les autres avaient mis le même temps pour se former[1]. »

Jean de Salisbury s'égaye ainsi aux dépens de la dialectique, avec non moins de malice que Baudri. Baudri est donc d'accord avec l'Église ; avec elle il attaque, non pas la logique, mais l'abus qu'on en fait au détriment des lettres.

Si nous en croyons le savant qui, de nos jours, a pénétré le plus avant dans les études du XIe siècle, la médecine, au moyen âge, était sortie de la grammaire comme de sa source naturelle[2]. Nous ne nous étonnerons donc pas que Baudri la chante. Sa statue est faite de boue comme les corps dont elle s'occupe. De quelque couleur que soit un homme, elle peut, à le voir, dire sa maladie. Si le genre humain la voulait croire, la vieillesse ne l'accablerait pas ; c'est à peine s'il connaî-

[1] Jean de Salisbury, *Metal.*, I, c. III (Migne, C. 829) : « A. Insolubilis in illa philosophantium schola quæstio habebatur an porcus qui ad venalitium agitur, ab homine an a funiculo teneatur. Item, an capucium emerit qui cappam integram comparavit... multiplicatis particulis negativis per esse et non esse, ita ut calculo opus esset, quoties fuerat disputandum. Alioquin vis affirmationis et negationis erat incognita... B. Ut ergo, pari loco an impari versetur, deprehendi queat, ad disceptationes, collectam fabam et pisam deferre consueverat..... C. Fiebant ergo summi repente philosophi ; nam qui illiteratus accesserat, fere non morabatur in scholis ulterius quam eo curriculo temporis, quo avium pulli plumescunt. Itaque recentes magistri e scholis, et pulli volucrum e nidis, sicut pari tempore morabantur, sic pariter avolabant. » Jean de Salisbury continue longtemps sur le même ton. On pourrait, dans ses phrases satiriques, retrouver tous les mots dont Baudri s'est servi. C'est donc bien la même cause que l'un et l'autre défendent, la même erreur qu'ils attaquent.

[2] « Hæc vero medicinæ peritia, qua tum Salernum florebat, haud dubie ex arte illa grammatica et poetica... tanquam ex fontibus erat profecta. Libros enim, ex quibus rerum medicarum cognitio hauriebatur, ex Græco et Arabico in Latinum sermonem verti oportebat, eosdemque fere Salerni grammaticos præstantes et medicos peritissimos videmus celebratos... » (Giesbrecht, *ibid.*, 20.)

doig
pare
lem
phil
«
à er
voir
l'ho
cha
tion
gra
phi
pai
ou
po
fè
p
t
A

[illegible]. Elle prouve que de quatre humeurs dé- [illegible] et la couleur des hommes ; c'est là [illegible] ou doux, vifs ou lents, généreux, [illegible] noirs et rouges. Elle connaît le [illegible] les fibres, l'hypocondre, le cœur, [illegible] au. Elle connaît bien d'autres [illegible] pas à dire, car rien n'é- [illegible] les régions du globe, elle [illegible] possède pleinement les [illegible] plus grand soin les pro- [illegible] de la fleur et de la [illegible] des racines pour en [illegible] l'on voit mille fioles [illegible] d'elles le nom du [illegible] médecine, on a placé [illegible] qui. l'un et l'autre, [illegible] nature qu'ils ont [illegible] -1343.)

[illegible] Adèle, avec le [illegible] retour agréable [illegible] arts libéraux [illegible] ressesses. C'est [illegible] ni Homère [illegible] Martianus [illegible] Mercure et de la [illegible] ressesses, qui [illegible] de don- [illegible] est d'une [illegible] un peu [illegible] ou des [illegible] du

livre de Martianus à travers tout le moyen âge, et ce qui lui donna tant d'imitateurs. Les écoliers du moyen âge, accoutumés aux récits des batailles, étaient bien plus avides d'entendre des aventures que des explications didactiques. Ils n'ont point encore, au XIe siècle, un esprit d'abstraction assez fort pour préférer les subtilités du syllogisme et les argumentations sèches, aux peintures riantes et aux tableaux animés des sept déesses, qui règnent dans la chambre d'Adèle. Ce sont encore des enfants à qui il faut montrer l'histoire avec des figures, et les sciences les plus abstraites avec des images sensibles. Outre que cette méthode s'accorde mieux avec les besoins de notre raison, qui commence toujours par le sensible ses investigations, elle pouvait seule prêter à Baudri les charmes de la poésie.

---

trait la mort. Elle prouve que de
pendent le caractère et la couleur
ce qui les fait colères ou doux,
spirituels, blonds, roux, noirs
poumon et les pores, les fibres
le foie, les poils et le cerveau
choses que Baudri ne suffi
chappe à sa science. De t
a fait venir des herbes d
vertus. Elle a étudié av
priétés de la séve, d
feuille. Elle ne cess
faire des médicamen
pleines de remèdes.
mal qu'elle guérit.
ses deux fils Galli
ont si bien expo
presque égalé l'I

Il y a, dans
résumé des co
vers la poési
prennent un
une mytholo
ni Virgile. N
Capella, au
Philologie.
sont les se
ner un co
convenan
grossière
parmi les
Normand

CHAPITRE V

Baudri et les rouleaux des morts

Age des rouleaux des morts. — Ils deviennent le champ clos d'une lutte littéraire. — Amplifications de mauvais goût. — Invasion de la mythologie dans la date du titre, puis dans les vers. — Exemples de la lutte. — Passes poétiques : vers léonins, vers rimés, etc. — Baudri attaque les abus. — Il donne comme une esquisse du genre. — Amélioration dans les vers des rouleaux. — Le porte-rouleau. — Les rouleaux témoignage des relations entre les peuples chrétiens. — Baudri auteur d'épitaphes.

Parmi les nombreuses pièces de vers inscrites sur les rouleaux, à la fin du XIe siècle et dans les premières années du XIIe, il n'en est pas de plus remarquables que celles de Baudri. Nous avons parlé ailleurs des associations que les monastères et les chapitres concluaient entre eux, au moyen âge, pour assurer des prières à leurs frères et à leurs *familiers* défunts. Chaque année, au jour fixé par le traité d'association, les monastères alliés s'envoyaient un rouleau de parchemin, sur lequel étaient écrits les noms de leurs religieux et de leurs bienfaiteurs décédés. A l'arrivée du rouleau, le chapitre était convoqué, et on lisait les noms qui s'y trouvaient écrits. On allait à la chapelle pour réciter des prières fixées d'avance. Les noms des défunts étaient transcrits

récités au
de leur déc
avaient ord
envoyait, le
qui parcoura
chaque station du mess
sur le rouleau le no
des prières qu'on y allait
des frères nouvellement
le même service. Co
composaient en gr
ou de l'église, écr
morts, dans leur p
vanité les gâta bie
auxquelles elle tr
pensaient les religi
l'on répète en
aux humbles frè
que, d'un saint a
pas manquer
de parler d
renaissent et,
bon ces arts ac
grands servite

fut donc requis
d'une encycli
On attendait
il n'avait ga
développement
elle est la sour

innombrables que la mort vient compléter et
Par les circuits harmonieux de longues périodes,
r, de notre premier père Adam, arrivait à l'abbé
bienfaiteur défunt, c'est-à-dire à une nouvelle
e d'amplifications où il puisait abondamment. Il
t bien, il est vrai, aboutir à la demande des prières,
clusion habituelle des encycliques; mais la transition
tait-elle pas indiquée? Pour parfait qu'il fût, le défunt
ait eu des faiblesses; or, ces faiblesses appelaient,
ns l'autre monde, une expiation que les vivants
vaient abréger par leurs suffrages.

L'encyclique achevée était lue dans le chapitre, aux
pplaudissements de la communauté. Mais ne convenait-
l pas d'inviter discrètement les communautés associées
célébrer, en prose ou en vers, les qualités du défunt?
Elles aussi étaient renommées pour leur amour des
elles-lettres. La tournée du porte-rouleau achevée, ne
serait-ce pas, pour les tristes fils de l'abbé défunt, une
grande consolation, de se trouver institués juges de la
joûte littéraire qui allait s'engager, entre tant de saintes
communautés? Quelle joie de constater que l'avantage
leur était resté, pour la plus grande gloire de leur saint
fondateur! Il fallait donc choisir une bande de parchemin
bien longue et la régler à l'avance [1], comme pour y appe-
er la prose éloquente et les vers harmonieux. On l'en-
oulerait autour d'un cylindre, que le messager pourrait
se suspendre au cou et porter ainsi facilement, sans dom-

[1] L. Delisle, *Des monuments paléographiques concernant l'usage de
ier pour les morts. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, deuxième
rie, t. III, p. 383 : « Avant de le mettre en circulation, on avait unifor-
ment tracé à la pointe sèche les lignes sur lesquelles s'appuie l'écri-
re. »

[illegible] manuscrit [1]. « Allons, porte-rou-
[illegible] au talon ; cours à travers le
[illegible] rons par ta barbe, ne cesse pas
[illegible] que tu ne puisses nous reve-
[illegible]

[illegible] de vingt monastères à la fois,
[illegible]. Pendant plus de deux siècles,
[illegible] leurs morts et de soulager leurs
[illegible] se livrèrent de rudes combats, en
[illegible] cependant, cette infraction aux lois
[illegible] modestie religieuse, ne passa pas
[illegible] soulevé d'abord quelques réclama-
[illegible] je puis, dit un moine, en me
[illegible] les syllabes. J'ai été bref ; j'ai
[illegible] ainsi le demandaient les conve-
[illegible] parmi ceux qui écrivent des vers sur
[illegible] est guère qui n'aient pour but de
[illegible] science un grand nombre d'admira-
[illegible] comprennent le vers de Perse :

[illegible] nisi scire tuum sciat alter.

[illegible] si ta science ne vient à la con-

[illegible] pondere rolli.
[illegible] tollere rollum. »
[illegible] n° 173, *Acta Sanctorum. Octobris*,
[illegible]

[illegible] lamentabile munus,
[illegible] discurre per orbem.
[illegible] barbula setas,
[illegible] currere totas
[illegible] redeas oneratus. »
[illegible] *du IXe au XVe siècle*, recueillis et publiés
[illegible] l'Histoire de France par Léopold Delisle.
[illegible] (IXe siècle).

naissance d'autrui. Mais on n'est pas obligé de l'entendre comme eux. Tel est du moins notre avis [1]. »

« C'est dans la prière qu'il faut mettre toute son énergie, dit un autre, et non pas dans le langage, qui doit être simple. Gardons-nous d'écrire des paroles vaines comme le vent, et de mettre notre gloire à remplir de beaux sons les oreilles oisives. Je sais bien que quelque superbe va me critiquer, et mordre dans mes vers à belles dents. Oh ! que volontiers je lui écraserais le front sous le poids d'un rocher [2] ! »

Il y eut même des monastères qui se refusèrent à recommencer sans cesse ce travail puéril de la composition des titres. On y fit, une fois pour toutes, des formules en prose ou en vers, que l'on transcrivit sur tous les rouleaux, en remplaçant, par le nom du défunt, le nom de convention ou le pronom que l'on avait mis sur le modèle [3].

Malgré ces résistances isolées, le mauvais goût l'emporta, et marqua ces ébauches d'oraisons funèbres des défauts mêmes que Cicéron reprochait aux premières oraisons funèbres des Romains.

« Ces éloges funèbres, dit Cicéron, existent, car les familles elles-mêmes les conservent comme des titres et des monuments, pour s'en servir en pareille circonstance et pour perpétuer le souvenir de la gloire domestique, comme pour rehausser l'éclat de leur maison. Ces

[1] *Ibid.*, p. 26 et 27 (xe siècle).

[2] *Ibid.*, 27.

[3] Formules à l'usage du monastère de Saint-Pierre de Melun :

« Debita quæ petitis nostris concedite functis (Friderico, Hugoni).... Hi versus pro episcopo, pro abbate, pro abbatissa, pro monacho.... possunt scribi. — Fratribus et dominis famulantibus almo *illi* apostolo (*vel* martiri, *seu* antistiti...) (*Ibid.*, 151-152.)

mage pour le préc
leau, mets-toi de
monde. Nous t'en
de courir de pays
nir chargé de ver

La provocation
était généraleme
sous prétexte d
âmes, les mona
prose et en ve
du bon goût et
en usage sans
tions. « J'écri
contentant de
pris un style
nances. En
les rouleaux
conquérir à
teurs. C'est

Scire t

« Ta scie

« Ind
Ro

« Q
C
I

noblesse oblige, et travailler soi-même à
éclat de son blason? Or, les moines qui sont
d'étude, où peuvent-ils chercher la gloire, si
l'éloquence et dans la poésie? La Providence
-t-elle pas à prouver au monde entier, qu'ils
des fils dégénérés de si glorieux pères? Le
rcourra la France d'une extrémité à l'autre,
Rhin, visitera l'Angleterre. Tout le monde
e lira le titre qu'il s'agit maintenant de com-
st-ce pas un devoir de le faire bien long et bien
matière, il est vrai, est presque épuisée; tant
et d'orateurs l'ont mise en œuvre! De la faute
point de départ obligé, il faudra arriver au
annoncer que l'on récitera pour lui les prières
nes, et terminer en offrant quelques consolations
nfants affligés. Mais dire quelque chose de nou-
à où tout semble avoir été dit, c'est le privilége
ie.

ien qu'à la manière de dater notre titre, on verra
s sommes ingénieux! Ces bons frères de Sorèze
nt encore à la routine du calendrier ecclésiastique :
quatre des Nones de Mars, vingt-et-unième jour de
ne, sur l'heure des vêpres de la première férie [1]. » —
s vraiment simples, humble monastère perdu dans
montagnes, où la *clergie* n'a pu encore pénétrer!
issons ces bonnes gens se servir du comput, et datons
tre titre à la manière des poètes anciens. Déjà, sur le
uleau, Phébus a paru avec son attelage qui vomit la
amme [2]; on l'a vu, tout essoufflé, atteindre le milieu

[1] *Ibid.*, 56.

[2] « ..... Sydereis quanquam clarescat in oris
Phebus, quadrigis qui micat ignivomis. » (21.)

Pères de l'Église [1]. Nous nous étonnons quelque peu de voir les moines de Saint-Martial se recommander de Minerve [2] et de trouver, à chaque instant, le Tartare, le Styx, l'Arverne, l'Hérèbe, employés avec quelque ostentation pour l'enfer; l'Olympe, pour le paradis. Mais, nous répondront les moines, quand la fleur est belle, la plante salutaire, qu'importe le jardin qui les a produites [3]?

La lutte se porta jusque sur le nom du messager, qui varie selon les caprices du poète [4]. On chercherait vainement, dans ces luttes, les traces de l'irritabilité qui envenime d'ordinaire les combats littéraires. Mais, pour se livrer entre gens pacifiques et dévots, la bataille n'était pas moins vive, ni moins bruyants les cris de triomphe de ceux qui se flattaient d'avoir vaincu. Les moines de Saint-Servais ont pu faire jusqu'à neuf pièces de vers pour le même rouleau. Aussi, avec quel orgueil ils s'écrient à la fin de leur œuvre : « Total, deux cents

1 « Si mors est aliquid, aut est substantia præsens,
Aut est acciduum, vel nihil esse liquet....
Ergo nil esse dicendum credo necesse
Dicat Aristoteles, vel Plato, vel Socrates. » (228.)

2 « Minervæ interpretationes tantum collegimus. » (33.)

3 Petri Blesensis *Epistola* VIII : « Nam nec de herbis quæritur, in qua terra, vel cujus hortulani cultura adoleverint, dummodo vim habeant sanativam. » (Migne, CCVII, ch. XXIV A.)

4 *Ibid.* Bajulus (12), cursor (4), delator (74), delator luctifer apicum (10), gerulus (55, 61, 75), gerulus rotuli (14), gerulus grammatophoris (55), gerulus ferens tomulum (68), gerulus flebilis voluminis (153), gerulus sportule (65), lator litterarum (15), lator apicum (113), missus (74), nuggigerulus (67), nuncius defunctorum (79), pellifer (18, 57, 95, 132), portator rotuli (71), portitor (66, 73), portitor diplomatis (104), portitor indiculi (32, 115), portitor membranulorum (10), portitor rotule (66), portitor rotuli (13), portitor thomi (60), rollifer (135), scedaforus (64), terispes (84), tomifer (42, 68).

vers [1]. » Qui osera se mesurer avec de tels rivaux? Vous, ô moines de Liége? Sans doute vous êtes venus à bout de refaire quinze fois l'éloge du même défunt, et vous nous avez prouvé que vous maniez le vers héroïque et le vers élégiaque avec une égale facilité. Mais avez-vous fait deux cents vers? Il s'en faut, aussi vous n'osez pas faire l'addition [2].

Voici des vers qui ne sont pas très-bons, mais prenez bien garde qu'ils sont l'œuvre d'écoliers [3], et ne méprisez pas trop leurs essais modestes. Eux aussi pourraient vous apprendre des choses que vous ne connaissez pas. Essayez plutôt de nous dire les fonctions du paranymphe, que viennent de nommer les écoliers de Longueville [4]. Il est tels de ces novices qui pourraient lutter avec les profès les plus habiles. Voyez ces vers des écoliers de Sainte-Marie de Soissons [5]; ils sont si parfaits que Poncius a voulu nous apprendre qu'il était leur maître. Vous croyez peut-être les chanoines incapables de se jeter dans la mêlée? Lisez ces vers et soyez avertis qu'ils ont été faits par les chanoines de Saint-Loup de Troyes [6]. Or, écoutez maintenant les moines de Saint-Pierre de Châtillon avouer piteusement leur défaite : « Le temps leur manque, disent-ils ; le jour fuit, et la nuit qui vient abrégera leur poésie [7]. » Pour d'autres, ce n'est pas le

[1] *Ibid.*, p. 95-102.

[2] *Ibid.*, 107-113.

[3] *Ibid. Vox scolarium* (192); *Versus Othonis juvenis* (195); *Versus discipulorum* (274); *Versus scolares* (255).

[4] *Ibid.*, 296 : « Longevillenses clerici, litterarum doctrine dediti, Vitali, paranimphorum nobilissimo. » Le paranymphe était le professeur qui amenait au chancelier les candidats à la licence.

[5] *Ibid.*, 276 : *Versus scolares, Poncius magister.*

[6] *Ibid.*, 273 : *Istos versus fecerunt canonici sancti Lupi Trecensis.*

[7] « Lux fugiens et nox veniens carmen breviabit. » (*Ibid.*, 215.)

ırte qui est trop courte : il y en a qui
l'écrire en longues majuscules, comme
r les poètes de prendre leur essor. Que
me les moines de Corbigny, fait en marge
pour peindre ce qu'ils ne pouvaient dire [1]?
qui, après s'être avancés dans la lice, se sont
désordre. Tels les moines de Saint-Léger de
qui *ont raturé avec un couteau* les vers qu'ils
rits [2]. Aussi bien, qui n'eût pas eu peur en
l'assurance avec laquelle les moines de Saint-
de Hauteville marchent au combat? « Vous nous
quez à faire des vers sur l'abbesse Mathilde? En
une première pièce. En voulez-vous une deuxième?
versus. Une troisième? *Itemque*. Nous pouvons

ligne, CLVI, 1182, C. :

« Breviter loca subtitulate.
Ne calamus vehemens pariat dispendia chartæ.
Ampla fuit charta, nunc parva videtur et arcta;
Qua sors, qua fatum, qua scribitur omne creatum,
Dicere si nossem non est quo scribere possem.
Intus et a tergo jam pellis scribitur ergo. »
(*Rouleau de Saint-Bruno*, n° 178.)

aye de Corbigny s'est dédommagée de n'avoir pu inscrire le
vers, en dessinant au trait une assez grande vignette repré-
e scène de diables et de monstres. » (L. Delisle, *Des Mon.*
. 383.)

seule du rouleau de Saint-Vital ne compte pas moins de
ètres et demi de hauteur, sur douze de largeur. M. La-
reproduit, la décrit ainsi : « Callot, dans sa *Tentation de*
n'a rien imaginé, croyons-nous, de plus étrange que la
mon, monté sur un Cerbère, forme le jambage médial
de deux autres diables, qui ont les deux pieds dans la
r, simulent les branches de cette lettre. » (*Les Arts au*
que de la Renaissance, 6e édition. Paris, 1877, in-4°,

ts, p. 207, note : « Il y a cinq vers raturés avec

vers [1]. » Qui osera se mesurer avec de tels
ô moines de Liége ? Sans doute vous
de refaire quinze fois l'éloge du même
nous avez prouvé que vous maniez
le vers élégiaque avec une égale fa
fait deux cents vers ? Il s'en faut.
faire l'addition [2].

Voici des vers qui ne sont pas
bien garde qu'ils sont l'œuvre d
pas trop leurs essais modest
vous apprendre des choses q
Essayez plutôt de nous dire l
que viennent de nommer l
est tels de ces novices
profès les plus habiles.
Sainte-Marie de Soisso
cius a voulu nous a
Vous croyez peut-ê
jeter dans la mêlée ?
ont été faits par les
Or, écoutez mainte
Châtillon avouer p
leur manque, dise
abrégera leur po

[1] *Ibid.*, p. 95-102.
[2] *Ibid.*, 107-113.
[3] *Ibid. Vox scolari*
cipulorum (274) ; *Ver*
[4] *Ibid.*, 296 : « Lo
paranimphorum n
amenait au chanc
[5] *Ibid.*, 276 : *Ver*
[6] *Ibid.*, 273 : *Ist*
[7] « Lux fugi

ôt, un moine de
série d'hexamètres,
. L'abbesse de Sainte-
e longue tirade mono-
ore par des rimes en *ata*
. Survient un moine du
ville, qui achève sans peine
rimés en *eris*. Il est vrai qu'il
poète est parvenu, ô merveille !
commencent par un *O*, et finissent
penthémimère et au dernier pied [5].
atteint la perfection. Il est vaincu
terrain même, par un rival qui aura
se de disposer dix vers semblables sur
nces concentriques [6].

ent cinquante ans (950 à 1096) les moines
t en paix à ces jeux puérils, si préjudiciables
e littérature. Il était temps qu'un homme de
s arrachât, par ses critiques, à ces occupations
, aussi peu dignes de leur vocation que de l'édu-
n littéraire qu'ils avaient reçue.

. n maître de Baudri, Marbœuf, avait attaqué dans les
taphes un des ridicules qui nous ont choqués dans
s rouleaux. Il paraît que les faiseurs d'épitaphes, eux
aussi, se travaillaient pour marquer les dates d'une
manière surprenante. Marbœuf se moque d'eux avec

[1] *Versus Petri.* (*Ibid.*, 197.)
[2] *Ibid.*, 201.
[3] *Ibid.*, 243, *Versus abbatissæ.*
[4] *Ibid.*, 246, *Versus doctoris Botevillæ.*
[5] « Omnis de nihilO fluxit mortalis origO. »
(*Ibid.*, 105.)
[6] *Ibid.*, 115.

[illegible] Mengès, [illegible]
Poitiers, et si vous ne vous [illegible]
[illegible] comprendre le [illegible] : Ferum [illegible].

Toutes les pièces poétiques, [illegible]
[illegible] dans ces [illegible] : [illegible]
de toutes manières, rien n'y [illegible]
[illegible] fort à point, pour permettre [illegible]
[illegible] de jeux de mots et d'allitérations
[illegible] trop vite et vite pour ne [illegible]
[illegible] rapprochements, dont le
[illegible] le plus accomplis :

« Vinum Vitalis vitalem vita [illegible]
Possidet vinum Vitalis, vi[illegible]
Per vinum, vinum, mala vi[illegible]
Vita amator erat, quia Ch[illegible]
Qui se vita, mors in pal[illegible]

Il arriva, plus d'une fois, [illegible]
essaya un exploit au-dessus [illegible]
venir à bout. Alors survenait [illegible]
l'œuvre inachevée et la con[illegible]
heureux d'avoir trouvé [illegible]
éclater sa supériorité.

Moins habile qu'une [illegible]
avait fini douze vers pa[illegible]
de Sainte-Marie d'York.

[illegible] Adam
[illegible] Mais p[illegible]
[illegible] premier pè[illegible]
[illegible] ces séries
[illegible] l'éloge de l'a[illegible]
[illegible] des vers p[illegible]
[illegible] beaucoup à
[illegible] ouvrages poétiq[illegible]
[illegible] là, je vous
[illegible] notre ap[illegible]

[illegible] un abus si f[illegible]
[illegible] de Raina[illegible]
[illegible] pouvait être u[illegible]

[illegible] in epitaphio Joa[illegible]

[1] *Ibid.*, 257-260.
[2] *Ibid.*, 301.
[3] *Ibid.*, 320. Cf. 228 :

« Femina feminum
Mathildis, mori[illegible]

[4] *Ibid.*, 187.

réciter de
.r les
par le
vrai, a
se outre,
iles. D'ail-
pargner [1]. »
passer, à force
ible.
rite de Baudri.
sont rimés. Il en
ns ; on trouve plus
ns ses épitaphes, ces
temporains. Bien plus,
ssi remonte à notre pre-
il tombe dans les défauts
ridicule. Plus tard, sur le
évêque de Bourges, il traça
genre, qui n'est pas loin d'être

it encore dans la fleur de l'âge
le nous l'a enlevé, la mort qui ne
rsonne. Mais voici que la vue de ce
de vraies larmes, larmes que le regret
mener dans mes yeux. Non, Audebert,
ne quittera jamais mon cœur et tu ne

itur in Jano tibi doctor janua vitæ
magis in Jano patuit tibi janua vitæ. »
(*Super domnum Berengarium. Ibid.*, 1110.)

, In rotulo de Adam abbate :

Profluit ex Adam quod vester pertulit Adam. »

seras pas réprouvé, si mes prières ont quelque puissance [1]. »

L'exemple de Baudri, sa critique habile devaient porter leurs fruits. A partir de 1096, il n'est pas rare de trouver dans les rouleaux des recommandations comme celles de notre poète [2]. En l'an 1100, les moines de Marmoutiers écrivent dans l'encyclique de leur abbé Bernard :

« Attendu que notre dévot abbé fut un homme d'une austérité sainte, qu'il détesta, qu'il évita autant qu'il le put, non-seulement les paroles coupables, mais encore tout mot vain, inutile et plaisant, nous supplions votre sainteté de ne pas mettre sur cette charte de ces vers futiles et ridicules qui, sans servir au défunt, causent la damnation de leurs auteurs. Bornez-vous à indiquer, sans phrases, les noms de vos communautés avec les prières que vous ferez pour nos pères défunts et pour nous, afin que nous sachions ce que nous devons faire pour vous en retour [3]. »

« Si la raison l'exigeait, écrivent en 1107 les moines de Cluny, nous pourrions nous aussi faire des vers et en couvrir ce parchemin. Mais puisque c'est une œuvre inutile et superflue, nous vous avertissons brièvement, nos très-chers frères, d'échanger vos vers contre le deuil des saintes prières [4]. »

Le rouleau de l'abbesse Mathilde porte des avis aussi sages [5].

[1] *Ibid.*, 1184. D.
[2] Cf. *Rouleau de Saint-Bruno*, n° 178, *Ibid.*
[3] *Rouleaux des morts*, p. 155.
[4] *Ibid.*, p. 165.
[5] *Ibid.*, p. 212, 218.

En 1123, les moines de Saint-Aubin d'Angers supplient qu'on ne charge pas le rouleau de Marbœuf de la vanité des vers et du clinquant des phrases [1].

Il semble même que les conseils de Baudri aient fait partie de l'enseignement littéraire. Voici du moins ce que les écoliers de Saint-Pierre de Bath écrivirent sur le rouleau de Mathilde :

« O nonnes, quelle est votre fureur? Quel amour vous possède de la vaine poésie? Achevez donc de nous dire clairement ce que vous avez à dire. A quoi bon nous accabler, ô bouches retentissantes, du poids de vos paroles? A quoi bon perdre le temps à coudre des vers et des lamentations puériles? Le beau malheur qu'une vieille femme soit morte; c'est pour cela que vous nous ordonnez de pleurer! Mais vous élevez au-dessus des astres la vie de votre abbesse, et vous la placez, sans hésiter, sur un trône du ciel. Vous êtes donc de vraies folles puisque vous pleurez, alors que se réjouit votre maîtresse. En deux mots, si la mort est un mal, c'est bien fait qu'une femme l'éprouve; si c'est un bien, votre bonne abbesse, croyez-le, ne s'en plaint pas [2]. »

[1] *Ibid.*, 346.

[2] *Ibid.*, 192, *Vox scolarium ejusdem urbis (Bathoniensis) :*

« Quid furitis, nonnæ?.....
Quid nos buccicrepa sermonum mole gravatis?
Hoc igitur quantum careat ratione videtis.
Quod vos de domina, cum gaudeat ipsa, doletis...
Nam mala si mors est, subit illam femina jure;
Si bona, non illam patitur bona femina dure. »

Le 147e titre du même rouleau est encore plus acerbe : « Réjouissez-vous donc, jeunes nonnes; votre maîtresse morte, vous n'en vivrez que plus libres. » Il est vrai qu'il finit par ce vers :

« .... Versus facti post pocula vini. »
(*Ibid.*, 245.)

On a reconnu la fougue, toujours un peu brutale, de la jeunesse. Cet âge est sans pitié. Il faut dire, pour excuser les écoliers, que les religieuses réclamaient des vers et des périodes avec une indiscrétion sans égale. Leur rouleau, long de dix-sept aunes et demi-quart, était réglé des deux côtés. Elles avaient marqué, sur l'itinéraire de leur messager, plus de deux cent cinquante communautés de France et d'Angleterre.

Les leçons malignes de Baudri, les rudes invectives des écoliers de Bath ne sont pas les seules satires que l'on voie sur les rouleaux de cette époque. On y trouve, contre le porte-rouleau, de très-piquantes invectives.

« Selon Virgile, dit Marbœuf, le hibou est un oiseau de mauvais présage, dont le chant annonce la condamnation de la gent volatile tout entière. Arrière, ô porteur du rouleau funèbre, toi qui ressembles à cette bête honteuse. Arrière, hibou dont le chant est lugubre, et qui pourtant veut en être payé. Oui, toi qui n'annonces que mort et tristesse, tu réclames de l'argent d'une main importune ; il te faut des souliers, une bonne nourriture. C'est ainsi que tu fais un commerce de la mort, ô noir habitant de l'enfer, esclave de Pluton, ambassadeur de perdition qui ne cesses de nous crier : Allons, au chapitre ! gémissez et pleurez ; sonnez la cloche, hurlez comme des Corybantes, chantez dans le chœur en deuil des cantiques lugubres. Mais d'abord, payez-moi mes frais de voyage et préparez-moi un repas solide [1]. »

« Or çà, reprend Baudri, cheval de poste, viens moins souvent, toi dont une expérience trop répétée nous a

[1] *Ad nuntium mortis,* Migne, CLXXI, 1672, 1673.

appris à redouter les paroles. Que puissent vivre les prélats dont la mort te fait vagabonder, vautour vorace, noir corbeau, cheval de poste volant, hibou qui n'annonces aux mortels que de tristes présages [1]. »

Marbœuf et Baudri en voulaient plutôt à la mort qu'à son noir messager. Non pas que celui-ci ne méritât parfois de vertes réprimandes. Ce n'est pas sans raison que l'Église ne croit pas à la sainteté de ceux qui sont toujours en route [2]. Comment se fier au porte-rouleau, alors que ceux qui l'envoyaient invitaient à se défier de lui : « De peur, dit plus d'une fois l'encyclique, de peur que le messager ne nous dupe, comme il en a la coutume, ayez bien soin de marquer la date de son arrivée. — Mais, ajoutait-on incontinent, traitez-le bien afin qu'il soit plus dispos pour continuer sa route [3]. »

Recommandation inutile. Pouvait-il venir à la pensée des moines de ne pas bien accueillir ce porteur de nouvelles, cette gazette vivante qui avait tant de choses à raconter, outre celles que contenait son immense parchemin ? Dès qu'il arrive dans un couvent, il est entouré et pressé de questions. De quelle abbaye vient-il ? De quelle contrée ? De qui est ce rouleau ? Où l'ont porté ses pas errants ? Et lui de nommer son couvent, son pays et de raconter le grand deuil dont il répand la nou-

[1] Migne, 1084, 1085, *Invectio in rolligerum.*

[2] On connaît le dicton : « Raro sanctificantur, qui sæpe peregrinantur. »

[3] *Rouleaux des morts*, 6 : « Ne lator hujus diplomatis colludio alicujus astutiæ... atque ut ad nos absque famis injuria remeare queat opem liberalitatis vestræ ei impertiri satagite. » 7 : « Ne vero, uti assolet, nos geruli mendosa fraus deludat, rogamus diem kalendarum quo vos adierit subnotare ; idemque cursori, ut alacrius iter carpat, diarium largire. » (Cf. 4.)

velle [1]. Baudri et Marbœuf n'ont pas plus songé à renvoyer le porte-rouleau, qu'ils ne penseraient aujourd'hui à refuser leur journal. Il mangeait beaucoup, mais il était bien las ; ne portait-il pas à son cou la cour de Jupiter tonnant, le soleil, la lune, l'air, la terre, la mer, le Tartare, le soufre, la fumée, la lumière, le pôle, et tant d'autres choses que l'on avait écrites sur le rouleau [2] ; il buvait un peu plus qu'un moine, mais il avait marché sous un soleil ardent [3] ; il demandait des souliers, parce qu'il avait usé les siens sur les routes. Nous sommes sûrs qu'à Bourgueil et à Saint-Aubin d'Angers, le rotulifère était accueilli, comme ailleurs, avec toute la douceur de la charité chrétienne [4]. Les moines de Saint-Aubin, dans l'encyclique de Marbœuf, recommandent expressément de bien accueillir le porte-rouleau, en l'honneur du saint pontife [5].

Dans ce temps des divisions féodales, où les seigneuries de toute sorte partageaient le territoire et l'autorité,

[1] *Ibid.*, 42, 43 :

« Tomiferum fratres ut conspiciunt venientem...
Unde domo quærunt, vel qui genus, unde rotellus.
Unde vel errantes proferat unde pedes ?
Edocet ille domum, gentem, funus quoque magnum. »

[2] *Ibid.*, 62 : « Adiit portitor lassabundus. »

« Rolligeri collum nequit ultra tollere rollum,
Quo tot cum tantis scribuntur, et aula Tonantis
Et sol cum luna, stellarum cursus et una
Lux, polus, aer, humus, mare, tartara, sulphura, fumus. »
(*Rouleau de Saint-Bruno*, n° 178. *Ibid.*)

[3] *Ibid.*, 133 : « Gerulus, incalescente sole, adiit limina. »

[4] *Ibid.*, 60 : « Cum dulcedine charitatis excepimus illum. »

[5] *Ibid.*, 346 : « Latori quoque præsentium, pro amore Dei et mirandi pontificis honore, necessaria ministrate, ne si dimiseritis vacuum, quod absit, deficiat in via. »

-seulement entre les pro-
ais encore entre les divers
sont les sujets d'un même
t les prosélytes d'une même
ement féodal de la souverai-
de religieux et jusque dans le
on, une communauté de pensées,
e d'action, dont n'auront pas idée
siècle ou même du XIXe siècle. Le
re la même langue, la langue latine.
on pas distinguer, dans la littérature
e variété, cette diversité qui plus tard
rits littéraires de chaque peuple et fera
même sous le voile de la traduction,
Français et celle d'un Allemand, l'œuvre
s et celle d'un Italien. Les rouleaux des
urent comme un témoignage de cette union
hrétiennes et des esprits cultivés, qui vivent
même communauté de foi et de sentiments ;
tent que l'Église, au moyen âge, était la princi-
issance, parce qu'elle possédait les hommes dans
.

. voir le nombre d'épitaphes funèbres que renferment
œuvres imprimées de Baudri, on dirait que son
que l'a choisi pour auteur d'*épitaphes*. Ce choix était
ureux ; il nous a valu mainte inscription correctement
versifiée, où le goût a peu de chose à reprendre : mérite
d'autant plus grand qu'il est plus rare : on peut en juger
par ce que nous venons de dire des rouleaux. Mais cet
ensemble de qualités négatives nous touche peu ; nous
doutons qu'il soit possible de lire maintenant, sans
ennui, la longue suite d'épitaphes composées par Baudri.

C'est que Baudri n'est guère aimable que dans la conversation, et l'on ne peut causer sur la pierre, ni sur le bronze : c'est un poète dont la verve jaillit à son heure, et non sur commande ; un esprit délicat qui s'épanche volontiers avec un petit auditoire d'élite, mais qui devant la foule reste froid. Il fait des efforts pour satisfaire ses clients ; mais la bonne volonté ne produit pas l'inspiration. Qui fut plus désireux de faire une belle ode que Boileau ? Tout son bon vouloir n'aboutit qu'à l'ode sur la prise de Namur. Baudri ne fut pas mieux servi par son désir de pleurer dignement, dans une poésie lyrique, son maître Hubert. Ce n'est pas une docte et sainte ivresse qui lui fait la loi, mais une suffocation, un essoufflement produit par l'abondance des sanglots, qui ne lui permet pas de fournir d'une haleine la carrière de l'hexamètre, mais le force de choisir l'asclépiade. Pour rendre sa douleur plus sensible à la foule, il l'exagère [1].

Il est simple et naturel, quand il pleure sans témoins. Peu s'en faut qu'il n'atteigne le comble de la grâce et de la mélancolie, dans cette épitaphe sur la mort d'un enfant :

« Urna brevis, modicusque lapis super additus urnæ
Signant materiam quam foveant modicam.
Quod premit iste lapis pueri sunt ossa tenelli ;
Si tamen una satis riguit ossa dies [2]. »

Ces vers n'étaient pas faits pour la foule ; la foule ne se presse pas aux tombeaux des enfants.

[1] Migne, 1198, *De magistro suo planctus :*

« Hinc est creber anhelitus.
Singultus peperit carmina lubrica
Haud arcens elegos claustra poetica. »

[2] Migne, 1197, B, *Super Odonem puerum.*

Ainsi, comme nous l'avons dit, Baudri n'est pas le poète de la foule :

« Non ego ventosæ plebis suffragia venor [1]. »

Il est poète pour ses amis :

« Nec recito cuiquam, nisi amicis [2]. »

[1] Ep. I, 19, v. 37.
[2] Serm. I, 5 ; v. 73.

CHAPITRE VI

Baudri et ses amis

Ovide premier maître de Baudri dans le genre épistolaire. — Baudri l'imite dans des lettres fictives. — Raisons de la vogue d'Ovide au moyen âge. — L'amour de Baudri pour la campagne. — Ses relations littéraires avec ses amis. — Baudri directeur des jeunes gens : directeur littéraire ; directeur moral. — Comparaison de sa direction avec celle d'Horace. — La douceur et la sagesse de sa direction. — Ses *Juvenilia*. — Interprétation du paganisme au moyen âge. — Baudri défend ses poésies légères contre ses détracteurs. — L'amour platonique au moyen âge. — Instruction des religieuses au XIe siècle. — Les femmes lettrées d'Anjou au XIe siècle. — Les relations de Baudri avec des femmes lettrées. — L'idée de la pudeur au moyen âge.

Les maîtres de Baudri avaient dû l'habituer à correspondre en vers. C'est en vers que Marbœuf semble avoir écrit la plus grande partie de ses lettres. Professeur, il versifie des conseils pour ses élèves, des invitations pour ses amis, de pieuses exhortations pour les vierges chrétiennes ; évêque, il adresse à ses collègues des lettres en vers. Mais on chercherait en vain, dans cette correspondance, le laisser-aller qui fait le charme du style épistolaire. L'on s'attend à voir un ami qui s'épanche dans les libres détours d'une conversation sans apprêts, et l'on trouve un professeur, préoccupé avant tout

d'étaler toutes les ressources de son talent de versificateur. Presque toutes les lettres de Marbœuf sont en vers léonins ou en vers rimés ; aussi manquent-elles des qualités du style épistolaire : la simplicité et l'abandon.

Nous savons que Baudri s'adressait aux anciens pour achever son éducation première. Pour se parfaire dans l'épître en vers, il eut recours à un maître qui faillit le gâter : Ovide, vers qui le poussaient une sympathie de caractère, une certaine ressemblance de nature.

Baudri avait fait des œuvres d'Ovide comme son livre de chevet ; il ne peut se résoudre à s'en dessaisir ; il faut qu'on le lui arrache. En vain on le supplie, l'on se jette à son cou, l'on se roule à ses pieds. Il refuse. Il faut, pour l'ébranler, qu'on lui promette, sous la foi du serment, de lui rendre bientôt le précieux manuscrit ; il est tellement étonné d'avoir cédé, qu'il se demande s'il n'a pas été dupe d'enchantements magiques. Enfin, le temps lui semble si long, sans son Ovide, qu'il s'imagine avoir eu affaire à un fourbe : « Plaise au ciel que son serment ait été sincère et qu'il me rende cet Ovide, dérobé à ma crédulité [1] ! »

Quand on parcourt la liste des poètes lus au moyen âge, dont le nom nous est parvenu ; quand on relève les citations ou les imitations d'auteurs païens, faites par les prédicateurs ou par les versificateurs, on est tout étonné

[1] Pièce inédite CLXXIII, *Ad eum qui Ovidium ab eo extorsit :*

« Pendulus a collo, pedibusque cubando volutus....
Abnuo.....
Et puto quod magica me tandem eluserit arte.
O utinam verum juraverit ! ut mihi reddat
Quem male decepto sustulit Ovidium ! »

de voir qu'Ovide est dans toutes les mains, qu'il est dans toutes les mémoires, que son autorité est apportée dans la chaire et qu'il fait les amusements des poètes. Aucun ancien peut-être, à travers le moyen âge, jusqu'à la réforme de la chaire, au XVIIe siècle, ne fut autant cité par les prédicateurs chrétiens. Il est dans la bibliothèque des élèves. Au XIIIe siècle, nous le trouvons parmi les livres que vend pour boire un étudiant. Il n'est pas jusqu'aux mystiques qui ne l'exploitent ; ils tournent ses vers dans un sens moral, et ne craignent pas de faire des emprunts à ses pièces les plus passionnées.

Cette faveur étonnante du poète le plus libre de l'antiquité, dans les âges de foi, est un reste du sensualisme païen que n'a pas encore étouffé l'esprit du christianisme. La religion eut à lutter contre la barbarie germaine : elle la dompta peu à peu par les institutions pacifiques, par la trêve de Dieu. Puis elle eut à lutter contre le sensualisme païen de la société romaine ; elle l'attaqua par la virginité chrétienne, par le monachisme. Mais la lutte devait d'autant plus durer, que le sensualisme reposait sur des passions plus naturelles à l'homme, et mieux garanties des changements de la mode. Ovide demeura comme l'amusement du moyen âge, parce qu'il chantait l'amour, la passion qui échappe le plus aux variations de la vogue, la passion que comprenaient le mieux les peuples les plus grossiers. Citer Ovide du haut de la chaire chrétienne, c'était donc apporter aux auditeurs l'autorité qu'ils connaissaient le mieux ; c'était tourner contre leurs passions des armes fournies par eux-mêmes.

La vogue d'Ovide, à travers le moyen âge, nous est donc comme un indice de ce courant de sensualisme

païen, que la religion a peine à dessécher. Nous savons que le rétablissement de la famille, de ses priviléges, est l'œuvre du christianisme. Or, pendant le moyen âge, nous voyons sans cesse ses droits méconnus et remplacés par ceux de l'amour coupable. Il n'est pas rare de voir, dans les poésies, l'amant substitué, et comme légitimement, au mari. Il était naturel qu'Ovide fût le poète favori de ceux pour qui l'Amour était l'objet d'une véritable religion.

Sans doute Baudri, pas plus que les prédicateurs, n'obéissait à des pensées sensuelles en citant ou en imitant Ovide. Mais ils subissaient le goût de leur époque ; ils partageaient ses préférences littéraires.

Baudri lit les œuvres d'Ovide pour y apprendre l'art épistolaire. Après les avoir longtemps méditées, il s'essaie à les reproduire. Il refait la correspondance de Pâris et d'Hélène, qu'il avait lue dans les Héroïdes. Sa copie est assez fidèle, mais son pinceau, plus chaste que celui du maître, a voilé plus d'une esquisse trop libre [1]. Après avoir rajeuni l'œuvre d'Ovide, il entreprend de le faire revivre lui-même avec ses amis. Il nous reste une lettre d'Ovide à Florus, et la réponse de Florus à Ovide [2]. Tous ces essais montrent que l'apprentissage de Baudri ne lui a pas été inutile.. Mais le disciple y laisse voir qu'il se sent à une école qui ne lui convient pas. Aussi bien, pourquoi faire parler les morts quand on a soi-même tant de choses à dire et tant d'amis pour les écouter ? Baudri ne peut rester dans ce rôle : il interrompt Pâris pour répondre à Hélène des choses qu'elle

[1] Pièces inédites XLII, *Paris Helenæ ;* XLIII, *Helena Paridi.*
[2] Pièces inédites CLIX, *Florus Ovidio ;* CLX, *Ovidius Floro suo.*

is elle devait les lire. Sous
de la Troade, il vante les vins
in d'une ville nommée Orléans.
en portait toujours avec lui pour se
combat. » Voilà donc Hélène trans-
e de Baudri, sur les rives de la Loire.
que le poète va l'inviter à saluer son
Or, l'Authion est un affluent de la Loire ;
moins qu'Hélène descende jusqu'à la char-
ude du poète et qu'elle ne rentre pas dans la
s avoir vu Bourgueil. Dans un siècle où les
s et les poètes confondent tous les temps
à plaisir, c'est le seul anachronisme que Baudri
mette. Il est donc bien vrai qu'Ovide l'eût gâté. Il le
a, ne retenant guère de son commerce qu'une
nde facilité à manier les distiques : mètre alerte et
ourt, qui convient aux saillies de la conversation.

Baudri est un amant de la campagne, *ruris amator*. « Mes vers, écrit-il, sentent les champs. J'habite la campagne où l'on trait les brebis, où l'on paît les grands troupeaux de bœufs, à l'abri des soucis de la ville. Les places publiques ne me voient pas, non plus que les châteaux. Les nouvelles du monde entier, dont le bruit trouble les villes, je les ignore ; mais je connais les mugissements des bœufs, le bêlement des brebis ; je connais le gai babil des oiseaux [1]. »

Mais, pour Baudri, le plus joyeux paysage est triste, le ciel le plus riant est morne, s'il n'y voit rayonner un visage aimé. Plus heureux que le maître de Tibur, Baudri, pour satisfaire son besoin d'aimer, avait à sa

[1] Pièce inédite CCXXIX.

disposition les trésors de la fraternité chrétienne. Ses premiers amis étaient ses moines : « Hâtez-vous, écrit-il à Étienne ; vous absent, c'est la moitié de moi-même qui me manque. Un seul jour sans vous me semble une année entière ; mille jours avec vous me semblent rapides comme un seul jour [1]. »

Aussi, comme les moines de Baudri l'aimaient ! Le seul bruit d'une absence prochaine de leur abbé les mettait en larmes. Il les console avec une délicatesse toute maternelle : « Il ne faut pas pleurer, mon cher Raoul, encore qu'un bruit fâcheux soit venu à vos oreilles. La renommée est une déesse menteuse. Ne vous affligez pas des maux qui sont encore à venir [2]. »

Comme cette Loire qu'il a tant chantée, comme ce fleuve aux flots puissants que ne peuvent contenir ses rives, le cœur de Baudri s'épanchait souvent en dehors de son monastère. Alors partaient ces lettres aimables, les meilleures de ses compositions, parce qu'elles coulaient de la source d'où jaillit la vraie poésie : « C'est ma coutume, a-t-il dit, d'écrire en vers à mes amis ; je ne sais pas le faire autrement : de là me vient ma valeur [3]. »

Comme Horace, Baudri pense que la critique bienveillante est le premier devoir de l'amitié. Il ne craint pas la censure du public lettré : il lui arrive d'écrire, au

[1] Pièce inédite CLII, *Ad Stephanum monachum suum :*

« Sola dies sine te mecum decernitur annus ;
Mille dies tecum, parva brevisque dies. »

[2] Pièce inédite XLVIII, *Ad Radulphum monachum.*

[3] Pièce indédite CCIV, *Constantiæ :*

« Carmine mos meus est nostros nostrasque salutem
Non aliter possum ; non aliter sapio. »

bas de ses vers, cette note en prose qui appelle la critique : « Qui que vous soyez qui lisez ces vers, voyez de vos yeux combien je suis imparfait, et daignez suppléer à mon insuffisance [1]. » Mais c'est à ses amis surtout qu'il réclame des critiques et des conseils. Sans doute, il attend bien quelques éloges : « Si j'ai fait quelques bons vers, écrit-il à Marbœuf, louez-les dans une juste mesure ; j'entends retirer de mon travail cette récompense qui ranimera mon zèle pour l'étude. Louer le poète quand il le mérite, c'est lui donner un coup d'éperon ; c'est, aux talons, lui attacher des ailes. Mais, ajoute-t-il, gardez-vous de louer ce qui appelle la critique ; corrigez mes fautes en censeur indulgent, en ami [2]. »

Baudri n'oubliait pas son ancien maître ; il avait toujours confiance dans sa direction ; il le consultait ; il le voyait souvent et conversait avec lui de vive voix et par lettres [3]. Parmi les autres poètes que Baudri conjure de corriger ses vers, nous trouvons Godefroi de Reims, puis Payen d'Angers, un nommé Galon et un certain Robert. De bonne foi, il les croit bien plus habiles que lui. Jamais poète n'a moins marchandé la louange à ses rivaux. Marbœuf est pour Baudri le prince des poètes, un poète divin. C'est du jugement de Payen que ses vers recevront toute leur illustration, comme son ma-

[1] Pièce inédite CCVI, *Pro tabulis gratiarum actio :* « Quicunque hos versus legeritis, imperfectum meum videant oculi vestri, et vos imperfecti mei supplementum estote. »

[2] Pièce inédite CXLVIII.

[3] « Me tibi, teque mihi, quoniam, divine poeta,
Mutuus affectus et mutua fabula jungit,
Verborumque frequens nos alternatio pascit. »
(*Ibid.*)

nuscrit, du titre et des lettres capitales [1]. Et de quel ton modeste il parle à Godefroi ! « Je sais bien que vous vous nourrissez des chefs-d'œuvre de la poésie : vous savez, au ton grave de Virgile, unir le ton léger d'Ovide. Veuillez pourtant me recevoir, moi chétif, au nombre de vos amis, et lire mes vers de bon cœur. Aux grands poètes, vous donnerez un an ; à moi, vous m'accorderez bien au moins un jour. Voyez comme les petites choses font bien, mêlées aux grandes. Dans les ailes des oiseaux, une grande plume se rattache à une petite, que suit une plume plus petite encore. Il n'est point de maison dont toutes les parties soient égales : cette colonne-ci est petite, cette autre est grande [2]. » — « On a cessé d'aimer ses amis, a dit quelqu'un, quand on a cessé de jouir de leur supériorité. » Baudri n'a jamais cessé d'aimer ses amis.

Un cœur si aimant avait encore plus besoin de voir ses amis que de leur écrire. Il se les figurait auprès de lui le jour ; la nuit, il les revoyait souvent dans ses songes [3]. Mais il voulait davantage. Sa Muse se joue dans les imaginations les plus gracieuses, pour leur faire sentir combien il serait aise d'aller les rejoindre. Il voudrait être le messager, le parchemin qu'il leur envoie et que touchera leur main. Alors il examinerait à

[1] Pièce inédite II :

« Tu quoque sis titulus, tu littera sis capitalis,
Tu castigator codicis esto mei. »

[2] Pièce inédite CLXI, *Ad Godefredum Remensem.*

[3] Pièce inédite CLXV, *Ad amicum post reditum suum :*

« Si plus non poteram mihi te vigil effigiabam ;
Teque figurabant somnia multa mihi.
..... nec eram longinquior a te. »

loisir la physionomie et les sentiments de son lecteur[1]. Mais des devoirs sans nombre ne lui permettraient pas de quitter pour longtemps son monastère. Que ne vient-on plutôt à Bourgueil? Il saurait, lui, se ménager du temps et un lieu pour voir ses amis[2]. Oh! s'il pouvait enfin les entretenir! Quel réveil pour sa Muse, car loin d'eux le sommeil l'engourdit; son génie s'étiole et sa veine se dessèche[3].

« Viens donc, écrit-il à Avitus, viens donc habiter avec moi. Quelles aimables conversations nous aurons ensemble! J'ai un jardin rempli de plantes parfumées où fleurissent la rose, la violette, le thym et le crocus; le lys, le narcisse, le serpolet et le romarin; le jaune souci, le daphné et l'anis. D'autres fleurs s'y épanouissent à leur tour, de sorte qu'à Bourgueil le printemps est perpétuel. Une fleur n'est pas fanée qu'une autre fleurit à sa place. J'ai un ruisseau qui coule doucement et doucement murmure; son eau vive et fraîche arrose mon jardin. L'onde transparente se brise sur les cailloux de marbre et va se perdre, après mille détours, au milieu d'une prairie. Quand le soleil darde ses rayons

[1] Pièce inédite CLXX, *Ad amicum cui cartam mittebat :*

« O utinam legatus ego meus iste fuissem
Vel quam palparet cartula vestra manu!..
Tunc explorarem vultumque animumque legentis. »

[2] Pièce inédite CL, *Ad Simonem qui cum eo morabatur :*

« Multiplices curæ non me paterentur in urbe
Esse diu tecum, sed si tu veneris ad me
Ipse parabo mihi tempusque locumque vacandi. »

[3] Pièce inédite CLI, *Ad eum cujus colloquium exspectabat :*

« O si colloquium nos nobis contiguaret!
Pigritie sopitum me evigilares...
Ingenii nam vena mei quasi sopita marcet. »

nuscrit, du titre et des lettres capitales [1]. Et de quel ton modeste il parle à Godefroi ! « Je sais bien que vou vous nourrissez des chefs-d'œuvre de la poésie : vo savez, au ton grave de Virgile, unir le ton léger d'Ovi Veuillez pourtant me recevoir, moi chétif, au nom de vos amis, et lire mes vers de bon cœur. Aux gr poètes, vous donnerez un an ; à moi, vous m'accor bien au moins un jour. Voyez comme les petites c font bien, mêlées aux grandes. Dans les aile oiseaux, une grande plume se rattache à une peti suit une plume plus petite encore. Il n'est point d son dont toutes les parties soient égales : cette c ci est petite, cette autre est grande [2]. » — « On d'aimer ses amis, a dit quelqu'un, quand on a jouir de leur supériorité. » Baudri n'a jam d'aimer ses amis.

Un cœur si aimant avait encore plus beso ses amis que de leur écrire. Il se les figurait lui le jour ; la nuit, il les revoyait souven songes [3]. Mais il voulait davantage. Sa Mu dans les imaginations les plus gracieuses faire sentir combien il serait aise d'aller le Il voudrait être le messager, le parchem envoie et que touchera leur main. Alors il

[1] Pièce inédite II :

« Tu quoque sis titulus, tu littera sis capitali
Tu castigator codicis esto mei. »

[2] Pièce inédite CLXI, *Ad Godefredum Remensem.*

[3] Pièce inédite CLXV, *Ad amicum post reditum n*

« Si plus non poteram mihi te vigil effigiab
Teque figurabant somnia multa mihi,
..... hoc erant longinquior a te. »

vo
ls s
ectio
Si vo
ez, vo
serai p
ance, j
esents a

t :

isus ;

»

gne, 1205, D.

ardents, je puis, pour refaire mes hôtes fatigués, les cacher sous d'agréables ombrages. Bourgueil a son bosquet où croissent l'osier, le laurier et le myrte; où le poirier se mêle à l'olivier, le cerisier au pin, et le pin au pommier. Là, pendant la nuit, Philomèle poursuit sa plaintive chanson, et, d'une voix amoureuse, reprend le récit de ses antiques douleurs. Viens donc que nous passions, dans ce jardin, des heures joyeuses! Tu me réciteras tes vers ou je te chanterai les miens, car moi aussi j'ai composé des vers en grand nombre [1]. »

Horace est-il plus séduisant et fit-il jamais, avec plus de grâce, la description de son petit domaine? Dans son désir de plaire, Baudri va jusqu'à transplanter à Bourgueil les arbres de Tibur. Avait-il donc une serre pour abriter l'olivier et le myrte, ou ne faisait-il qu'user du privilége des poètes qui, sous tous les climats, font s'épanouir toutes les fleurs?

Quel accueil, quand l'on s'est rendu à son invitation! De quel air heureux l'hôte aimable invite le visiteur, à goûter avec lui la joie la plus pure, de ce qu'il appelle si bien une amitié sainte que ne souille aucune tache [2]! « Réjouissons-nous d'abord, s'écrie-t-il : enfin je suis tout à vous ; vous, tout à moi ! Puisqu'aujourd'hui nous pouvons nous parler, mettons de côté style et tablettes et passons-nous du messager [3]. »

Une fois en possession de ses amis, Baudri use de tous les artifices pour les retenir. Quelle tristesse l'ac-

[1] Pièce inédite CXCI, *Ad Avitum ut ad eum veniat.*

[2] Pièce inédite XLVI, *De Johanne desiderato diutius :*

« Est quoque sanctarum genus illud amicitiarum,
Quod tandem nullis officitur maculis. »

[3] Pièce inédite CLXIV, *Amico quem ante non viderat.*

cable quand l'hôte bien-aimé songe aux préparatifs du départ ! « Vous allez me quitter pour revoir votre pays ; pour revoir les vôtres, vous allez me quitter. Plût au ciel que ce ne fût pas une nécessité ! » Baudri accompagne son ami jusqu'à la porte du monastère ; pendant que celui-ci monte sur sa mule, ils échangent un dernier adieu. Il faut promettre que l'on reviendra, souvent et bientôt. Pour obtenir cette promesse, comme l'aimable abbé sait bien faire valoir à chacun les avantages particuliers que peut lui procurer le séjour de Bourgueil ! « Eh bien ! — dit-il à Guillaume, qui habite un pays où l'on ne boit que de la bière — eh bien ! il faut donc que vous veniez ici chaque année, pour boire avec nous le vin que nous avons en abondance. Si j'ai quelque bon vin de réserve, je vous le donnerai ; vous, donnez-vous à moi [1]. »

Quand ses amis l'ont quitté, Baudri est si triste, qu'il ne sait plus chanter : « O douleur, le destin cruel, en vous arrachant à moi, m'a enlevé toute ma joyeuse humeur. Voici que ma Muse daigne à peine me regarder de travers, ou plutôt elle s'est enfuie avec vous [2]. »

A ces plaintes, que l'absence arrachait à Baudri, ses amis avaient une réponse facile : « Que ne venez-vous

[1] Pièce inédite CCXL, *Ad Willelmum Lisoiensem :*

« ..... si quæ meliora supersunt
Largiar ipse tibi ; mihi te largire roganti. »

[2] Pièce inédite CLXXI, *Amicis qui ab se recesserant :*

« En vix obliquo me musa revisit ocello...
Credite vobiscum fugiens mea Musa recessit
Ex tunc incedo reptans sermone pedestri,
Ergo pedes vadam, cum mihi desit equus. »

nous voir? » Mais les soins qui le retenaient à Bourgueil étaient si nombreux, qu'ils ne lui permettaient guère de quitter l'abbaye, si ce n'est pour des affaires graves. Enfin, le voilà libre ! Il peut se rendre chez un ami qui l'a invité à dîner. Aussitôt son esprit enchanté lui peint, chemin faisant, un repas splendide où figurent bien des mets défendus par sa règle et que, croyez-le bien, il ne goûtera pas. Mais quand on est libre et que, par un beau temps, on va voir des êtres aimés, n'est-ce pas alors que l'imagination chante les rêves les plus séduisants ; n'est-ce pas le moment où l'on se forge les félicités qui font pleurer de tendresse ? « Un de mes amis, se dit Baudri, le meilleur de tous assurément, m'invite à sa table. Il me promet un véritable festin ; sa cuisine est renommée ; il a ce vin qui réjouit les cœurs tristes. Voici que s'éteint le feu où coule la graisse des viandes; la graisse des volailles mises à la broche le fait fumer. Je vois du gibier de toute sorte ; la Loire a fourni son tribu de poissons variés; partout des casseroles où chante la chair qui grille ; partout des oiseaux à rôtir. L'ail, le serpolet, les herbes odorantes, le poivre sont broyés par un cuisinier qui sait son métier. Il les mêle ensemble et les humecte de frais vinaigre. Un entretien qui se prolongera dans la nuit nous mettra en joie; la maison elle-même nous rendra la fête plus aimable : le bruit de la foule, les rayons du soleil n'y pénètrent pas. Nous serons juste autant de convives que le veulent les anciens ; neuf, comme le chœur des Muses. Les anciens n'en veulent pas souffrir un plus grand nombre. La foule, en effet, nuit à la décence des repas ; il est impossible d'y régler la conversation et d'empêcher le tu-

multe. » Dans la peinture de son festin, Baudri se souvient de Varron[1]. Quand l'âme est en fête, n'est-ce pas alors que la mémoire se pare de ses plus beaux souvenirs?

Baudri était fidèle à ses amis, surtout quand ses amis étaient malheureux. L'abbé de Saint-Rémi de Reims avait été déposé par Manassès, archevêque de cette ville. Pour lui faire rendre justice, Baudri s'adresse à l'évêque d'Ostie, en très-grande faveur auprès du pape, qui avait été, comme lui, moine de Cluny. Baudri se contient quelque temps pour se concilier, par un compliment, la faveur du prélat. Mais enfin sa douleur éclate : « J'ai un fils que j'aime uniquement ; il est abbé comme moi. L'amour que je lui porte me fait tomber à vos pieds. Sur lui s'est appesantie la colère de l'archevêque de Reims, qui mérite d'être écrasé par la colère du pape. Eudes, c'est pour ce fils que je répands mon cœur devant vous ; faites, je vous en prie, une chose qui vous est si facile ! Prenez le parti de l'abbé. Que mon fils soit rétabli dans sa charge. Rome a confirmé son élection ; il faut que le choix de Rome soit irrévocable. Si vous ne méprisez pas ma prière, Eudes, vous pouvez, vous devez rendre son abbé à Saint-Rémi. Je ne serai pas ingrat : pour vous témoigner ma reconnaissance, j'ajouterai mes vers aux présents, mes présents aux vers[2]. »

Pièce inédite CCXLX, *Ad ipsum qui eum invitaverat :*

« Convivæ tot erunt veterum quot præcipit usus ;
Ut non Musarum transiliant numerum. »

[2] Pièce inédite CCXXXII, *De Hostiensi episcopo.* Migne, 1205, D.

nous voir
étaient si
quitter l'
Enfin, le
l'a invité
chemin fa
mets défe
goûtera
beau tem
alors que
sants ; n'
cités qui
se dit B
à sa tabl
est reno
Voici qu
la graiss
Je vois
tribu de
chante l
L'ail, le
broyés l
ensembl
qui se p
maison
bruit de
Nous se
anciens
n'en v
foule, c
possibl

écrira, lors même que ses lettres resteraient sans réponse[1].

Nous voulons parler surtout de la direction morale que Baudri a exercée, sous forme d'épîtres en vers adressées à des jeunes gens. Parfois, Baudri s'en tient à la morale naturelle, qui ne serait pas au-dessus d'un poète païen. S'il veut ramener à des sentiments plus humbles un jeune homme trop fier de sa beauté, il se contente, ou peu s'en faut, de la sagesse d'Horace. Mais il pare ses vers de je ne sais quelle grâce inaccoutumée : on dirait qu'il a dérobé le pinceau de Virgile : « Ta beauté plaît au monde, parce qu'elle est digne et charmante ; ta joue rosée lui plaît, ainsi que ta chevelure dorée et ton visage modeste. Ta voix charme ses oreilles comme une suave mélodie ; l'on se demande si c'est la voix d'un adolescent ou d'une vierge. Tu seras un autre Orphée, si l'âge n'altère pas ta voix : l'âge qui distingue le jeune homme de la jeune fille. Ton regard, limpide comme le cristal, va jusqu'au cœur : on dirait la lumière pure des deux astres jumeaux. Ta chair a la blancheur du lait. Voilà ce qui peut plaire en toi. Je te loue aussi parce que tu n'as pas voulu te laisser séduire par le mal ; plaise au ciel que l'amour ne te corrompe jamais ! Mais je ne puis louer ta sévérité affectée. Ton

[1] Pièce inédite CCXII, *Guillelmo Normanno :*

« Intonsi crines, capitis dissuta lacerna
Et color illotæ luridus interulæ.....
Sunt, puer, exsilii tristia signa tui.
Factus es exsul, inops, pauper, vagus et fugitivus,
Ut tibi librorum sarcinulas rapias.
Ergo compatiens quam suffers anxietati
Te volo divitiis participare meis....
Respondebo tibi si taceas etiam. »

orgueil est si grand, que tu daignes à peine nous honorer d'un regard de travers. D'aventure, on obtient de toi un bonjour jeté du bout des lèvres; mais il faut t'avoir salué le premier. Sans doute, tu crois que l'univers entier ne pourrait t'opposer un rival. La terre produit beaucoup de troènes, beaucoup de lys et beaucoup de violettes; elle n'est pas avare de fleurs charmantes. Tu n'es pas le seul qui soit chaste, ni le seul qui soit beau. Beaucoup ont une beauté égale à la tienne, sinon plus grande. Chasse donc bien loin cette superbe qui rappelle le cothurne. Souris à qui te sourit; réponds à qui te parle honnêtement. Apprends à fléchir la tête, apprends à baisser les yeux. Le temps, crois-moi, emportera ta beauté dans sa fuite. Alors ta peau se ridera; alors se dessèchera ta chair; la toux t'agitera; ton poumon se fondra en humeur et ton foie malade allumera la guerre au dedans de toi[1]. » Les conseils de Baudri sont pleins d'une grâce antique, puisée dans la lecture des poètes latins, à laquelle se mêle quelque chose de la modestie chrétienne.

Pour préserver de l'orgueil un autre adolescent, aussi remarquable par ses talents que le premier par sa beauté,

[1] Pièce inédite XXXVIII, *Ad juvenem nimis eladum :*

« Forsitan ipse putas quia regnes solus in orbe.
Multa ligustra parit tellus et lilia multa;
Et violas multas et flores edit amœnos...
Pulcheres et pulchros plures natura creavit;
Et natura facit ut asello præstet asellus.
Pelle coturnosos et fastus rejice tantos;
Ridenti arride; responde digna loquenti;
Flectere disce caput et lumina flectere disce.
Crede mihi, speciem tibi labilis auferet ætas;
Cum te tussis aget, fluidus cum pulmo liquescet.
Cum tabes jecoris bella intestina ciebit. »

il semble d'abord que Baudri ne va puiser que dans ce bon sens, commun à tous les temps et à tous les hommes. Mais après un éloge presque complaisant des talents de cet adolescent, il s'écrie tout à coup : « Je suis heureux, je suis fier, je me réjouis avec celui qui a reçu tant de bienfaits, et je dis : Gloire au grand Dieu qui les lui a donnés ! Garde-toi donc de l'orgueil et ne prête pas l'oreille aux flatteurs[1]. »

D'un coup d'aile, Baudri s'est élevé jusqu'à Dieu : il plane au-dessus d'Horace à des hauteurs que celui-ci ne songeait pas à atteindre, puisqu'il ne les connaissait pas. Du reste, Horace n'a jamais eu l'ambition de s'élever jusqu'aux sommets de la sagesse humaine. Il s'est fait, à mi-côte, entre le libertinage et la vertu — j'entends le *decorum* païen — une petite demeure tranquille où il invite Florus, Lolius, Celsus Albinovanus, Sæva, Numicius, à se rendre, sans se presser, par une route facile qu'il leur trace. De là, ils s'acheminent ensemble vers le monde, marchant loin derrière les stoïciens, un peu en avant du troupeau d'Épicure, auquel le maître se mêle parfois, sans défendre à ses disciples de se retourner pour voir ses honteux ébats. Chemin faisant, ils se gardent contre les impressions trop fortes ; saluent, sans trop se courber ; ne tendent pas la main, mais accueillent tous les bienfaits ; remercient, mais avec la dignité d'hommes libres qui ne se vendent pas ; s'arrêtent à la demeure de toutes les sirènes, mais sans s'y fixer, pour avoir la joie d'y revenir. Jouir beaucoup

[1] Pièce inédite CLXXV, *Ad puerum mirandi ingenii :*

« Lætor et exsulto ; congaudeo suscipienti ;
Et dico : Danti gloria summa Deo !
Extolli noli, neque præstes laudibus aurem. »

et longtemps : Horace ne se propose pas d'apprendre autre chose à ses jeunes amis.

Baudri ne s'est pas donné, il a reçu la mission de conduire les jeunes gens dans la route du ciel. Bien différent d'Horace, qui montre à ses amis la voie la plus facile, Baudri pousse les siens dans le chemin le plus rude. Il n'a pas de repos qu'ils ne soient entrés dans le sentier âpre et solitaire, où les pieds saignent, où le cœur s'immole à chaque instant. Il n'écrit guère à un jeune homme sans l'engager à se faire moine. Quand il parle de vocation religieuse, il se pare de tous ses attraits, déploie toutes ses forces, jette à pleines mains les trésors de son esprit et de son cœur. Il semble n'aimer les jeunes gens, que pour les attirer dans la voie sûre qui mène au ciel. Presque toutes les épîtres qu'il leur adresse portent un titre qui ressemble à celui-ci : « *Ad quemdam ut se monacharet.* » « Notre liaison, écrit-il à Gauthier, deviendrait parfaite si vous changiez d'habits ; si, comme moi, vous preniez le nom de moine, pour en fixer les liens[1]. »

Baudri, pour parler aux jeunes gens le langage qui devait les faire moines, n'avait qu'à lire dans son cœur les sentiments toujours vivants qui l'avaient conduit à Bourgueil ; les joies douces et paisibles qu'il goûtait dans ce paisible séjour. Aimable et séduisant, il s'élevait sans efforts à une éloquence irrésistible : « Venez

[1] Pièce inédite XLI, *Cuidam Gauterio :*

« Id consummaret si nexus altera vestis,
Et monachi nomen perpetuaret idem
Ut vero nostro diuturnus amore fruaris...
Quod si decernis ad nos accedere talis,
Mandavi nostris ut tibi sint comites,
Nunc igitur propera : nocuit differre paratis. »

ici, s'écriait-il, pour embrasser le repos d'une vie sainte; venez ici pour méditer, pour apprendre, pour prier; venez ici, pour donner à un grand nombre un modèle généreux de sainteté. Venez, pour enseigner et pour donner à vos disciples la leçon de l'exemple. Soyez pauvre avec moi, ou plutôt avec le Christ qui fut pauvre. Un jour, vous régnerez avec le Christ et vous serez riche avec lui [1]. »

A entendre Baudri déclarer qu'il veut faire moines tous ses jeunes amis, nous avions senti quelque regret, éprouvé certain embarras. L'abbé de Bourgueil, disions-nous, n'aurait-il pas été un directeur d'un zèle indiscret? Mais de pareils appels à la vie monastique n'ont pu séduire que des âmes fortes : ils n'ont jeté personne en dehors de sa voie dans le chemin de Bourgueil; ils n'ont fait moines que ceux que Dieu appelait.

Du reste, avant d'inviter un jeune homme à la vie religieuse, Baudri s'assurait de sa vertu : « Nous ferons un moine de Létaud, dit-il, parce qu'il est très-bon clerc [2]. » Lui qui envoyait ses gens pour emmener, à première réquisition, ceux qu'il croyait appelés à la vie monastique, il n'ouvrait pas, au premier coup, la porte de Bourgueil à ceux qui venaient y frapper d'eux-mêmes. Il leur faisait des objections si longues et si

[1] Pièce inédite CXXXIX, *Ad Gerardum ut monachus fiat :*

« Huc ades, o sanctæ complectens otia vitæ :
Huc ades ut videas, ut tu mediteris, ut ores,
Huc ades ut multis sis strenua forma salutis....
Præbe discipulis exempla sequenda magister,
Sis mecum pauper, immo cum paupere Christo;
Cum Christo vives, cum Christo divite dives. »

[2] Pièce inédite CLXIII :

« Clericus optimus est, ipsum monachum faciemus. »

graves que, pour ne pas rebrousser chemin, il fallait être vraiment soutenu par la grâce de la vocation :

« Je ne loue ni ne blâme votre projet ; je ne le loue pas, car je crains une défaillance. Vous êtes dans la première fleur de la jeunesse, et vous voulez déjà cueillir des fruits. Ne devancez pas le temps ; craignez que l'âge, qui vous changera, n'amène le repentir. J'admets que vous soyez pur ; j'admets que vous triomphiez des tentations de l'enfance. Vous avez vaincu la nature ; vous vous êtes vaincu vous-même. Mais l'avenir vous réserve d'autres combats. Il vous faudra supporter des jeûnes longs et fréquents, vous dont l'impatience devance l'heure des repas. Cet estomac bien nourri, pourra-t-il s'accoutumer au jeûne ; cette poitrine délicate, saura-t-elle supporter la faim ? Il faudra vous contenter d'aliments grossiers, dire adieu au vin pour boire un peu d'eau. Vous qui vous nourrissez de mets délicats et bien assaisonnés, le pain et l'eau pourront-ils vous suffire ? Vous êtes vêtu de toile fine, qu'on dirait tissée par une araignée ; pourrez-vous supporter le poil de chèvre et vous accommoder de l'étoupe ? Vous êtes joyeux, pourrez-vous devenir grave ? bavard, saurez-vous garder le silence de la règle ? Cette chair si tendre, renoncera-t-elle volontiers aux bains ? Ce corps élevé en serre chaude, le brouillard et la gelée vont le faire périr. Saurez-vous coucher sur la pierre ou sur la cendre ? Prenez bien garde de chanceler, car si vous chancelez, vous perdrez deux vies. Ne vous fiez pas à votre légèreté d'enfant ; éprouvez-vous. Prendre des villes d'assaut, prendre d'assaut des forteresse et des tours, c'est bien, mais moins difficile que de se vaincre soi-même. Si vous restez ici, je vous en loue ; si vous partez, je ne

vous en blâme pas. Retournez chez vous et croyez-en votre père. Si vous êtes sage, passez une année à méditer sérieusement. Si d'ailleurs vous tenez à savoir mon avis, je vais vous le donner : Que celui-là navigue dans le port, qui craint le courroux de la mer. Votre barque est bien fragile ; ne la confiez pas au souffle de Borée [1]. »

Pour avoir été parés de toutes les grâces de la poésie, les conseils de Baudri n'ont rien perdu de leur prudence et de leur efficacité.

Au milieu de ses poésies si chrétiennes, apparaît plus d'un vers trop païen. « Mes livres, dit Baudri, sont des témoins qui m'attireront des reproches. Mes œuvres devraient être graves ; il ne convient pas à un vieillard de réciter des mimes puérils. Mais je demande que l'on me pardonne, et l'on me pardonnera puisque je le demande. Or, voici pourquoi j'ai voulu courir dans cette arène. Il eût mieux valu chanter les rois, la nature ;

[1] Pièce inédite CLVI, *Ad juvenem qui heremita fieri cupiebat :*

« Olim pigmentis nutrito et mollibus escis,
Quando sufficiet panis et unda tibi ?
Tectus tam tenui quam texit aranea tela
Deliciosus adhuc membra tenella foves.
Ergo quando pilos poteris tolerare caprinos ?
Quando tela tibi stuppea conveniet ?....
Dediscetne cito balnea pulpa caro ?
Alta calore caro bruma geluque peribit;
An tibi lectus erit testula sive cinis ?
Nam cave ne titubes.....
Quippe duo perdes sæcula si titubes...
Naviget in portu qui freta sæva timet.
Tam fragilem cimbam Boreæ committere noli. »

prendre pour sujet la nation des antipodes, le char de Phébus, les révolutions mensuelles de la lune, la rage de Scylla, le gouffre terrible de Charybde. Mais des œuvres pareilles étaient au-dessus de mes forces; d'ailleurs, des sujets si graves eussent promptement amené l'ennui ; on ne m'eût pas lu. Or, pourquoi écrit-on, si ce n'est pour se faire lire? J'ai donc écrit dans le goût des adolescents et des vierges, pour que, relu par eux, mon ouvrage courût le monde[1]. »

C'est donc pour se conformer au goût de son temps que Baudri a composé des poésies légères. « La mythologie, comme le remarque très-bien Ozanam, n'est pas une résurrection posthume, un prodige de la renaissance, un effort pour faire rentrer dans la littérature des éléments qui en seraient sortis ; la mythologie, c'est le paganisme se perpétuant dans les lettres, comme il se perpétue dans la religion, dans le droit et dans les mœurs[2]. » Pendant le moyen âge, les mains les plus pures imitent et copient les œuvres les plus licencieuses de l'antiquité : Ovide, Catulle, l'Alexis de Virgile ; avec la naïve audace de l'innocence, elles en font ressortir les nudités. C'est à partir du XVIe siècle, alors qu'elle est censée reprendre une vigueur nouvelle, que la sensuelle antiquité perd de son influence sur le langage : ainsi, les écrivains ont commencé de respecter le lecteur

[1] Pièce inédite CXLVII, *Qua intentione scripserit :*

« Me reprehendendum testantur opuscula nostra,
Quandoquidem lubricas insector et audeo nugas.....
Sed veniamque peto, veniamque petendo merebor...
Ergo quod pueros demulceat atque puellas
Scripsimus... »

[2] *La Civilisation au* Ve *siècle,* in-12, tome I, p. 319.

français au moment même où ils auraient dû apprendre, de la mythologie renaissante, à braver l'honnêteté.

Il est vrai que les artistes du moyen âge eussent été bien étonnés, de s'entendre dire qu'ils manquaient au respect dû au public. Nous n'en voulons point d'autre preuve que la place qu'ils donnaient à leurs poésies légères. C'est pour une classe de grammaire que Bernard de Chartres commente longuement tout le quatrième livre de l'Énéïde[1]. Nous parlons bien de ce Bernard si désireux de sanctifier ses élèves, qu'il ne cesse d'interpréter l'Énéïde dans un sens mystique ; de ce modèle des maîtres qui choisissait toujours, pour ses leçons, des sujets propres à confirmer la foi et les bonnes mœurs[2]. Ce vieillard, couronné de roseaux, qui tient dans ses mains une urne penchée d'où jaillit un fleuve, savez-vous que c'est le Jourdain, dans les flots duquel Jésus-Christ s'est plongé, et qu'il va figurer dans une mosaïque de l'église de Ravenne[3]? « Vous allez fermer ce manuscrit, car vous y avez aperçu des vers si licencieux, qu'un libertin même se cacherait pour les lire. Tournez plutôt la page ; le scandale fera place à l'édification, car vous trouverez une série de chansons très-dévotes, copiées par la même main et composées par le même auteur[4]. »

L'innocence seule a de ces audaces. Quand nous voyons avec quelle hardiesse les peintres ou les sculp-

[1] *De Bernardo Carnotensi, grammatico professore et interprete Virgilii* disseruit M. Demimuid. Paris, 1873, in-8°.

[2] « Bernardus Carnotensis, exundantissimus modernis temporibus fons litterarum in Gallia..., eam proponebat materiam quæ fidem ædificaret et mores..... » Jean de Salisbury, *Métalogique*, I, 24. Migne, CXIX, c. 855, A.

[3] Ozanam, *ibid.*, p. 320.

[4] Edélestand du Méril, *Poésies populaires latines du moyen âge*. Paris, 1847, in-8°, p. 222, note 2.

teurs ont exprimé dans les vitraux ou sur les murs de nos cathédrales les scènes de l'Écriture ; quand nous lisons dans nos offices sacrés certains cantiques qu'y ont insérés les personnages les plus saints du moyen âge, nous sommes presque étonnés de leur naïve liberté. La feinte pudeur d'une civilisation un peu vieillie a enlevé à nos yeux la pureté de leurs regards. Dans ces âges de foi plus simple, les fidèles ne s'arrêtaient point aux formes extérieures ; ils allaient, entraînés par la droiture de leur âme, jusqu'à l'idée exprimée par l'artiste ou le poète. On pourrait aussi opposer les hardiesses de la langue du moyen âge et même du XVIe siècle, où l'on ne reculait guère devant les expressions un peu crues, à ces façons plus apprêtées dans lesquelles certains écrivains du XIXe siècle osent être plus immoraux et plus sensuels. L'art n'est jamais plus dangereux, que lorsqu'il s'étudie à rendre de mauvaises pensées ou de mauvais sentiments sous les dehors d'une certaine honnêteté ! Il ne faut donc pas juger trop sévèrement le moyen âge en s'appuyant sur la liberté de son langage, qui souvent n'est que l'indice de la droiture et de la simplicité de ses sentiments.

Baudri, qui s'était formé aux belles-lettres dans les classiques anciens, porte jusque dans sa correspondance avec les religieuses la science de la mythologie. Il en prend les fables les plus vulgaires, quelquefois les plus étranges, pour en orner ses lettres, et leur donner ce ton tout particulier de rhétorique précieuse, que les romantiques modernes appelleraient classique. Entraîné par les réminiscences de sa mémoire beaucoup plus que par l'inspiration de son cœur, il se complaît à rappeler les fables de Pâris, de Mars, de Junon. Pour le lecteur

habitué aux récits et aux comparaisons classiques de la littérature latine, la suite des métaphores de Baudri se devine d'avance. Ce souci de l'imitation, cet étalage prévu d'ornements empruntés est la meilleure preuve des vues honnêtes et de la pureté d'âme de Baudri.

Du reste comme le moine, le prêtre, au milieu de ces souvenirs classiques et de ces jeux littéraires, n'abdique jamais son rôle ; il sait tirer une leçon morale et religieuse de ces fables « menteresses. » Il voit dans les traditions païennes je ne sais quel symbolisme, analogue au symbolisme des plantes de la nature, d'où les chrétiens mieux encore que les païens doivent tirer une leçon pour la sanctification de leur vie. Tout devient matière à enseignement, parce que jusqu'au milieu des études les plus profanes, jusque dans les souvenirs mythologiques, le moine porte le souci de la sanctification des âmes. « Vous devez faire de votre beauté le « signe extérieur de votre vertu, écrit Baudri à Cons- « tance. Vous avez la beauté de la fleur ; il faut que vos « mœurs en aient le parfum ; il faut que vos mœurs « soient des fleurs plus ravissantes que votre beauté. « Les païens eux-mêmes nous excitent à monter jus- « qu'au ciel : voilà pourquoi je vous ai parlé de ces « fables grecques. Voici en résumé le but de ma lettre : « Vivez comme une vierge, comme une vierge qui veut « plaire à Dieu. Soyez l'épouse de mon Seigneur, le « palais de ce magnifique époux[1]. »

[1] Pièce inédite CCXXVIII, *Ad Dominam Constantiam :*

« Propter id ergo tuam depinxi carmine formam,
Ut morum formam extima forma notet. »

Nous traduisons *extima* par *extérieure,* présumant que ce mot est formé par analogie sur le modèle d'*intima.*

« Virtutum gradiamur iter, gradiamur ad astra,

Ainsi les lettres de Baudri ont pour but de fortifier une vertu que les poésies anciennes, dont elles sont très-souvent la copie, tendaient à ruiner. Il ne peint la beauté extérieure des vierges que pour leur en montrer la fragilité devant la beauté immortelle de l'âme, qu'elles doivent chercher. Il ne fait un si grand usage des images de la littérature grecque ou latine, que pour donner à ses leçons la parure alors la plus admirée non-seulement dans les écoles mais jusque dans les monastères de religieuses.

C'est en effet un curieux spectacle de voir ce mouvement de renaissance littéraire, dont nous avons parlé, s'étendre dans les communautés de femmes du XIe et du XIIe siècle. Toutes les sciences sont cultivées par elles : il nous reste un traité de botanique de cette époque et il est d'une religieuse. Mais la culture intellectuelle des religieuses de cette époque éclate surtout dans ce grand nombre de lettres en vers, où elles pourraient lutter sans désavantage avec les latinistes les plus goûtés alors des écoles ou des abbayes. Du reste lorsque la femme s'applique aux beaux-arts, à la littérature surtout, elle acquiert plus facilement que l'homme une certaine facilité, une certaine délicatesse dans le goût. Tandis que l'homme le plus souvent analyse les beautés avec son esprit, la femme les sent et les goûte avec son cœur. Aussi dans les genres littéraires où domine la sensibilité les femmes n'ont jamais été surpassées par les écrivains les plus habiles et les plus exercés. Madame

Gentiles etiam sic properare monent.
Hanc igitur summam pertentat epistola nostra :
Ut virgo vivas virgo Deo placita.
Sponsa mei domini, sis tanti conjugis aula... »

de Sévigné demeurera le modèle du genre épistolaire.

Au moyen âge, comme nous trouvons ce genre épistolaire plus cultivé que tout autre, la femme prend naturellement une place importante dans la littérature. Il nous reste un grand nombre de lettres de religieuses adressées à Baudri. Toutes sont en vers latins. Outre l'intérêt littéraire qu'elles nous offrent, elles nous montrent au XIe siècle l'expression d'un sentiment que le christianisme a purifié et que l'on a appelé amour platonique. Le christianisme en effet, en établissant et en publiant la fraternité des hommes et l'union mystique des âmes dans la grâce de Jésus-Christ, a donné à l'amitié des païens une dignité qu'elle ne pouvait connaître. L'amour de Jésus-Christ, pour être complet, entraîne l'amour de ceux qui lui sont unis, qui sont ses amis. Aimer quelqu'un, non à cause de ses mérites et de ses qualités naturelles, mais à cause des liens qu'il a avec Jésus-Christ, à cause de la vie surnaturelle dont son âme déborde, voilà un sentiment que Cicéron ne pouvait analyser dans son *de Amicitia* et qui cependant est devenu naturel : nous sommes portés naturellement à partager les goûts de nos amis et surtout à aimer ceux qui les aiment. Pour le chrétien l'âme pure et sainte est encore une image vivante de Jésus-Christ : elle lui représente quelques-uns de ses traits divins, sa pureté, sa douceur, son inépuisable charité. Cette copie de son Dieu l'attire. De là tant de relations saintes entre les personnages les plus grands de l'Église et de pieuses femmes, dont le rôle puissant s'est fait sentir dans les institutions les plus importantes. Il semble du reste que dans toutes les œuvres de Dieu, aussi bien dans l'Eglise que dans l'ordre naturel, il faille l'union

de ces deux éléments dont l'un est au cœur de l'homme et l'autre au cœur de la femme : la force et la douceur; la force qui établit et soutient, la douceur qui unit et fait aimer; la force qui commande et se fait obéir, la douceur qui s'insinue et gagne les cœurs. N'avons-nous pas tous les jours dans l'Église cet étonnant spectacle des Sœurs de Charité répandues sur toutes les plages du monde pour préparer et achever par la douceur l'œuvre des Missionnaires qui évangélisent les païens? L'homme a besoin de ces dévouements pleins de douceur, de ces cœurs toujours aimants, pour donner à sa prédication cet attrait spécial que nous sentons mieux que nous ne pouvons le définir.

Ce dut être pour les païens des premiers siècles de l'Église un spectacle bien étonnant que cette union de deux âmes, unies par les liens d'un même amour pour Jésus-Christ, dans le dessein de procurer sa gloire et leur propre sanctification.

La femme qui devait au christianisme son émancipation, revêtait un sentiment qu'elle n'avait jamais éprouvé dans le paganisme, le désir d'étendre sa religion et de lui faire des prosélytes. Il fallait que la religion des païens, même au temps de ses plus grandes splendeurs, fût bien contraire à la nature, pour ne pas inspirer au cœur de la femme le désir de faire partager sa foi et le courage d'affronter les fatigues et les dangers de l'apostolat pour gagner des âmes au culte de ses dieux. Le christianisme, au contraire, prouve sa vérité en donnant à la femme des sentiments si conformes à sa nature, en lui inspirant le désir de l'apostolat et le saint amour des amis de son Dieu. Constance nous dit : « Une épouse de Dieu doit aimer les amis de

Dieu ; une épouse doit vénérer les amis de son époux. Aussi, je vous vénère et je vous aime [1]. »

Elle définit, avec précision et non sans grâce, un sentiment nouveau, qui doit au christianisme de s'être épanoui dans la littérature : l'amour platonique.

« Ce sentiment, dit Ozanam, commence seulement dans Platon à se dégager des obscénités et des ignominies de l'amour grec; au contraire, lorsque, pour la première fois, un chrétien que le souffle inspirateur a touché, écrit en prose, mais dans un langage bien poétique, lorsque Hermas compose son livre étonnant du *Pasteur*, l'amour platonique s'y fait place, mais ne souffre autour de lui rien que de chaste..... C'est là le principe de toutes les lettres chrétiennes pendant les âges qui vont suivre, et nous en aurons bientôt le spectacle..... Ainsi, Fortunat passera de longues années à Poitiers, composant des vers pour sainte Radegonde, épouse du roi Clotaire; saint Boniface, au milieu des travaux immenses de son apostolat, adresse des vers à la belle Lioba, abbesse d'un monastère d'Angleterre, qui, plus tard, suivit la trace

[1] Pièce inédite CCXXXIX :

« O utinam noster nunc hic dilectus adesset :
At circumstarent comites mihi vel duo, vel tres,
Quamvis ipse suæ sufficiat fidei.
Ne tamen ulla foret de suspicione querela,
Saltem nobiscum sit mea fida soror...
Clara dies esset, nec solos nos statuisset
Hoc fortuna loco, sed magis in trivio.
Casta fui, sum casta modo, volo vivere casta ;
O utinam possim vivere sponsa Dei !
Non ob id ipsa tamen vestrum detestor amorem,
Servos sponsa Dei debet amare sui.
Sponsa sui sponsi venerari debet amicos.
Ergo te veneror, te vigilanter amo. »

de Boniface, continua ses travaux apostoliques et éleva des couvents dans les forêts de la Germanie, pour faire l'éducation des jeunes barbares. Ainsi, Alcuin comptera parmi ses disciples les filles et les nièces de Charlemagne..... On voit son exemple entraîner la postérité ; les femmes chrétiennes prennent peu à peu rang dans la théologie et dans les lettres ; c'est, au xe siècle, Hroswitha ; au xiie siècle, sainte Hildegarde [1]. »

Le xie siècle est omis dans cette glorieuse énumération, où nulle époque pourtant ne méritait mieux de figurer. Parmi les femmes chrétiennes qui prirent alors rang dans la théologie et dans les lettres, on peut citer la femme et les filles de Manegold, assez instruites pour ouvrir des écoles [2] ; la duchesse Hedwige de Souabe, qui avait elle-même enseigné la langue grecque à l'abbé Burkard [3], et presque toutes les religieuses dont l'histoire nous a conservé les noms.

De tout temps, les religieuses ont rivalisé d'ardeur avec les moines dans l'étude des belles-lettres. C'était une maxime « qu'on n'admettoit point de filles à la profession religieuse, sans la connoissance du latin [4]. » On leur écrivait en latin ; c'est en latin qu'on leur prêchait. « Les monastères de femmes, à l'instar des abbayes d'hommes, renfermaient des écoles où étaient élevées, non-seulement les futures novices, mais encore nombre de jeunes filles destinées à la vie des cours et du monde. Toutes les abbesses exemplaires se distin-

[1] Ozanam, *ibid.*, t. II, p. 121-123.
[2] *Histoire littéraire*, t. VII, 31, 32.
[3] Montalembert, t. VI, p. 161.
[4] *Histoire littéraire*, t. IX, p. 127. Voir dans les œuvres d'Hildebert deux sermons en latin, *Ad Sanctæmoniales*. Migne, CLXXI, 901, 908.

guaient par leur sollicitude pour le bien-être matériel et les progrès intellectuels des jeunes élèves du cloître. L'histoire monastique n'a pas dédaigné de raconter les caresses que prodiguait l'illustre Adélaïde de Luxembourg, abbesse de Vilich, aux petites filles de son école, qui répondaient exactement aux questions de leurs maîtresses de grammaire [1]. »

L'étude des belles-lettres, dans les couvents de femmes, s'étendait jusqu'à la versification latine. Nous avons vu, par les rouleaux des morts, que les religieuses du XIe siècle ne craignaient pas de se mêler aux joûtes poétiques que se livraient les moines, et qu'elles y faisaient parfois bonne contenance. Les meilleurs poètes d'alors entretiennent, avec certaines religieuses, une correspondance en vers. Nous trouvons, dans les œuvres de Marbœuf, plusieurs épîtres adressées à des religieuses, pour les féliciter de leur vocation [2]. Hildebert supplie avec instance une vierge, très-habile dans l'art de la versification, de lui envoyer des vers pour le consoler dans son exil. « Tout ce que vous dicte l'inspiration, lui dit-il, est immortel; le monde adore vos œuvres comme un ouvrage divin. Je relis vos vers pour la dixième fois, ils me semblent encore admirables; je crois entendre la voix d'une Sibylle. Vous ne savez peut-être pas que, pour avoir défendu la cause de l'honneur et les droits du clergé, j'ai été condamné à l'exil. Vous pouvez, ô vierge, m'alléger par vos vers les soucis de l'exil et la charge

[1] Montalembert, t. VI, 183, 184.

[2] Migne, CLXXI, c. 1654, *Ad Virginem Deo dicatam; Ad Virginem devotam.*

pesante de mes labeurs. Je vous en prie, donnez-moi ce soulagement [1]. »

Dans le mouvement littéraire du XIe siècle, l'Anjou s'était lancé au premier rang ; c'est donc au premier rang des femmes lettrées que nous allons trouver les religieuses de l'Anjou. L'amour des belles-lettres leur était enseigné par l'exemple des nobles dames, qui brillaient à la cour des comtes : par la femme de Geoffroy-Martel, que nous avons vue attacher un si grand prix aux livres; par Ermengarde, fille de Foulques le Réchin, assez instruite pour que Marbœuf lui écrivît en vers [2]. Ces nobles dames pouvaient se rendre compte, par leurs propres yeux, de l'émulation qu'allumait leur exemple. L'abbaye de Notre-Dame du Ronceray d'Angers passait alors pour une école de haut savoir, *maturioris doctrinæ* [3]. On y envoyait les jeunes filles pour qu'elles devinssent de doctes religieuses [4]. Les religieuses entretenaient treize clercs pauvres, élèves de l'école d'Angers; leur charité s'étendait même à des prêtres, dont la richesse n'était pas à la hauteur du savoir. L'un d'eux, le chanoine Hilaire, élève d'Abélard, écrit à l'abbesse Tiburge, qu'il appelle sa maîtresse, sa douce maîtresse [5],

[1] *Ibid.*, c. 1445, *Virginem quamdam versu peritissimam laudat.*

[2] *Ibid.*, c. 1659.

[3] Hildebert, II, p. 26 ; *Ibid.*, c. 244.

[4] *Concessio Fulconis de Bugnon, de Ecclesia* (*Mali campi...*) *ut filiam suam moniales secum habeant et eam doctam nonnam efficiant.* (*Cartulaire du Ronceray,* imprimé à Angers par les soins de M. P. Marchegay, non encore livré au public, 245.)

[5] Il faut interpréter ce mot dans le sens de bienfaitrice, comme le prouvent les vers suivants :

« Cresce, virgo, semper prudens,

es assez agréables de sixains rimés, pour lui r de remplacer la ceinture qu'elle lui avait don- ii, de vieillesse, tombe en lambeaux. Il insiste elle ajoute à ce présent des vers de sa composi- . Hilaire prie également une religieuse, nommée . de lui écrire en prose, en vers rimés ou en vers ques [2]. Il demande à une vierge, nommée Rosée, uloir bien lire ses vers [3].

s religieuses du Ronceray montraient leurs goûts aires, jusque dans la composition de leurs chartes. charte du temps de Tiburge commence ainsi : dmus, roi très-sage de Thèbes, au rapport d'Isidore, voyant que, dans beaucoup de cas, l'alphabet serait

Et vitans opprobria.
Nihil turpe vel immundum
Virgo tibi placeat. »

Champollion-Figeac, *Hilarii Versus et Ludi*. Paris. 1838, in-8°.

1 « Et tu mihi mitte zonam.
Cum tuis carminibus. »
(*Ibid.*, p. 11.)

« Vale, dulcis domina.
Proque meis carmina
Remitte carminibus ;
Eleemosinariam
Mihi mittas etiam
Pariter cum versibus. »
(*Ibid.*, p. 12.)

Tiburge fut abbesse du Ronceray de 1104 à 1122. Nous rappelons que nous entendons presque toujours par XIe siècle, la période où fleurit Baudri et qui s'étend de 1075 à 1130.

2 « Tuis quoque me rescriptis aliquando refice,
Sive prosa, sive rhythmo, sive velis metrice »
(*Ad sanctimonialem nomine Bonam. Ibid.*, 10.)

3 « Mea lege carmina. »
(*Ad Roseam, ibid.*, 13.)

et Muriel, la première vierge à laquelle Baudri ait adressé des vers [1]. Rien ne nous indique non plus le lieu où vivait Béatrix, à laquelle Baudri réclame des vers avec de si grandes instances. Nous savons néanmoins que l'abbé de Bourgueil avait des correspondantes en dehors de l'Anjou. Nous avons parlé de la comtesse de Blois, Adèle. Sa sœur Cécile, abbesse de la Trinité de Caen, a reçu de Baudri une lettre en vers [2].

Dans ce commerce littéraire, Baudri trouvait pour sa verve un nouvel aliment. Il veut que Constance joue vis-à-vis de lui le rôle de la Sibylle [3]. C'est la comtesse Adèle qui lui met le stylet à la main, qui l'inspire, qui fait sortir les vers de sa bouche [4].

Si l'on en croit Baudri, quelques-unes de ces religieuses avaient pour la poésie un talent véritable : « Oh ! de quelle douceur, écrit-il à Muriel, de quelle grâce vos vers sont ornés ! Que votre voix est douce, quand vous déclamez ! Vos pensées sont celles d'un homme ; votre voix, celle d'une femme [5]. » Pour Emma,

[1] Pièce inédite CXCIX, *Murieli :*

« Nulla recepit adhuc nisi tu mea carmina, virgo. »

[2] CXCVIII, *Cæciliæ, regis Anglorum filiæ.* Migne, 1204.

[3] Pièce inédite CCXXVIII, *Ad Dominam Constantiam :*

« Ut possis credi sisque Sibylla mihi. »

[4] CXCVII, *Ad eamdem pro cappa...* :

« Ipsa mihi carmen, calamum mihi suggeris ipsa,
Ipsa dabis flatus, os ipsa replebis hiulcum. »
(Migne, 1203, B.)

[5] Pièce inédite CXCIX, *Murieli :*

« O quam mellito tua sunt lita verba lepore !
O quam dulce sonat, vox tua dum recitas !
Dicta sonant hominem ; vox muliebris erat. »

vet virginitatem suam, comme l'on a écrit : *Ut se monachet*, en tête de ses lettres aux jeunes gens.

Il ne faut pas croire que, dans ces épîtres, Baudri garde toujours le ton grave du sermon, ou l'emphase des protestations amoureuses imitées des anciens. Il connaît la plaisanterie et ne la manie pas sans grâce. Voyez avec quelle finesse aimable il s'attaque à Béatrix, qui s'obstinait à ne lui point envoyer de vers. « La vierge taciturne a mis un sceau sur ses lèvres ; enveloppée dans son voile, elle est comme morte. Pourtant, on pouvait la voir comme à travers un crible, car dans un voile il y a plus d'une fenêtre. Ce qui m'irrite, c'est qu'elle n'a rien répondu à mes nombreuses instances. Peut-être que sa langue a dû résigner ses fonctions ; ma présence l'a sans doute rendue muette. Je ne connais pourtant pas les enchantements de Circé : ce sont des inventions de femme. Il ne manque pas d'hommes que la vue d'une femme a rendus timides ; mais une femme intimidée par un homme, c'est ce que l'on ne voit pas. Voyons donc si Béatrix a retrouvé sa langue, guérie par le sommeil ou par quelque médecine ? Je veux exciter cette muette par mes vers et la faire enfin parler [1]. »

Béatrix ayant parlé, mais beaucoup moins que ne le

[1] Pièce inédite CII, *Beatricem reprehendit :*

« Sed taciturna nimis signum superaddidit ori
Et velo oppansa se velut occubuit.
Aut magis officio linguæ privata manebat,
Quam præsens illi forsitan abstuleram.
Sed neque ego deæ, neque Circes carmina novi ;
Immo puellaris reperit hæc novitas.
Coram virginibus homines satis obstupuere,
Obstupuit nulla femina coram homine.
Versibus irrito mutam si forte loquatur. »

désirait Baudri, elle reçut cette nouvelle attaque : « La montagne est accouchée d'une souris ; Béatrix la muette a parlé. Elle a écrit, fait des vers ; elle a parlé, mais si peu que rien. Ou ce qu'elle a dit n'est rien, ou qu'elle défende ce qu'elle a dit. Qu'elle fasse des vers pour défendre ses vers [1]. »

On dirait un de ces traits aimables, lancés avec tant de grâce par saint François de Sales, que ceux qui étaient atteints ne pouvaient s'empêcher de sourire. Mais ce n'était pas du mutisme des femmes que l'évêque de Genève avait à se venger. « Quelqu'un lui disait un jour assez brusquement que l'on ne voyait que des femmes autour de lui. — Sans comparaison, répondit-il, il en était ainsi de Notre-Seigneur, et plusieurs en murmuraient. — Mais, reprit celui qui avait avancé ce propos assez légèrement, je ne sais pourquoi elles s'amusent ainsi autour de vous, car je ne m'aperçois pas que vous leur teniez pied à causer, ni que vous leur disiez grand'chose ? — Et n'appelez-vous rien, répartit le bienheureux, de leur laisser tout dire ? Certes, elles ont plus besoin d'oreilles pour les entendre que de langues qui leur répliquent ; elles en disent assez pour elles et pour moi : c'est possible cette facilité à les écouter qui les empresse autour de moi ; car, à un grand parleur, rien n'agrée tant qu'un auditeur patient et paisible [2]. »

[1] Pièce inédite CIII, *De eadem.*

« Murem mons peperit quia fatur muta Beatrix ;
Scripsit, dictavit pœne locuta nihil.
Vel nihil est quod ait, vel quod ait tueatur,
Et sua defendat carmina carminibus. »

[2] *L'Esprit du bienheureux François de Sales, évêque de Genève,* par

Tel fut Baudri dans ses rapports avec les jeunes gens et les jeunes filles, rapports où la manie des compositions érotiques rendait alors la délicatesse si difficile. Il s'élève au-dessus de ses contemporains : les vers que le chanoine Hilaire adresse à des jeunes gens, sont tellement choquants, pour notre délicatesse, que nous ne pourrions pas les traduire [1].

Les idées les plus universelles et les plus nécessaires à l'humanité, revêtent toujours quelque chose de l'esprit qui les reçoit, quand elles expriment un être vivant, comme Dieu ou l'âme, ou des principes de morale qui dirigent nos consciences. Le soleil, en demeurant toujours le même dans sa substance, prend quelque chose de la couleur de l'atmosphère que traversent ses rayons, dans les différentes saisons ou sous les différentes latitudes. L'idée de Dieu, qui se retrouve au fond de la conscience de tous les peuples, revêt comme un aspect différent aux différents âges. Au XVIIe siècle, c'est le Dieu juste qui se montre aux esprits jansénistes ; au XVIIIe, c'est le Dieu bon, le Dieu Providence qui se manifeste. Chaque siècle donne à Dieu quelque chose de son idéal. Il en est de même des vertus. La pudeur, qui est à la vertu ce que le parfum est à la fleur, a elle-même une physionomie différente avec les différents âges. Comme s'il y avait, dans l'enfance des peuples, quelque reste de cette innocence primitive où l'homme

Jean-Pierre Camus, évêque de Belley. *Œuvres complètes de saint François de Sales.* Bar-le-Duc, 1865, in-8°, t. IX, p. 167.

[1] *Hilarii Versus et Ludi : Ad puerum Anglicum, Ad Guillelmum de Anfonia.* — Du Méril, *ibid.*, 223, note. — Cf. Thurot : « Robert Gaguin, général des Mathurins, a mis dans son recueil une pièce intitulée *In hospita Vernonensi jocus,* infiniment moins décente que les vers de Baudri. »

promenait sur la création des regards qui ne le faisaient pas rougir, parce qu'ils étaient purs, les nations primitives n'ont point les feintes pudeurs des nations vieillies. Un lecteur moderne se scandalise de la parole franche de la Bible et des détails d'Homère.

Le moyen âge, par cela même qu'il est une époque de lutte et de formation, offre les contrastes les plus étonnants. Si les scélérats y parviennent à une cruauté qui nous effraie, les saints atteignent à un héroïsme dont ne semblent plus capables nos générations modernes. L'on ne trouverait plus, dans notre Europe civilisée, des brigands couronnés faisant scier leurs victimes vivantes; mais l'on ne pourrait plus rencontrer des figures aussi divinement inspirées, des âmes aussi fortement trempées pour le bien que celles de nombreux saints du moyen âge. Les François d'Assise, dans leur simplicité attachante, les Bernard, dans leur austère puissance, sont d'un âge éloigné du nôtre. Dans ces temps de foi où l'on croyait au monde surnaturel, où l'on s'abandonnait à la grâce de Dieu, l'on voyait des âmes passer brusquement du crime à la piété la plus ardente, de grands pécheurs devenir de grands saints.

Dans une société aussi troublée, l'éducation des femmes elles-mêmes n'avait point les mêmes caractères qu'aujourd'hui. Devant vivre au milieu d'un monde de mœurs différentes, elles étaient formées d'une façon différente. La modestie de la femme ne consistait pas dans l'ignorance ; elle devait, au contraire, trouver dans sa science même les armes dont elle aurait besoin pour protéger sa vertu. Quand on songe aux actes de violence de certains seigneurs ; quand on lit l'histoire de Guillaume IX, comte de Poitiers, l'on comprend que les

femmes, même les religieuses, ne pouvaient tellement s'isoler du mal qu'elles n'en entendissent les échos. Il était difficile que la corruption du clergé séculier, qui affligeait l'Église, fût ignorée même des communautés les plus sévères. Aussi trouvait-on dans les cloîtres de femmes, avec la pratique des vertus religieuses, des exercices intellectuels qui en ont été depuis longtemps bannis et réservés aux hommes. Les religieuses du moyen âge lisaient les poètes latins ; elles les imitaient. Hroswitha nous dit qu'elle a lu Térence. Elle n'est pas une exception : « Il y a des personnes qui, bien qu'atta-« chées aux lettres sacrées et pleines de mépris pour les « productions païennes, ne laissent pas cependant de « lire assez souvent les fictions de Térence [1]. » Mais c'est peu de lire Térence, Hroswitha l'imite ; elle en transporte dans ses pièces les tableaux de mœurs les plus animés. Que l'on se figure une salle du couvent de Gandersheim, pleine de chevaliers et de grandes dames du xe siècle ; des religieuses et des novices, arrachées pour quelques instants aux exercices de la prière, et jouant la comédie imitée de Térence ! Quel spectacle ! Au xvie siècle, saint Ignace, en permettant d'enseigner les poètes anciens expurgés, exceptera Térence, parce qu'il ne peut être suffisamment expurgé. Et cependant, le mouvement de la Renaissance a entraîné les esprits vers l'antiquité ; il a fait revivre leurs statues sur les places de Rome ; il a précipité les esprits dans l'admiration excessive des Grecs et des Romains.

Hroswitha nous donne elle-même l'explication de ces

[1] *Théâtre de Hroswitha*, traduit pour la première fois en français, avec le texte latin, par Charles Magnin. Paris, 1845, in-8°. *Præfatio in comœdias.*

exercices intellectuels : « Moi, la voix forte de Gander-« sheim, je ne crains pas d'imiter dans mes écrits un « poète que tant d'autres se permettent de lire, afin de « célébrer, dans la mesure de mon faible génie, la « louable chasteté des vierges chrétiennes [1]. » Elle ne craint pas, pour aguerrir ses religieuses et les former à la vertu, de leur montrer le tableau des passions humaines, « le déplorable délire des âmes livrées aux amours défendues et la décevante douceur des entretiens passionnés. »

La femme avait, avec le christianisme, conquis sa liberté ; elle était devenue le centre de la famille et l'égale de l'homme. Au moyen âge, elle eut à conquérir la chaste indépendance de sa vertu, contre les brutales passions des hommes, d'autant plus à redouter qu'elles n'étaient pas, comme de nos jours, retenues et enchaînées par les lois et les convenances d'une société bien organisée. Les murs du cloître n'étaient pas toujours une sauvegarde assez sûre contre la violence des hommes de guerre. La femme qui avait souci de sa vertu, dut fortifier son cœur plutôt que les murailles de son cloître. Elle se forma par une éducation virile aux luttes de la vie ; elle jeta sur le mal et sur les passions un regard assuré, pour en mesurer l'étendue et en sonder les profondeurs. La pudeur, cette attrayante fraîcheur de la vertu, ne consistait point pour elle à vivre dans l'ignorance des passions et des misères morales, mais bien dans l'inébranlable constance de l'âme devant les séductions du mal. Du reste, comment faire abstraction de ce courant de paganisme qui se continue dans les mœurs,

[1] *Ibid.*

et qui traverse tout le moyen âge? Puisque la femme chrétienne, puisque la religieuse ne peut l'ignorer, elle y échappera par la force de sa vertu éclairée. Il se perpétue, dans les cloîtres de femmes du moyen âge, une grande et libre éducation qui, à la douceur chrétienne, joint la force et la mâle énergie de la matrone romaine.

Quand l'on étudie les chartes du Ronceray d'Angers et les chroniques de Fontevrault, l'on est étonné de trouver, sous la douceur féminine, une énergie et une mâle noblesse qui savent lutter et commander. On sait que l'abbesse de Fontevrault était à la tête de la communauté des hommes, aussi bien que de celle des femmes. Les abbesses du Ronceray ont, dans l'Église d'Anjou, un rôle aussi important que les abbés des plus grands monastères. Le moyen âge fut, pour la femme chrétienne, une ère de développement intellectuel et moral telle qu'elle n'en a plus rencontré.

CHAPITRE VII

La grammaire et la versification de Baudri

Baudri ne peut suivre la grammaire de Cicéron ni la prosodie de Virgile. — Le latin vulgaire dans l'Église ; causes de son emploi. — Nécessité des mots nouveaux. — Influence de l'Écriture Sainte. — Principales particularités de la langue ecclésiastique. — Elle est plus abstraite. — Influence de l'Écriture, de la Théologie et du Roman sur la langue de Baudri. — Principales particularités de syntaxe. — Versification. — Différence de la quantité et de l'accent. — Rime. — Attachement de Baudri aux traditions classiques. — Jeux poétiques. — La discrétion de Baudri dans ces jeux.

Le talent, le goût de Baudri, remis en lumière par l'analyse que nous venons de faire de ses œuvres poétiques, inspireront peut-être à quelque amateur de la belle latinité, la pensée de lire avec attention les vers que nous avons vantés. Quelle joie si, en plein moyen âge, au milieu de ces voix justes, peut-être, mais assurément incultes, un chant se faisait entendre qui rappelât, même de loin, le siècle d'Auguste !

Les chants de Baudri ont plus d'une fois des notes qui rappellent Virgile, Horace, Ovide ; car ils répètent souvent, comme un écho, les harmonies délicieuses de ces poètes. Il arrivera même que l'on sera charmé par des phrases pures, des motifs agréables que Baudri a

·laré plus d'une fois qu'il leur répugnait de donner à vérité les vêtements mêmes de la fable. D'autres sons les engagèrent à ne tenir aucun compte des :les de l'harmonie et de la grammaire. En cela, ils se ›ntrèrent d'une telle sagesse, d'une bonté si grande, 'on ne peut s'empêcher de louer ce que la critique pelle dédaigneusement la barbarie des premiers écri- ins ecclésiastiques. Qui n'approuverait un médecin 'us préoccupé de l'efficacité de son remède, que de harmonie des termes dont il se servira pour le pres- ·ire [1] ? Quand une mère, pour parler à son enfant, se ıit enfant elle-même et revient aux bégaiements du ›remier langage, qui songe à la blâmer ? Qui n'est au ·ontraire ému par ce que Lucrèce appelle si bien la ·douceur d'une parole rendue à dessein fautive ?

.... Nutricis blanda atque infracta loquela [2].

Or, l'Église avait à guérir une société si malade que les meilleurs médecins en avaient désespéré ; dès son premier jour, elle se déclara la mère de tout ce qui était pauvre, souffrant, petit, méprisé, de tous ceux pour qui la langue littéraire n'eût été qu'une harmonie inintelligible. Alors on entendit bégayer la langue vulgaire, les fils des patriciens, les rhéteurs, devenus prêtres, eux capables de parler, dans toute sa délicatesse, la langue de Virgile et de Cicéron. Les Ambroise, les Augustin, les Jérôme, les Grégoire, pour se faire comprendre du peuple, ne craignirent pas de s'abaisser jusqu'à

[1] « Dissoluti est pectoris, cum sit ratio cum male se habentibus, sonos auribus infundere dulciores, non medicinam vulneribus adhibere. » (Arnobi senioris *Disputationes adv. gentes,* I. Migne, V, 798.)

[2] *De natura rerum*, V, 233.

trouvés, ‹
dessus d‹
déception
dire ! Qu‹
les plus
n'est-ce]
rable que
tiendra p‹
croyance ‹
de Cicéro
sodie.

Mais, a
la traditio
d'échappe‹
d'une pr‹
Italie, au
France, e‹
âge. Nous
lecteurs d
monde ; d‹
les besoins
les pays ét
de sa patr
ni déçu.

On
l'Égli‹

sait lui-même dans la voie qui s'ouvrait devant eux. « Pourquoi vous refuserions-nous ce qui a été accordé à Cécilius et à Plaute, à Virgile et à moi? Pourquoi vous envierait-on l'honneur de faire, si vous le pouvez, d'utiles acquisitions, lorsque Caton, Ennius, ont pu enrichir d'expressions nouvelles la langue de la patrie? Il fut toujours permis, il le sera toujours, de donner cours à des mots portant la marque de l'époque présente [1]. » Ceux qui reprochent à l'Église la langue nouvelle qu'elle a formée, ont-ils quelque autorité qu'ils puissent opposer à Horace? Nous en appelons à eux-mêmes. Sont-ils bien à l'aise quand ils veulent exprimer, dans la langue de Cicéron, des idées, des choses modernes? Condamnés à d'éternelles périphrases qui ne les satisfont pas, ils sont souvent si peu intelligibles qu'ils doivent mettre entre parenthèses, sous la rubrique *gallice*, le mot qu'ils ont essayé de traduire. Qu'est-ce d'ailleurs qu'un style où l'on ne peut rien appeler par son nom? L'Église s'émut un jour du reproche que n'ont cessé de lui faire les lettrés ; elle aussi s'essaya à la périphrase. Nous trouvons dans la légende de saint Charles Borromée [2] : *Tormenti bellici laxata rota, igneo globulo percussus...* Ouvrons une parenthèse (*gallice*, atteint d'un coup d'arquebuse).

Donc, dirons-nous avec M. Thurot, « si c'est par le vocabulaire que le latin du moyen âge diffère le plus de l'usage classique, si c'est sur ce point que les attaques des humanistes ont surtout porté, c'est là qu'il est plus

[1] *Ad Pisones*, 66.

[2] Voir la légende de saint Charles Borromée, *Bréviaire romain*, 4 novembre.

facile de faire son apologie[1]. » Pour rendre les idées chrétiennes si nouvelles, si différentes de celles qu'exprimait Cicéron, l'Église innova. Alors elle put, dans un langage clair, intelligible, mettre à la portée du peuple l'Écriture Sainte, les prières liturgiques; alors, et seulement à cette condition, la prédication, c'est-à-dire la conversation avec les fidèles, lui fut possible. Les premiers livres composés dans cet idiome nouveau devinrent des modèles; on accorda particulièrement à l'Écriture Sainte une autorité infaillible. Dans les cas douteux, on la consulta de préférence à Cicéron. N'était-ce pas elle en effet qui, bien mieux que le grand orateur, pouvait apprendre aux clercs la langue qu'ils devaient parler?

Quand les langues romanes se furent formées, et que le latin vulgaire cessa de devenir la langue courante, l'Église n'en garda pas moins, pour l'usage de ses clercs, la langue qu'elle avait faite. Les besoins toujours nouveaux de la théologie et de la philosophie, y introduisirent tous les jours de nouveaux termes.

Pour comprendre le latin ecclésiastique, il faut donc s'éclairer de l'Écriture, de la liturgie et de la théologie. Il est indispensable aussi de connaître les termes, les procédés du latin vulgaire, parce que dans cette langue accommodée à l'intelligence du peuple, il a dû nécessairement se glisser des mots et des tournures auxquels le peuple était accoutumé.

Avant de donner quelques indications spéciales qui peuvent faciliter l'intelligence de Baudri, nous conclu-

[1] *Ibid.*, 501.

ns qu'on est mal venu à voir, dans la langue ecclésias-
que, une corruption barbare de la langue latine ; que
s humanistes n'ont aucun reproche à lui faire, parce
que le latin des Pères n'a pas empêché Erasme, Sadolet,
Sannazar et Bembo de reconstituer, à un moment
donné, la langue de Cicéron dont ils voulaient exclusi-
vement se servir. Nous ajouterions, si ce n'était une
vérité banale, que ceux qui nous ont conservé dans toute
la pureté la langue du siècle d'Auguste, sont les moines
copistes qu'on accuse de l'avoir corrompue.

Principales particularités du vocabulaire de la langue ecclésiastique [1].

Le vocabulaire de Baudri, comme celui de tous les écrivains ecclésiastiques, est surtout remarquable par le grand nombre de substantifs abstraits qu'il renferme. Plus la langue latine s'éloigne de Cicéron, plus elle devient abstraite. Cette tendance à l'abstraction doit apparaître surtout dans la langue ecclésiastique, faite pour une religion qui s'occupe de l'âme, et qui s'élève sans cesse de la matière à l'esprit.

Il y a, dans la langue de Baudri, beaucoup de termes empruntés à la Bible et à la théologie. Quant aux mots

[1] Nous nous bornons à donner ici les points principaux par lesquels la langue ecclésiastique s'écarte du latin classique. Pour traiter le sujet en entier, il faudrait au moins un volume. Barth n'a guère mis moins de cent pages à expliquer ainsi l'*Historia Hierosolymitana*. Voir Ludwig, *Reliquiæ manuscriptorum omnis ævi diplomatum*. Francfort et Leipzig, 1720, 12 v. in-8°, t. III, p. 132 à 230.

de la langue vulgaire passés dans la langue ecclésiastique, ils doivent se trouver en grand nombre dans les écrits de Baudri, parce que ses poésies sont ou une conversation en vers, *sermo merus*, ou des leçons versifiées. La conversation se faisait alors, ou en roman, ou dans un latin qui s'en rapprochait le plus possible. Les leçons, comme aujourd'hui, devaient se faire dans un langage familier.

Pour comprendre Baudri, là où le vocabulaire de l'Écriture et de la théologie ne suffit pas, il faut remplacer le mot latin par le mot français ou roman qu'il a formé.

Probus est parfois le *preux* et non l'*homme probe; probitas* la *vertu* qui fait les preux et non la *probité*. *Pensare* doit être quelquefois traduit par *penser*; *sapere*, par *savoir ; pensa*, par *pensée ; causa*, par *chose ; querela*, par *querelle*. *Dictare* a pour Baudri le sens de *dictier* qui, au moyen âge, voulait dire faire des vers [1].

On sait que de très-bonne heure les verbes déponents ont pris, dans le latin vulgaire, la forme active. Nous avons remarqué, dans Baudri, *frues* pour *frueris :*

Tuque frues lacrymis conditione pari [2].

Principales particularités de syntaxe du latin ecclésiastique.

On aimait alors à mettre au pluriel tout verbe dont le sujet était un collectif. M. Thurot en a relevé un

[1] Cf. Thurot, *Revue historique*, p. 377.
[2] Pièce inédite CLXXII.

certain nombre d'exemples dans l'Histoire de Jérusalem [1].

On trouve souvent dans Baudri *ipse* là où nous mettrions *ille*, *iste*. Cette confusion est fréquente dans les textes bas-latins [2].

« L'hésitation entre *suus* et *ejus*, a dit Diez, remonte jusqu'au plus ancien moyen âge [3]. » Dans bien des cas, il est plus facile de justifier l'emploi de ces deux formes par la règle française que par l'ancienne règle latine. « La règle pour l'emploi de *suus*, *a*, *um*, est exactement la même qu'en français pour l'emploi de *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs ;* c'est-à-dire qu'on se sert de *suus* quand le sujet est au singulier, et de *eorum* quand il est au pluriel [4]. » Baudri nous semble généralement se conformer à cette règle. Le pronom possessif, sujet de la phrase infinitive, est souvent supprimé dans le latin ecclésiastique, *putat*, *sperat videre :* irrégularité que les poètes classiques n'ont pas toujours évitée.

La phrase infinitive est souvent remplacée par la phrase indicative, liée à la principale par *quod*, *quia*. C'est un hellénisme, transporté par l'Église dans sa traduction de l'Écriture Sainte, et que les langues romanes devaient adopter pour en faire une règle. Baudri emploie *quod*, *quia* ou l'infinitif, après les verbes *sentiendi aut declarandi*.

L'interrogation indirecte est souvent suivie de l'indicatif : hellénisme du latin de l'Écriture, devenu plus

[1] *Revue historique*, p. 377.

[2] A. Boucherie, *la Vie de sainte Euphrosine*, texte roman-latin du VIIIe-IXe siècle. Paris et Montpellier, 1872, in-12, p. 34.

[3] *Grammaire des langues romanes*, traduction Brachet, Morel-Fatio et G. Paris. 3 vol. in-8°, Paris, 1873-1876, t. III, 66.

[4] *Sainte Euphrosine*, p. 34.

décrétaient que telle syllabe devait être tenue pour longue, telle autre pour brève, parce que leur caprice l'avait ainsi décidé [1]. Nous n'avons en vue que les poètes sérieux, qui s'appliquèrent à suivre les règles prosodiques observées par Virgile et par Ovide.

Le temps manquait parfois aux clercs pour chercher, dans les livres, la quantité qu'on ne faisait plus sentir dans la conversation. Le traité de versification alors le plus autorisé, apprenait aux poètes qu'il leur était permis de mépriser les règles de la tradition prosodique, dans deux cas qui pour eux devaient, le dernier surtout, se présenter très-fréquemment :

1° Toutes les fois qu'un mot ne pouvait entrer dans l'hexamètre ou le pentamètre, avec la quantité que lui avaient donnée les anciens poètes, il fallait lui refaire une quantité qui lui permît de former le dactyle ou le spondée de rigueur. Virgile, du reste, n'avait-il pas commencé un hexamètre par le mot *Italiam ?*

2° Toutes les fois qu'il y avait conflit entre les lois de la quantité et l'autorité d'un texte sacré, il fallait évidemment donner raison à Dieu contre les hommes. Ainsi, dans ces deux vers :

> Sic ait ipse docens : Ego in Patre, et Pater in me...
> Clarifica, dixit, nomen tuum, magnaque cœlo...

Sédulius avait fort bien fait de respecter l'intégrité de la parole divine aux dépens de la science du siècle [2].

[1] « Chilpericus rex confecit duos libros... quorum versiculi debiles nullis pedibus subsistere possunt; in quibus dum non intelligebat, pro longis syllabas breves posuit et pro brevibus longas statuebat. » (Grégoire de Tours, *Hist. eccl. franc.*, l. VI, ch. XLVI. Migne, LXXI, 413, A.)

[2] Beda Venerabilis, *De Arte Metrica*, 15 : « Quod et auctoritas sæpe

Le poète du moyen âge qui a le plus combattu pour maintenir le respect de l'antiquité, Jean de Salisbury, confesse, sans aucune honte, qu'il arrive bien quelquefois aux clercs de changer les longues en brèves, sauf à transformer les brèves en longues. Après tout, puisque le sens demeure le même, n'est-il pas puéril de s'en faire scrupule? N'est-ce pas sottise que de s'arrêter à discuter sur un poil de chevreau [1]?

On ne s'étonnera plus de trouver, dans Baudri, des fautes de quantité. Nous signalerons seulement ici les principales irrégularités prosodiques, qu'il s'est cru autorisé à commettre, ainsi que ses contemporains :

1° O final bref;

2° Quantité des noms propres fixée à volonté;

3° Allongement de la brève à la césure : licence si commune, qu'on devait en venir à nommer la césure *ectasis*, c'est-à-dire, allongement d'une brève au commencement d'un pied;

4° Nombreux sigmatismes;

5° Césures posthepthémimères employées aussi volontiers que les autres [2].

et necessitas metricorum decreta violet... et auctoritas et necessitas metricæ disciplinæ regulas licite contemnit... Necessitas quidem in his verbis quæ non aliter in versu poni possunt. Auctoritate... Sedulius ut veritatem dominici sermonis apertius commendaret, postposuit ordinem disciplinæ sæcularis. » (Migne, XC, 169-170.)

1 « Ne moveat Maurus ponens *Philologia*, versu
Ponitur interdum syllaba longa brevi.
Et brevis interdum producitur arte, sed idem
In sermone tamen sensus utrinque manet.
Et cum de sensu constet, pueriliter errat
Cui longam litem lana caprina facit. »
(*Entheticus*, vers. 177-183; Migne, CXCIX, 969. A.)

2 Thurot, *Doctr. gramm. au moyen âge*, p. 426-438, 448-452.

Rime
rime le
lui-mê
dans s
finale
âge le
lion, d
poitri
diane
poser
beau
d'où
triq
lab

l
et
d
e
f
s

pour les énumérer tous, traduire en entier des traités spéciaux composés alors sur cette question, que le moyen âge trouvait si importante [1]. Nous nous bornons à donner des exemples des principaux jeux où les contemporains de Baudri se sont complus.

Hildebert semble avoir fait sa province des vers rapportés. A tout moment, on en trouve dans ses œuvres.

Insignis, pollens, largus, devotus, abundans
Moribus, ingenio, munere, corde, bonis,
Præbuit, instruxit, dispersit, respuit, emit,
Exemplum, fratres, damna, cavenda, polum.

Or, pour que l'on pût comprendre ces vers, il faudrait qu'un ami dévoué d'Hildebert les eût *découppez par forme d'une anatomie*, comme le fit Pasquier, pour un sonnet que son fils *s'estoit estudié* à composer *fort à propos* [2].

Insignis.....	pollens....	largus.....	devotus....	abundans
Moribus.....	ingenio....	munere....	corde.....	bonis
Præbuit.....	instruxit...	dispersit....	respuit.....	emit
Exemplum....	fratres.....	damna.....	cavenda....	polum [3].

Si l'on a soin de lire ces vers colonne par colonne, comme ils sont disposés, on comprendra l'énigme qu'Hildebert avait proposée à ses lecteurs.

Hildebert aimait aussi à faire revenir, dans ses vers, le tintement des rimes de la manière suivante :

Roma nocens, manifesta docens exempla nocendi;
Scylla rapax, puteusque capax, avidusque tenendi [4].

[1] Nous signalerons en particulier un traité d'Etienne, moine du Bec, Bibl. nationale, fonds latin, 14146.

[2] *Ibid.*, *Recherches*, VII. 14, I, 747.

[3] Migne, CLXXI, 1395. Cf. *Ibid.*, 1390, 1418, 1419, 1426, 1434, 1446, etc.

[4] *Ibid.*, 1441, C.

Plus d'une fois, pour arriver à cet arrangement de consonnances, Hildebert a complétement supprimé les césures [1].

Multa scientia, panca superbia, regula morum,
Os Ciceronis, vita Catonis, cura bonorum.

Hildebert était sur la trace du vers catapultin, perfection du genre, que Marbœuf devait trouver :

Urbs Redonis, spoliata bonis, viduata colonis,
Plena dolis, odiosa polis, sine lumine solis [2].

Or, comme ces vers sont destinés au plaisir des yeux non moins qu'à celui des oreilles, il faut, pour en comprendre tout le mérite, les disposer ainsi :

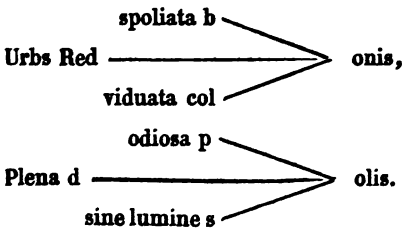

Marbœuf obtint jusqu'à cinq fois la répétition de la même consonnance dans un vers :

Arbor. nux. sacra crux. leo trux. bona lux. vigilans dux.
Candida nix. nigra pix. homo frix. aqua Styx. volucris strix [3].

Il excellait aussi dans le vers réciproque.

Morte gravatur homo, sed homo qui morte gravatur
Vivere cum posset, ne vivere posset, amavit.
Vulnera plangit homo, sed homo qui vulnera plangit
Illicitum vulnus mordaci dente peregit [4].

[1] *Ibid.*, 1441, C.
[2] *Ibid.*, 1727, A.
[3] Migne CLXXI, 1685, *Nugæ poeticæ*.
[4] *Ibid.*, 1671, *De lapsu primi hominis*.

·r la palme à
· contemporains
\, pour une pièce
ellement mêlés,
r le sens [1]. Les
onceraient à les
ers suivante eût
pâlir l'étoile de

· mundus;
ta mundi.
mundo,
rida mundum.
is tibi, munde,
bene mundo [2].

plus grande place
ie dans son traité de
. C'est le contraire
lui qu'une pièce de
t essayé aux jeux poé-

ırmine læto,
ındasse valeto [3].

ıncontre, dans ses poésies

o, mihi vive Geraude,
eraude mihi [4].

ratione hominis.

Ipse paras reditum patriosque revisere fines,
Visurusque tuos, ipse paras reditum [1].

Mais ces répétitions, quand on en use avec la discrétion de Baudri, n'ennuient pas ; elles charment l'oreille comme les refrains de la ballade, du triolet et du rondeau. Comparé à ses contemporains, Baudri a usé des jeux poétiques avec une modération qui fait le plus grand honneur à son goût. La poésie française, comme la poésie latine, eut ses jeux poétiques. Ceux qui s'y escrimèrent se séparent en deux classes bien différentes. Les uns, comme Moulinet et Crétin, y virent la plus grande preuve que le poète français pût donner de son habileté ; « la douceur la plus exquise et la plus miellée confiture desquelles le vers françois pût être afriandi [2]. » D'autres, plus sensés, disciples ou admirateurs de la Pléiade, Pasquier et Tabourot, les regardèrent comme un ébat puéril qu'ils pouvaient se permettre de temps en temps, par manière de récréation ou de mascarade [3]. S'ils livraient leurs essais au public, c'était avec cette note : « Mestier toutefois dont je me mocque et auquel qui moins en fait, mieux il fait [4]. »

Baudri mérite que nous le placions parmi ces hommes d'un jugement plus droit, qui ne sacrifient à l'engouement de leur époque que bien rarement, en se jouant et

[1] Pièce inédite CLXII.

[2] Sibilet, *Art poétique françois pour l'instruction des jeunes studieus et encore peu advancez en la poésie françoise*. Paris, 1548, in-8°, p. 74 v°.

[3] Pasquier, *ibid.*, VII, 14, p. 745 à 750. — *Les Bigarrures du seigneur des Accords*, Paris, 1583, in-8°, Préface : « Je fais déclaration que je mets ce livre hors et l'expose en public, selon la loy de ceux qui vont en masque..... Et en un mot, ce livre n'est autre chose qu'une superfluité de mon esprit que j'ay autresfois permis s'égayer en ces follastres discours. »

[4] Pasquier, *ibid.*

qu'il fallût insister
dit à ces puérilités ;
souffrirait quelque at-
il à Maïeul, insiste pour
tiques, eh bien ! comman-
tiques pour le saluer [1]. »
lui échappe une faiblesse,
temporains, une véritable su-

d Maiolum :

metricis alludere ludis
nc ludis, si jubeas, metricis. »

CHAPITRE VIII

Baudri moine et abbé

Attaques des Bénédictins. — Réponse à leurs accusations. — Baudri n'a pas été simoniaque. — Il était plutôt très opposé au relâchement. — L'étude est pour lui un remède contre l'oisiveté. — Baudri jugé comme un saint abbé par les chroniqueurs de Bourgueil. — On lui confie un prieuré qui a besoin de réforme. — Baudri administrateur temporel. — Sa sollicitude pour les intérêts de Bourgueil lorsqu'il est abbé et lorsqu'il est archevêque. — Les dons des fidèles montrent la régularité des abbayes au moyen âge.

Malgré l'attrait de la poésie pour Baudri, elle n'était pour lui qu'un délassement, une récréation, qu'il n'a jamais hésité à sacrifier au devoir. On aura une plus haute idée de son talent quand on verra, dans ses œuvres, les ébauches d'un amateur, et non pas les œuvres finies d'un poète de profession. On saura combien sont mal inspirés ceux qui l'accusent d'avoir oublié, pour les lettres, ses obligations de moine et d'abbé.

Chose étrange! les adversaires de Baudri se sont recrutés principalement parmi ses alliés naturels : les Bénédictins. A leur tête, nous rencontrons un savant dont toutes les affirmations sont respectées comme l'expression la plus pure de la vérité. Pour écrire contre

CHAPITRE VIII

Baudri les pages suivantes, les auteurs de l'*Histoire littéraire*[1] n'ont eu qu'à traduire les *Annales bénédictines* de Mabillon[2] :

« Si l'on en croit Ordric Vital[3], les occupations littéraires ne le détournèrent point des devoirs de son état. Il avoit du zèle et un fond de religion ; il travailla à rétablir la discipline régulière, qui avoit beaucoup souffert sous son prédécesseur. Mais, malgré le témoignage d'Ordric en faveur de Baudri, on a peine à croire que cet abbé eût du zèle pour le rétablissement de la discipline, puisque l'on voit que de son temps on n'observoit pas l'abstinence de la viande dans l'abbaye de Bourgueil, même le samedi ; et bien loin de s'y opposer, il blâma la conduite d'un moine de son abbaye, qui ne vouloit point se conformer à cet usage, ou plutôt à cet abus ; il le qualifia même de juif qui observe le sabbat :

Sabbata custodis, tamquam Judæus Apella,
Cum tamen alterius legis iter teneas.

« On peut juger par là que l'abstinence de la viande le samedi n'étoit pas encore introduite partout ; quoique Glaber témoigne qu'elle avoit été établie dès l'an 1000, en action de grâces de l'abondance et de la paix que Dieu avoit accordées[4]. Mais du temps de Pierre le Vénérable, qui florissoit dans le même siècle que Baudri, cette abstinence étoit si générale, que les comédiens mêmes se faisoient une loi de l'observer[5]. Il est étonnant que les moines de Bourgueil n'observassent

[1] *Hist. lit.*. XI, 97-99.
[2] *An. bén.*, V, 146-148.
[3] L. IX, *Hist.*, an. 1129.
[4] Glab., l. IV, c. v.
[5] Pet. Ven., l. VI, ep. xv.

·un moyen de
rêté au roi ne

·ns de contrôler
L'archevêque de
nion adultère de
·e d'Anjou, furieux
.it ravager les terres
·tte violence par une
.s Foulques fut absous
Lyon, dans un concile
rmi les juges qui don-
de la reine, nous trou-
pendante entre le neveu
·il, ce n'est pas du côté de
Bertrade.

·n veut que Baudri se soit
ıve délit, nous le trouvons
·e un acte que l'évêque d'An-
·e avoir fait pour extirper la
repoussaient toujours[3].

papes et les saints personnages,
nent à la réforme de l'Église.
ères, impatients de voir la fin de
·it à cette grande œuvre un zèle

·st., 372, note 5. Le mot *calomnie* rendrait
ırot que celui de *médisance*.
·e de l'abbaye de Marmoutier, publiée pour la
ar M. l'abbé C. Chevalier. Tours, 1874, 2 vol.

ıda simoniacæ hæreseos successiva radice. Ac-
1096. S. Ademari episcopi ; S. Baldrici abbatis
hrist., t. II, *Instr.*, col. 448, E.

profiter présentement de l'argent de votre concurrent, faites-le ensuite déposer, et j'aurai égard à votre requête. »

« Il y a lieu de croire que Baudri profita de cette mortification pour rentrer en lui-même. Ses liaisons avec Robert d'Arbrissel et ses premiers disciples, qui s'établirent à trois petites lieues de son monastère, le nombre prodigieux de pénitents de l'un et de l'autre sexe qui se rassemblèrent dans la solitude de Fontevraud, les grands exemples de vertu qu'ils donnoient firent sans doute impression sur l'esprit de Baudri, dont la vie depuis cette époque ne présente rien que d'édifiant. Ce fut même en considération de sa piété et de sa vertu qu'il fut élu archevêque de Dol : *pro religione et sapientia ad gradum Dolensis archiepiscopatus electione provectus ecclesiastica*[1]. »

Les Bénédictins terminent leur réquisitoire en invoquant le témoignage d'Orderic Vital qu'ils avaient commencé par récuser. Il est évident qu'Orderic est un témoin sincère ; de plus, il est très-bien informé. Il déclare qu'il a très-bien connu Baudri[2] ; Mabillon lui-même accepte son affirmation[3]. Il faut donc que les Bénédictins aient eu des raisons bien graves pour récuser un témoin, en apparence si digne de foi.

L'accusation la plus grave portée contre Baudri est celle de simonie. Or, voici ce qu'en pense un critique que ses goûts ne portaient certes pas à se faire le défenseur d'un moine : « Ce pourrait bien être une médi-

[1] Orderic Vital, l. IX.

[2] « ..... Quem bene cognovi. »

[3] « Hæc Ordericus qui eum bene sibi cognitum fuisse dicit. » *An. ben.*, V, 523.

sance d'Yves, nous n'avons au reste aucun moyen de contrôler ses assertions : le propos prêté au roi ne semble guère vraisemblable [1]. »

Nous croyons avoir quelques moyens de contrôler les assertions d'Yves de Chartres. L'archevêque de Tours, Raoul, avait approuvé l'union adultère de Bertrade et de Philippe Ier. Le comte d'Anjou, furieux de cette injure, se vengea en faisant ravager les terres de ce prélat. Raoul répondit à cette violence par une sentence d'excommunication. Mais Foulques fut absous par le légat du pape, Hugues de Lyon, dans un concile tenu à Saint-Florent, 1094. Parmi les juges qui donnèrent tort à Raoul, défenseur de la reine, nous trouvons Baudri [2]. Dans une cause pendante entre le neveu de Raoul et l'abbé de Bourgueil, ce n'est pas du côté de Baudri que devait se ranger Bertrade.

Dans l'année même où l'on veut que Baudri se soit rendu coupable de ce grave délit, nous le trouvons approuvant par sa signature un acte que l'évêque d'Angoulême, Adémar, déclare avoir fait pour extirper la simonie, dont les racines repoussaient toujours [3].

C'était l'époque où les papes et les saints personnages, travaillaient énergiquement à la réforme de l'Église. Quelques hommes austères, impatients de voir la fin de tant d'abus, apportaient à cette grande œuvre un zèle

[1] Charles Thurot, *Rev. hist.*, 372, note 5. Le mot *calomnie* rendrait mieux la pensée de M. Thurot que celui de *médisance*.

[2] D. Ed. Martène, *Histoire de l'abbaye de Marmoutier*, publiée pour la première fois et annotée par M. l'abbé C. Chevalier. Tours, 1874, 2 vol. in-8°, t. I, 518-520.

[3] « Feci... pro exstirpanda simoniacæ hæreseos successiva radice. Actum Engolismæ.., anno 1096. S. Ademari episcopi ; S. Baldrici abbatis Burguliensis... » *Gall. Christ.*, t. II, *Instr.*, col. 448, E.

que les papes étaient obligés de modérer. Les moines surtout se distinguaient par leur ardeur. Si nous en jugeons par ses relations, loin d'être un de ceux qu'avait atteints la maladie du relâchement, Baudri avait pris place parmi ces médecins impatients qui ne pouvaient souffrir de retard dans la guérison d'autrui. La mort de Hugues de Lyon lui inspirait ces vers : « O douleur, ce grand fils de l'Église Romaine, évêque de Die d'abord, puis archevêque de Lyon et légat du Saint-Siége, Hugues est mort. Il était la demeure de toutes les vertus; la douceur divine habitait en lui. O ville de Lyon, répands des pleurs[1]. » Or, Hugues de Lyon aimait à stimuler le zèle de Grégoire VII qu'il ne trouvait pas assez ardent : deux fois ce pontife dut le rappeler à la douceur et à la modération[2]. Eudes, évêque d'Ostie, réclame l'amitié de Baudri comme la plus grande des faveurs : « C'est votre ami Eudes qui vous écrit, ô Baudri, et qui désire que vous lui répondiez. J'ai lu naguère, ami, votre ouvrage; je l'ai lu et relu trois et quatre fois, dans l'espoir de trouver mon nom parmi ceux de vos amis. Or, c'est à peine si vous faites mention de moi, ce qui m'a grandement affligé. Avez-vous donc pensé, ô grand poète, que j'étais indigne d'être rendu immortel par vos vers? Cependant, si l'on vous en croit, parmi les signes du ciel brillent l'urne, le lièvre, le corbeau, le cancer et les ânons.

[1] Migne, 1189, B.

[2] Voir les lettres de Grégoire VII; Migne. CXLVIII, 394, D, livre II, lettre XLIV : *Ad Hugonem Diensem episcopum* : « Melius enim nobis placet ut pro pietate interdum reprehendaris, quam pro nimia severitate in odium Ecclesiæ venias. » Cf. *Ibid.*, 610, c, livre IX, lettre V. Il lui dit à propos du roi d'Angleterre : « Non indignum debet existimari potestatem illius esse tractandam. »

Ainsi, après les noms célèbres de tant de héros, on voit à la voûte du ciel ceux de toutes petites bêtes. Après les noms de tant d'hommes illustres, écrivez le mien, je vous en prie, dans votre livre qui est vraiment céleste. Je vous en prie, qu'il y ait, ne fût-ce que sur la marge, un seul distique où l'on puisse lire le nom d'Eudes, votre ami [1]. » Or, avant de devenir évêque d'Ostie, Eudes était moine de Cluny, le grand foyer de la réforme ecclésiastique. Guillaume de Dol, abbé de Saint-Florent, qui a mérité le titre de Vénérable, se dit uni à l'abbé de Bourgueil par les liens de la charité fraternelle [2]. Enfin Robert d'Arbrissel, l'un des plus ardents réformateurs de cette époque, était l'ami intime de Baudri [3].

La mortification, dont Baudri aurait profité pour rentrer en lui-même, est donc probablement imaginaire. D'autre part, les deux pièces de vers alléguées par Mabillon ne sont pas plus datées que les autres œuvres de Baudri. Il est fort possible qu'elles soient postérieures à sa prétendue conversion, car elles ne renferment rien qui donne le droit de suspecter la régularité du religieux qui les a composées.

Baudri, dit-on, ne peut pas avoir été tout d'abord un pieux abbé, parce qu'il se moque d'un moine de son abbaye qui ne voulait pas manger de viande le samedi. Rien n'autorise à croire ces vers adressés à un moine, si ce n'est peut-être ce passage :

« ..... promittas ad faciendum
Quod facimus fratres, fratribus ipse favens. »

[1] Migne, 1208, A.
[2] D. Fouquet 178 : « caritativa fraternitas. »
[3] Ms., Tours, 1338, p. 35. « Roberti Abrecellensis, sibi amicissimi. »

[illegible]

[illegible] Il y
[illegible]
[illegible] en
[illegible]
[illegible] Mais
[illegible]
[illegible]
faites mention de moi, [illegible]
Avez-vous donc pensé [illegible]
indigne d'être rendu im[illegible]
si l'on vous en croit, p[illegible]
l'urne, le lièvre, le c[illegible]

[1] Migne, 1189, B.

[2] Voir les lettres de Grégoi[illegible]
lettre XLIV : *Ad Hugonem* [illegible]
cet et pro pietate interdu[illegible]
in odium Ecclesiæ venias. [illegible]
à propos du roi d'Angleter[illegible]
tatem illius esse fractandi[illegible]

on, nous y voyons que, dans
aux, on résolut de s'abstenir
chair le samedi, excepté aux
ne voyons dans cette mesure
tion locale et passagère, provo-
re abondance de l'an 1033. Rien
as, le commandement général de
plus tard abroger toutes les cou-

chair ne mangeras,
edi mêmement.

nd pas l'usage du vin le vendredi, et
l'abstinence du samedi les jours de

damner personne, sur quelques lignes
: on doit surtout se garder de juger un
lques-uns de ses vers. On s'exposerait
réels bien des amours, bien des ivresses,
oirs imaginaires. De cette pièce de vers
du samedi, Mabillon aurait pu conclure
de Bourgueil n'avaient d'autre règle que

at totum quod volumus facimus. (CXCI.)

ssion en vers du même recueil lui eût per-
montrer Baudri s'accusant lui-même d'avoir
n, sacrilége, parjure, voleur, homicide —

aliter... sexta die abstineretur a vino, et carnibus sep-
gravis infirmitas compelleret, aut celeberrima solemni-
t. » Migne, CXLII, c. 678 D. Il s'agit bien de l'an 1033,
1,000, comme l'ont cru les Bénédictins.

tant [illegible] mais elle est souvent
reve [illegible] »
ne r [illegible] : c'est comme moine
leur [illegible] de ceux qui devaient
l'ign [illegible]. Pendant qu'au
l'am [illegible] poète, à Bourgueil,
coup [illegible] vers. Mais comme
mais [illegible] quelle complai-
S [illegible] abbé ! « Baudri,
bell [illegible] *de Bourgueil*, étoit
cett [illegible] rendre recom-
cha [illegible] doctrine, sa sagesse
fen [illegible] de tous les sa-
mè [illegible] tous les moines
po [illegible] sans que sa
[illegible] fournit une
bi [illegible] de son nom.
n [illegible] *Histoire*
L [illegible] abbé [4]. »
e [illegible] *divine* [5].
c [illegible] Nous avons
l [illegible] parties de

[illegible] les vers
[illegible] histo-
[illegible] manuscrites
[illegible]

Moi j'aime mieux lire et faire des vers que de vivre, comme une bête de somme, dans l'oisiveté. Si je ne retire pas un grand profit de l'étude, elle m'empêche du moins de m'ennuyer. Si mes compositions ne valent rien, si mes poésies n'ont aucun mérite, elles me ressemblent, mais ne sont pas sans utilité. Dès que l'oisiveté a pris possession d'un homme, elle a bientôt fait d'introduire en lui la horde barbare des vices [1]. »

C'est une idée sur laquelle Baudri revient souvent, avec de nouveaux développements, tant il craint qu'on ne voie en lui un poète plutôt qu'un religieux. « Si l'on te demande, dit-il à son livre, pourquoi je me livrais à cette occupation futile, tu répondras : Il n'aimait pas l'oisiveté. — Lisait-il au moins les saints livres ; composait-il des ouvrages sérieux? — Telle est, diras-tu, sa grande occupation. Il a beaucoup écrit en prose [2] ; pour les vers, il les composait aux heures de loisir. Jamais ils ne lui ont fait oublier ses devoirs de moine. Il les faisait la nuit ou pendant qu'il chevauchait [3]. »

« D'autres, ajoute Baudri, mettent tous leurs soucis dans un vil cheval ; tantôt ils chassent le sanglier,

1 « Sed malo libris incumbere carminibusque,
Quam par jumentis ducere tempus iners.
Si nihil est quod ago... nec habent mea carmina pondus,
Sunt nihil et mecum, sed faciunt aliquid.
Barbaries siquidem vitiorum mox inolevit
Otia si proprium possideant hominem. »
(*Ibid.*)

2 Pièce inédite XXXVI, *Contra detrectatores :*

« Sermones fecit multos sermone pedestri,
Hæc ut vitaret otia composuit. »

3 « Sed neque conventus hæc propter opuscula fugit ;
Talia dictabat noctibus aut equitans. »
(*Ibid.*)

tantôt ils tendent des piéges aux cerfs ; ils sont toujours revenus à la cuisine. Chez les prélats, la conversation ne revient pas souvent sur les livres ; la littérature ne leur cause que peu ou point de fatigues. Chez les uns, l'ignorance produit le dégoût ; chez les autres, c'est l'amour des procès et de l'argent. Ils se donnent beaucoup de peine pour tirer un fétu de l'œil du prochain, mais ne pensent pas à la poutre qui leur obstrue l'œil [1]. »

Sans doute, le goût de Baudri l'entraînait vers les belles-lettres ; il a parfois des retours mélancoliques sur cette vocation impérieuse qu'il lui a fallu sacrifier. « La charge d'abbé est un fardeau et un labeur ; elle me défend d'appartenir à personne ; elle m'arrache à moi-même. Oh ! que je voudrais être à moi, à mes amis, pour employer mon temps suivant mes goûts [2] ! »

« Le temps, dit-il ailleurs, m'a confié un honneur bien trop grand. Qu'est-ce donc que l'honneur ? Un vain nom, un sépulcre dans lequel il faut enfouir sa volonté. Laisse là ta volonté, toi qui t'élèves à une charge quelconque. Prends bien garde à ne plus suivre tes penchants : tu as fait le sacrifice de toi-même ; tu ne t'appartiens plus ; tu t'es donné à ton emploi. Ah ! j'aimerais

1 « Nunc venantur apros, nunc cervis retia tendunt ;
Et revocat dominos sæpe culina suos...
Inter pontifices minor est de codice sermo ;
Littera, seu rara, nulla fatigat eos.
Propterea sic est quia pars ignorat et alget ;
Pars intenta lucris jura fori sequitur. »
(*Ibid.*)

2 « Abbatis nomen onus est ; onus et labor, et me
Non sinit alterius, immo nec esse meum.
Esse mihi vellem meus.....
Ut mea cum vellem tempora dividerem. »
(*Ibid.*)

[illegible] foudres de l'excommu-
[illegible]ait l'audace de les violer.
[illegible]ux chartes particulières,
[illegible]lore par quelque impré-
[illegible]ter de ce jour et doréna-
[illegible]quer cette donation; que
[illegible]mbe sur lui et que la
[illegible]. S'il ne vient pas en-
[illegible] dans la fournaise éter-
[illegible]me il le mérite, à d'é-

[illegible] 20 novembre 1093,
[illegible] Bourgueil tous ses pri-
[illegible]s et à venir. Il menace
[illegible]ce, tous les prêtres, rois,
[illegible] nonobstant ce privilége,
[illegible] l'abbaye, et, après deux
[illegible] pas témoigné de leur re-

[illegible] obtint du pape Pascal II

[illegible] trouver Pierre II, évêque
[illegible]der de continuer aux églises
[illegible]s son diocèse, la protection
[illegible]mbert II, leur avait accordée.
[illegible]re de saint Pierre et l'horreur

[illegible]na die et deinceps aliquis... qui contra
[illegible]lumpniam vel repetitionem generare præ-
[illegible]mini super eum veniat, et gloriam sanc-
[illegible]sipuerit et ad emendationem venerit, gehen-
[illegible] cruciatus perpetualiter debita persolvat. »
[illegible]et, p. 46.)

dit Horace [1]. Mais les biens d'un monastère sont le domaine de Dieu, le patrimoine des pauvres, et, dans une certaine mesure, la condition nécessaire de sa prospérité spirituelle. La pauvreté, en effet, entraîne le travail corporel, et le travail des mains dérobe un temps précieux à la culture de l'esprit par l'étude, à la sanctification de l'âme par la prière. La sage administration des biens d'un monastère constitue donc l'un des devoirs les plus importants de l'abbé.

A peine élu, Baudri s'empresse d'achever ou d'affermir les fondations de son prédécesseur. Dès l'année même de son élection, il fait terminer l'église du prieuré de la Pérouse, au diocèse de Limoges, et assiste à sa consécration.

L'année suivante, nous le trouvons au diocèse de Paris, occupé à faire confirmer, par le fils de Guy de Chevreuse, la donation du prieuré de Chevreuse que son père avait faite à l'abbé Raymond. Il obtient qu'un seigneur, nommé Drogon, lui abandonne définitivement certains droits qu'il avait cédés puis repris à son prédécesseur. Il assure au prieuré de Beaulieu, près de Bressuire, nouvellement fondé, la protection de Geoffroy de Blois.

Mais, au moyen âge, ce n'était pas à l'abri de la force matérielle que les moines mettaient le plus volontiers leur faiblesse à couvert ; c'est avant tout à la puissance spirituelle, dont les armes étaient bien plus redoutées, qu'ils demandaient de les défendre. Ils suppliaient les papes et les évêques de leur maintenir leurs biens et

d'Isambert..... au cartulaire où il parle en ces termes de cet abbé : « Præfato vero abbati quem multum venerabamur. » (*Ibid.*, p. 224.) Voir plus haut ch. II.

[1] Ep., livre II, I, vers 121.

leurs priviléges, et de lancer les foudres de l'excommunication contre quiconque aurait l'audace de les violer. Quant aux donations privées, aux chartes particulières, on ne manquait guère de les clore par quelque imprécation de ce genre : « Si, à dater de ce jour et dorénavant, quelqu'un a l'audace d'attaquer cette donation; que la malédiction du Seigneur tombe sur lui et que la gloire des saints lui soit fermée. S'il ne vient pas ensuite à résipiscence, qu'il tombe dans la fournaise éternelle, et qu'il y soit soumis, comme il le mérite, à d'éternelles tortures [1]. »

A la requête de Baudri, le 20 novembre 1093, Urbain II confirme à l'abbaye de Bourgueil tous ses priviléges et tous ses biens présents et à venir. Il menace d'excommunication, de déchéance, tous les prêtres, rois, princes, juges et séculiers qui, nonobstant ce privilége, auront méconnu les droits de l'abbaye, et, après deux ou trois admonitions, n'auront pas témoigné de leur repentir.

Le 25 octobre 1105, Baudri obtint du pape Pascal II la même faveur.

En mars 1102, Baudri alla trouver Pierre II, évêque de Poitiers, pour lui demander de continuer aux églises de Bourgueil, situées dans son diocèse, la protection que son prédécesseur, Isembert II, leur avait accordée. L'évêque appelle la colère de saint Pierre et l'horreur

[1] « Si vero fuerit ab hodierna die et deinceps aliquis... qui contra hanc auctoritatem aliquam calumpniam vel repetitionem generare præsumpserit, maledictio Domini super eum veniat, et gloriam sanctorum non videat ; nisi resipuerit et ad emendationem venerit, gehennalibus pœnis deputatus, cruciatus perpetualiter debita persolvat. » (Cartulaire de dom Fouquet, p. 46.)

[illegible]

[illegible]

[illegible]

t, pour ces âges
régularité. Les
ces de leur piété
t de la vertu et

---

l'une de Mgr de Poitiers, l'autre de Mgr d'Angoulesme et l'autre de notre Saint-Père le Pape Adrien [1]. » Parmi les hommes pieux sur le conseil desquels le légat du Saint-Père conféra aux moines de Bourgueil l'investiture de l'église contestée, nous trouvons Baudri archevêque de Dol.

Mais ce fut surtout dans l'affaire de la prévôté de Foussaye, que l'archevêque de Dol témoigna avec le plus de force son attachement à ses anciens moines. Emobert Chassan, prévôt de Foussaye, ne cessant de vexer les religieux de ce prieuré, le prieur Benoît Godin le révoqua. Alors Emobert protesta qu'il n'était au pouvoir ni du prieur, ni de son abbé, de lui enlever cette charge, héréditaire dans sa famille. Sur ces entrefaites, Baudri se rendait à Poitiers avec l'abbé Guibert pour y plaider une affaire devant le comte. Arrivés au Buceau, ils rencontrèrent Emobert, qui se répandit en plaintes sur le compte du prieur Benoît. Une fois rendus à Foussaye, ils demandèrent donc au prieur pourquoi il avait révoqué Emobert. — Mais, répondit Benoît, il dit que la prévôté est héréditaire dans sa famille. — Est-il donc vrai? demanda Baudri. — C'est vrai, répondit Emobert. — Alors l'archevêque et l'abbé s'indignèrent et enjoignirent à Emobert de les suivre à Poitiers, pour exposer, à la cour du comte, comment cette dignité avait été concédée à perpétuité à sa famille. Les deux prélats partirent donc pour Poitiers, accompagnés du prieur, d'Emobert et de sa femme Ode. Arrivés à Saint-Porchaire, l'archevêque et l'abbé commandèrent à Emobert de les accompagner à la cour du

[1] Dom Fouquet, 165-171.

comte. Mais Emobert, qui se sentait coupable, fut saisi de crainte et jura, la main droite étendue sur l'autel, que la prévôté de Foussaye n'était pas héréditaire dans sa famille : ce que confirma Ode, sa femme [1].

La sollicitude de Baudri ne se bornait pas aux moines de Bourgueil ; elle s'étendait à tous ceux qui vivaient sur les terres de l'abbaye. Fidèle disciple du divin ami des pauvres, il s'était constitué d'office le défenseur de leur faiblesse, contre la violence des hommes de guerre. Depuis longtemps, Guillaume de Mirebeau s'obstinait à exiger injustement certaines redevances des habitants de Vouzailles, lieu où se trouvaient des moines de Bourgueil. De là, des querelles sans fin entre le prince et les moines. Les réclamations de Baudri et de ses religieux font sentir à Guillaume qu'il a tort. L'abbé finit par obtenir de lui, à prix d'argent, pour tous les hommes et toutes les femmes demeurant sur les terres de l'abbaye, la permission de vivre en paix, à l'abri de toute injuste réclamation.

On conçoit que les riches aient eu la pensée de multiplier les biens dont Baudri faisait un si sage et si charitable emploi. On trouvera, dans la chronologie que nous avons dressée, le détail de toutes les donations qui lui furent faites. Nous appellerons ici l'attention sur celles de l'évêque de Paris Goscelin, d'Adémar, évêque d'Angoulême, de Guillaume, abbé de Saint-Florent, de Hugues de Langeais, approuvée par Geoffroy de Mayenne. Tous ces prélats n'auraient pas contribué à enrichir une abbaye où le relâchement aurait été autorisé par les exemples et par les conseils de l'abbé.

[1] Dom Fouquet, 38-39.

Enfin, comme dernière preuve de la piété et de la sagesse de Baudri, nous ferons remarquer sa présence, comme témoin ou comme arbitre, aux affaires des grandes abbayes de l'Ouest.

Il demeure bien établi que, si Baudri n'excella pas dans la poésie, comme il eût pu le faire, c'est qu'il sacrifia ses goûts à son devoir, et qu'il eut plus à cœur d'être un saint religieux qu'un poète habile.

Bourgueil, au XIe siècle, florissait comme presque toutes les abbayes et tous les prieurés bénédictins. L'abondance des biens de la terre était même une marque de sa prospérité spirituelle. L'Eglise, qui est née dans la sainte pauvreté de l'Evangile, et qui se retrempe même dans le dépouillement et dans la souffrance, a toujours eu le merveilleux privilége d'élargir et d'ouvrir les cœurs. Les hommes ont mis leur gloire à parer sa vertu des richesses de la terre ; ils lui ont apporté l'or et l'argent comme un témoignage de leur dévouement et comme un moyen d'étendre ses bienfaits. Poussés par l'instinct du bien, les riches ont porté leurs présents à ceux qui représentent le plus fidèlement la sainte pureté de l'Evangile, et l'attachante figure de Jésus-Christ. Au XIe siècle, les couvents demeurent, au milieu d'une corruption presque universelle, l'asile des grandes vertus chrétiennes. Ils contiennent le sel qui assainira le sol souillé de l'Eglise. C'est donc vers les monastères qu'affluent les présents et les donations des fidèles. Les riches, désireux ou d'expier leurs fautes ou de contempler la sainte beauté de l'Evangile pratiqué, fondent des prieurés, dotent les abbayes. Si, pris d'un élan plus généreux encore, ils veulent se consacrer à Dieu, ils se font moines. La prospérité des abbayes, loin d'être un

indice de relâchement, est le plus souvent, pour ces âges de foi, une marque de ferveur et de régularité. Les peuples cessent de porter les témoignages de leur piété aux lieux où ils ne sentent plus l'attrait de la vertu et de la sainteté.

CHAPITRE IX

Baudri archevêque

Son élection légitime. — Tableau de la Bretagne. — Triste état du diocèse de Dol. — Baudri étudie l'Ecriture. — Accablé de déceptions, il prend le parti de voyager en Angleterre, en Normandie. — Ses ouvrages en prose. — Son histoire de la première croisade. — L'histoire dans la littérature latine au moyen-âge. — Son côté légendaire. — Baudri historien à la façon des anciens. — Son histoire rapprochée de l'original. — Son but. — Ses procédés de style. — Ses descriptions. — Ses portraits. — Sa sensibilité de poète. — Ses discours comparés avec ceux des anciens. — Les chroniqueurs des croisades, vrais historiens. — Baudri s'élève par l'idée chrétienne. — Impartialité de Baudri. — Sa critique. — Son patriotisme. — Baudri veut orner d'un style élégant l'histoire de saint Hugues, la translation du chef de saint Valentin, la vie de Robert d'Arbrissel. — Le traité *De visitatione infirmorum*. — La lettre aux moines de Fécamp. — Les visites de Baudri à ce monastère. — Sa mort.

Dans la réforme de l'Église, les papes, poussés par le même instinct que les fondateurs de prieurés ou d'abbayes, se tournent vers les monastères pour se composer un épiscopat fort et saintement intrépide contre les abus.

Les talents et les vertus de Baudri le désignaient depuis longtemps au choix des églises, qui voulaient à leur tête un chef pieux et savant. En l'an 1107, les chanoines

comtesse Adèle ; il y vit Baudri lui-même [1]. Après cet examen, où tout concourait à rendre l'erreur impossible, Pascal II, convaincu que Baudri était appelé, par la Providence, à régénérer le diocèse de Dol, lui conféra le pallium au concile de Troyes (mai 1107).

Accepter alors un évêché en Bretagne, ce n'était pas manquer de délicatesse, mais bien faire preuve de générosité. « L'Armorique était un pays presque sauvage ; les mœurs étaient grossières et dissolues ; les esprits incultes, les caractères féroces. Les contemporains sont unanimes dans la triste peinture qu'ils font de ces contrées où n'avaient encore pénétré ni le luxe, ni les arts, ni les études libérales qui commençaient à jeter tant d'éclat dans le Centre et dans le Midi de la France [2]. » Marbœuf, évêque de Rennes depuis plus de dix ans, n'avait pu s'empêcher de flétrir, dans une satire, les vices de sa ville épiscopale, « vide de biens, pleine de « maux, digne de l'enfer [3]. » Mais nul diocèse de la Bretagne n'était dans un état aussi déplorable que celui de Dol. A tous les désordres qui naissaient de la rudesse des mœurs, s'ajoutaient ceux que produisent les dissensions religieuses : on était alors au plus fort de cette guerre de trois siècles, où les évêques de Dol disputèrent aux archevêques de Tours le titre de métropolitains de la Bretagne. A l'époque où Baudri acceptait le gouvernement de cette église, elle était dans un état si déplorable, que le pape Pascal II écrivit aux suffragants,

[1] Montalembert, VII, 391-396 : « La comtesse Adèle de Blois, fille de Guillaume le Conquérant, avait voulu pourvoir à elle seule à toutes les dépenses du pape. »

[2] De Pétigny, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, IIIe série, t. V, p. 215.

[3] Migne, CLXXI, 1726. *De civitate Redonis.*

ude du cloître. Ce fut un vrai moine dans l'épiscopat, ı dit Orderic Vital [1]. Il cherche une nourriture saine et ortifiante pour nourrir son troupeau. Il sait qu'il la rouvera dans l'Écriture-Sainte. Aussi, sa grande préoc-·upation est de se procurer ce divin aliment. Ce ne sont ,lus des vers qu'il réclame de ses amis, mais des ma-ıuscrits où l'on traite de la Sainte Écriture. Pour les ›btenir, il met en œuvre toutes les séductions de l'ami-tié. « Je me loue de mon sort, écrit-il à Pierre de Maillezais, car j'ai quelqu'un à qui je puis commander. Non, toutes les joies de l'amitié ne m'ont pas été refusées, puisque j'ai assez de pouvoir sur vous pour vous donner des ordres. Or, voici ce que je vous commande : Vous m'avez naguère lu, dans votre chambre, des gloses sur le Pentateuque de Moïse, mais vous n'avez pu m'en nommer l'auteur. Ces gloses m'ont plu parce qu'elles étaient à la fois une traduction exacte, une explication claire des passages obscurs. Or, maintenant, je commande à votre fraternité de me faire transcrire ce livre en caractères et formes tels que les yeux d'un vieillard les puissent lire sans fatigue..... Si vous savez où se trouve le reste de l'ouvrage, indiquez-le-moi, pour que je puisse me le procurer; faites mieux; soyez généreux; achetez-le à vos frais pour moi. Quand vous aurez acquiescé à mon désir, vous vous serez fait un ami dévoué ; vous aurez jeté une semence qui vous rapportera une moisson abondante. J'ajouterai des observations interlinéaires : j'exprimerai la moelle qui se cache dans les mots. Je compléterai ce qui sera écourté ; je retran-

[1] « In episcopatu monachatum servavit. » (*Loc. laud.*)

cherai ce qui sera superflu. Je mettrai votre nom en tête de l'ouvrage ainsi refait. » (1060, A, B.)

Les soins de Baudri ne furent pas récompensés. Il sentit les amères déceptions dont son ami Marbœuf avait été abreuvé pendant son épiscopat. Lui aussi, fut ballotté par de nombreuses tempêtes : lui aussi, fut mordu par la dent cruelle des scorpions [1]. L'histoire nous a gardé le souvenir d'une épreuve, qui dut être bien pénible au cœur de Baudri. Il s'était cru autorisé à confisquer la prébende d'un chanoine. Or, le légat du pape lui donna tort et le suspendit. Il nous paraît qu'il y eut, de la part du prélat, erreur ou abus de pouvoir. Tout nous prouve que Baudri n'eut jamais la pensée de désobéir au Saint-Siége. Nous le trouvons à côté des souverains pontifes, à Rome, à Reims, chaque fois qu'ils avaient besoin de s'entourer de cœurs fidèles et forts, pour résister aux envahissements de la puissance laïque. Vers le même temps, Baudri avait une querelle avec les moines de Saint-Florent. Le pape, à qui ceux-ci en appelèrent, lui donna tort et Baudri se soumit « à sa décision, en vrai enfant d'obéissance. » C'est un moine de Saint-Florent qui appelle ainsi Baudri; nous lui gardons ce titre que, par sa soumission au Saint-Siége, il a forcé ses adversaires eux-mêmes à lui donner.

Cependant Baudri avait honte de travailler sans fruits. En vain, il demandait aux champs de la Bretagne la moisson de roses que Bourgueil lui avait donnée;

[1] Michael Cosnier, p. 14 : « Cum me et multa mundi fluctivagi inquietet procella, et maxime minoris Britanniæ, in qua cum scorpionibus habito bestialis. »

ltes, point de fleurs, sinon
·nt, il ne se repentait point
it pas non plus le désir de
·or, mais il avait besoin de
nc en Angleterre : là, que
noisson de blancs lys [2] ! Des
llirent avec toute l'effusion
·ir débordait. Quand vint le
il pleurait ; eux pleuraient

itre le voyage de Baudri en
au qu'il nous trace de ce nou-
·ourgueil, l'on conjecture qu'il
· abbayes que les conquérants
compatriotes de France, pour
ion nouvelle l'appui moral de
n grand nombre de moines et
·enés en Angleterre par les sei-
angeaux ou poitevins, qui avaient
. Nous voyons un abbé de Saint-
li, par un de ses compatriotes, dans
'île d'Ely. Des moines angevins
072, sur la demande d'Yves Taille-
ablir dans le prieuré de Spalding.
·ntesse Adèle, à qui Baudri avait dédié

...ensibus assimiles illis in campestribus nequa-
..., seu enim aliquantulum emarcuerant..... Cœpi
... migrationis nostræ me pœnituerit, et ad gazas
... sed quia... florum ubertatem... videre vo-
... laboraveram, vehementer erubui. » (*Ep. ad*
...)

...entes rosas, quam albicantia lilia ibi persensi ! » (*Ibid.*,

délices ; son cœur l'y

it renoncé à l'adminis-
les Bénédictins lui en
ime son ami Marbœuf,
ur sa vieillesse et finir
ix d'un cloître. Il nous
, de sa retraite de Saint-
à veiller sur son troupeau
oins, un mois avant sa
de son diocèse. Son der-
il accorda aux moines de
blir en Bretagne, et qu'on
l'ami bien connu des reli-
peut-être, il mourut, et fut
l'abbaye de Préaux, dédiée à
pas sans raison que Baudri
pour le lieu de sa sépulture.
était dédiée au prince des

n'était qu'abbé, avait dit plus
ttrait sans doute un terme à ses
norait pas que les honneurs ar-
nt la verve ; il savait que, depuis

opimum. » (1175, A.)
01 : « Les motifs que Baudri allègue lui-
oissent pas absolument bien suffisants, et
le, arrêter un zèle vraiment apostolique. »
. *B.*, V, 523.
iebat ubi Dolensis ecclesia super Riselam flu-
et quiete pacificeque possidebat. » Order. Vit.,

ellis in basilica sancti Petri apostoli, ante cruci-
f. *Histoires manuscrites de Bourgueil.*.

qu'il était évêque, Marbœuf ne chantait plus. « Que fait Marbœuf, écrit-il à Emma; que fait cet astre merveilleux des poètes? La lune souffre d'une éclipse; les ténèbres ont voilé le soleil. Il faut pleurer sur la verve de Marbœuf; elle est éteinte [1]. » Quand Baudri fut élevé sur le siége de Dol, ses amis purent dire de lui ce qu'il avait dit de Marbœuf. Le fardeau de l'épiscopat n'étouffa point en lui le génie poétique; sa verve est toujours la même : mais il ne la laisse s'épancher qu'en des œuvres plus graves, plus en rapport avec sa dignité et avec ses devoirs. Jusqu'ici, il avait donné des fleurs: il faut que sa vieillesse produise des fruits [2]. Presque tous les vers de Baudri ont été faits à Bourgueil; tous ses ouvrages en prose datent de son épiscopat [3]. En voici la liste :

Historia Hierosolymitana.
Vita sancti Samsonis.
Vita B. Roberti de Arbrissello.
Vita sancti Hugonis, Rhotomagensis episcopi.

[1] Pièce inédite CCXV, *Emmæ ut opus suum perlegat :*

« Quid modo Marbodus, vatum spectabile sidus?
Eclipsim luna, sol patitur tenebras.
Nunc est deflendus exstinctus spiritus ejus,
Nam non est lux quæ luceat in tenebris. »

[2] Pièce inédite CCXXVIII, *Ad Dominam Constantiam :*

« Maturos fructus tempora sera dabunt. »

[3] La différence de ton entre les œuvres que Baudri fit à Bourgueil et celles qu'il composa à Dol, n'échappe pas à ceux qui étudient sa vie : « C'était un bel esprit, passionné pour les lettres et en particulier pour la poésie, qu'il paraît avoir cultivée, surtout au couvent de Bourgueil, quand il était abbé. » (Thurot, 372.) — « Les ouvrages en prose qui nous sont parvenus sous son nom et qui datent tous de son épiscopat, ont un caractère plus grave, du moins par les sujets qui y sont traités. » (*Ibid.*, 375.)

Acta translationis capitis S. Valentini martyris, Gemmeticum in Gallia.

Itinerarium, sive Epistola ad Fiscannenses.

De scuto et gladio sancti Michaëlis [1].

De visitatione infirmorum [2].

Toutes ces œuvres sont d'un évêque soucieux, avant tout, d'instruire et de sanctifier le troupeau qui lui a été confié. Pourtant, elles ne sont ni froides, ni austères : l'âme du poète les réchauffe, son imagination les anime. Nous avons vu que Baudri était plus désireux de bien vivre que de chanter bien ; que la poésie était pour lui un jeu qui ne venait qu'après le devoir accompli. Dans ces dernières œuvres de Baudri, nous

[1] On trouve un résumé de cet opuscule dans la *Neustria pia*, Du Moustier, Rhotomagi, 1663, in-folio. — Voir *Catalogue général des bibliothèques des départements*, t. IV. 1872, in-4°, p. 531 : « Bibliothèque d'Avranches, n° 212. In-4° sur parchemin. *Varia ad historiam Montis Sancti Michaëlis spectantia.* Fin du XVe siècle : 2° *De scuto et ense sancti Michaëlis. In hoc monte*, etc. » En marge : « Cette relation est icy abrégée et n'est conforme à l'original. » — La bibliothèque d'Avranches n'a donc pas le texte original, comme le dit M. Thurot, *Revue hist.*, p. 375, n. 2. Nous n'avons pas cherché à nous procurer ce résumé ; il ne peut y avoir d'intérêt pour nous qu'à étudier les œuvres originales de Baudri et non le texte plus ou moins fantaisiste de ses abréviateurs.

[2] Ce traité, imprimé habituellement avec les œuvres de saint Augustin, est attribué formellement à Baudri par un manuscrit de la bibliothèque de Lambeth, de Londres. « C'est à juste titre, » dit D. Pitra qui a vu le manuscrit. (Migne, CLVI, 1211.) Dans les vers cités au livre second de ce traité (Migne, XL, 1154), nous avons reconnu les deux vers de la pièce inédite de Baudri CLXXXVI : *Circa crucifixum.* Ne serait-ce pas une nouvelle preuve à l'appui de l'opinion de D. Pitra ? Du reste, nous y avons relevé plusieurs fautes de latin, très-fréquentes dans les œuvres de Baudri, mais que n'eût pas faites saint Augustin.

Nous prenons la liste des ouvrages en prose de Baudri dans M. Thurot. Comme lui, nous ne nous occupons pas des *Gesta Pontificum Dolensium* qui, lors même qu'ils seraient de Baudri, ne mériteraient pas de nous arrêter, puisque nous n'en possédons que des extraits. (*Hist. lit.*, XI, p. 107.)

trouvons les traces d'une verve encore abondante, détournée à dessein de son cours naturel, la poésie, pour vivifier des œuvres en prose, consacrées à la gloire de Dieu et à l'édification des chrétiens. Nous n'en discuterons pas la valeur historique : ce travail a été fait par les Bénédictins et par M. Thurot; d'ailleurs, il ne rentre pas dans le plan que nous nous sommes tracé. Nous allons étudier de préférence l'*Historia Hierosolymitana*, histoire de la première croisade, parce qu'elle est l'ouvrage en prose le plus considérable de Baudri et qu'elle met, en pleine lumière, un côté tout nouveau de son talent.

L'histoire, comme la philosophie et le droit, parce qu'elle était une science, demeura longtemps dans le domaine de la littérature latine. Au moyen âge, pendant que la poésie lyrique se scindait pour amuser les cours féodales par les vers et les chansons romanes des troubadours et des trouvères, et pour édifier les clercs et les moines par les hymnes latines des écolâtres et des évêques, l'histoire restait attachée à sa forme primitive; elle demeurait dans la littérature monastique ou cléricale. Il est vrai que l'amour du merveilleux et l'absence de critique lui donnèrent, pendant de longs siècles, un air de parenté avec les épopées chevaleresques. Chaque monastère avait ses chroniqueurs, qui se faisaient un point de religion de rapporter les pieuses légendes, qui s'attachaient aux origines de leur maison, ou à la vie du saint fondateur. L'amour du merveilleux, qui fait comme partie de l'esprit chevaleresque, se retrouve dans la chronique du moine de Saint-Gall. Quelquefois même, ces chroniques étaient écrites en vers, comme pour avoir un

air de plus grande ressemblance avec les récits épiques de la chevalerie.

Ce n'est qu'au XIIe siècle dans Baudri que nous trouvons, avec les charmes de la poésie servant de vêtement à la pensée de l'écrivain, l'exactitude et la vérité dans les récits. La croisade n'est pas à Baudri, comme la vie de Charlemagne au moine de Saint-Gall, un thème pour développer les beaux rêves de son imagination et l'idéal d'une campagne faite, au nom et sous la conduite du Christ, pour la liberté du christianisme. Ce n'est même pas, comme la vie de Robert d'Arbrissel, la matière d'un long panégyrique, fait pour l'édification des lecteurs. Baudri s'élève au-dessus de ces préoccupations, fort édifiantes assurément, mais nuisibles à la véracité de l'historien. Cependant il évitera avec plus de soin encore la sécheresse de l'annaliste, qui montre les faits comme décharnés, et qui ne donne que le squelette de l'histoire, comme Eginhard : « Le roi Charles tint l'assemblée « générale du peuple à Worms. La reine Bertrade, mère « des rois, eut une entrevue à Saltz avec Carloman..... « Charles célébra la solennité de Noël à Mayence, et « celle de Pâques à Merstall. » — Cette façon sèche de raconter les faits répugnait autant au bel esprit de Baudri qu'au génie de Fénelon.

Il y a, dans Baudri, l'étoffe d'un historien, mais d'un historien dont les modèles sont à Rome. Il ne pouvait tellement devancer son époque qu'il devinât, au XIIe siècle, les belles théories de Fénelon sur l'art de peindre les mœurs et la vie d'une époque, en donnant par les détails la vraie couleur locale aux faits et aux personnes. Il est trop latin pour concevoir une manière d'écrire l'histoire autre que celle de Tite-Live ou de Suétone, de Tacite

œuvre chrétienne, le but le plus ardemment poursuivi par les papes. Raconter les exploits des premiers croisés, c'était à la fois leur susciter des imitateurs et ranimer, dans toutes les classes de la société chrétienne, la dévotion à la Passion de Notre-Seigneur, qui est l'essence même du christianisme.

La première croisade avait eu bientôt son historien[1] : on dirait un chevalier qui écrit avec la pointe de son épée, et qui ne peut s'assouplir aux développements oratoires, embarrassé qu'il est par sa pesante armure. La rude simplicité de son style, paraît-il, fatiguait les lecteurs. Faute d'un historien, la première croisade n'allait donc pas produire, parmi les chrétiens restés en Occident, les fruits d'enthousiasme et de dévotion qu'en attendait l'Église. « Je ne sais, dit Baudri, quel compilateur anonyme avait composé sur ce sujet un livre beaucoup trop rustique ; sa narration pourtant était exacte, mais la rusticité de son style avait jeté du discrédit sur une si noble matière ; sa composition aride et sans grâce rebutait les lecteurs, même les moins instruits. » (1064, A.)

Il ne manquait pas alors de Sallustes et de Cicérons, qui eussent pu s'appliquer à cette œuvre digne de leur talent ; nul pourtant ne daignait l'entreprendre (1064, C) : « Les hommes dont le génie surpassait le mien, s'abandonnaient au sommeil de la paresse. Saisi d'indignation, je me suis mis à l'œuvre... encore qu'une si grande

[1] Comme M. Paul Meyer (*Romania*, janvier 1876), nous ne voyons pas qu'il y ait lieu d'admettre qu'il ne nous reste de cette histoire qu'un abrégé, auquel s'appliquent les critiques de Baudri. Nous croyons avoir l'ouvrage original : mais comme Baudri le donne pour un ouvrage anonyme, nous n'avons vu aucune raison de l'attribuer à Tudebode, ainsi qu'on le fait généralement.

entreprise excédât les ressources de mon faible génie... Je ne voulais pas qu'une histoire si digne d'être conservée disparût dans l'oubli, et j'ai tenté de l'écrire d'une main presque sexagénaire. (1064, C.) Ce n'est ni le désir d'une gloire vaine, ni un mouvement d'orgueil qui m'ont jeté dans cette entreprise ; si je me suis donné tant de peine, c'est que j'ai voulu, dans la suite des âges, plaire à la chrétienté. » (1065, B.)

C'est donc dans les vues les plus pures, les plus dignes d'un évêque, que Baudri écrivit l'histoire de la première croisade. Il mit toute sa foi de chrétien et toute son âme de poète à refaire, en artiste, cette histoire racontée d'abord simplement et sans art. S'il ajoute parfois des faits qu'il tient de témoins oculaires, la plupart du temps il se borne à donner la parure du style, le mouvement de l'enthousiasme au récit froid et simple du premier historien. Mais sa nature de poète lui permettait-elle d'écrire l'histoire, à la manière de ces anciens qu'il cite dans son prologue ?

Il semble, au premier abord, que la poésie doive être bannie de l'histoire ; que l'imagination du poète et sa vive sensibilité, loin d'être utiles à l'historien, ne serviraient qu'à l'aveugler, à l'entraîner dans l'erreur et l'injustice. Le premier devoir d'un historien, c'est d'être impartial et exact ; mais les *Annales de Rome*, véritable modèle d'exactitude et d'impartialité, sont-elles donc le type d'une histoire parfaite ? Qui l'a jamais dit ou pensé ? Vienne le poète ; que Tite-Live, de son souffle puissant, donne la vie à ces squelettes, le mouvement à ces masses : alors nous sommes captivés, émus. Ce qui naguère n'était qu'une froide nomenclature, une sèche chronologie, est devenu le plus vivant des drames. Les

œuvre chrétienne
par les papes. Baudri
c'était à la tête
dans toutes ses
tion à la Pénitence
même en
La première
on dirait un
épée, et qui
oratoires.
La rude simplicité
lecteurs. Par-
était donc
Occident
cendant.
leur an-
beaucoup
sans
Il
qui
table
L
de
p

...itent devant nos yeux avec leur génie et ...ns ; tantôt abattus par la défaite et par la ...tôt enivrés par la joie et par le triomphe ; ... dans la lutte et l'agitation le cours de leurs ...'est avec raison que les Grecs avaient fait ... et de la poésie deux sœurs. Rien ne man- ...une œuvre sortie de leur fraternel con-

...es annales de l'historien anonyme, animées ... par la chaude imagination de Baudri, ne ...pendant une œuvre parfaite.

...étendu, aux dépens de l'histoire, le rôle de ... Assez souvent, sa prose ne diffère des vers ...'absence de la mesure. Quand il veut colorer ...ssion terne, plus d'une fois il charge sa palette ...i vifs qu'il nous éblouit.

...IEN ANONYME [1].	BAUDRI.
...li audientes talia, ... stupefacti, et timore ...ti, et concurrerunt ...es, et miserunt se in ... (797, A).	Nautæ, hujuscemodi rumoribus exciti, alii anchoris abruptis, mare velivolum jam sulcabant et carbasas crepitantes in auras obliquabant (1113, A).
...esset flumen quod ...nter nos et illos, sæ- ... invaderent nos... ad- ... et in nostras laxatis ...s concurrerent tendas ... C).	Nisi luteæ interessent salebræ, quæ civitatem a castris dirimebant,... laxis habenis frequenter ipsa protererent tentoria, et debaccharentur in... (1094, B).
...audiens itaque Tancre- ..., prudentissimus miles, ...jectus in flumen, na-	Quo Tancredus, sive per legatum, sive per tumultum cognito... rapidum calcaribus urgens cornipedem,

[1] *Historia de Hierosolymitano itinere*. Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*, t. IV, 1641, in-folio, p. 777-815.

tando pervenit in illos (779, C).	fulmineus advolat, et fluvio qui intererat evadato, sed potius enatato, festinum comiti contulit præsidium. (1076, C).
Dum hæc agerentur, Turci undique jam imminentes circumcinxerunt nos, dimicando, jaculando, spiculando, de longe lateque sagittando (782, B).	Interim Turci declamantes advenerant, et seu sagittando, seu cominus feriendo, Christianos acerrime infestabant; nulla fatigatis dabatur requies, sed omnia Christianorum corpora vel cruore, vel sudore liquentia conspiceres... Martis campus incanduerat (1095, C).
Unusquisque sternebat alium. Clamor vero resonabat ad cœlum. Imbres telorum obnubilabant aerem (788, B).	Litui clangebant, buccinæ reboabant, utriusque multitudinis clamor audiebatur, et jam clypeo clypeus, jam umbone umbo repellebatur; hastis confractis, enses mutilabantur, et cominus utræque instabant legiones (1096, D).
Reversi sunt retrorsum et ipsos unanimiter invaserunt (788, B).	Franci, animo resumpto, in Turcos irruerunt unanimiter, et pugionibus vibratis, instabant efferacius in instantes : fragor armorum multus erat, et ab æreis cassidibus ignis elucubratus scintillabat; vulnera vulneribus illidebantur, et campi nimio sanguine purpurabantur. Intestina videres dependentia; videres et cæsa capita, et trunca corpora passim oppetentia (1097, B).

Baudri qui abuse de la couleur poétique quand il copie, ne la ménage pas quand il invente. Voici un des traits du tableau où il peint l'empressement des peuples à partir pour la croisade :

« Neque siquidem Angliam, vel alias maritimas insulas, licet a nobis undisoni maris abysso ab orbe remotas, tonitrum istud latere potuit... Venetii quoque et Pisani, et Genuani, et qui vel Oceani, vel maris Mediterranei

littus incolebant, navibus onustis armis et hominibus, machinis et victualibus, mare sulcantes operuerunt, et qui terra ibant, universæ terræ faciem, tanquam locustæ, occuluerunt. » (1071, A.)

Il semble parfois qu'il ne puisse rien dire que de pompeux. Le matin devient pour lui : « Sol terris illuxerat » (1149, A); « Aurora illucescente » (1096). Un soldat est toujours « heros : » « His dictis belliger heros Conticuit » (1112, A); « Finem dicendi fecerat heros » (1143, C). Il s'agit d'un prêtre. Le vers est demeuré presque tout entier. On retrouve ainsi çà et là des fragments d'hexamètres empruntés aux anciens : « Excessit medicina modum » (1070, B). « Plurima vero submersa in fluvio dimiserunt, super quibus dicere potuerunt : Fluvio tegitur qui non habet urnam » (1100, D). Il est assez étonnant de retrouver un vers de Virgile dans la bouche des Turcs. « Larga liberalitas imperatoris parcat victis, debellet superbos » (1083, A).

De temps en temps aussi, Baudri recourt à la poésie rhythmique pour embellir son œuvre. « Baudri arrange les mots suivant les idées qu'on se faisait alors du nombre oratoire et en imitant la poésie dite rhythmique, de manière à faire rimer ensemble les propositions coordonnées, ou la proposition subordonnée et la proposition principale. C'est à quoi l'abbé de Maillezais, Pierre, fait allusion quand il dit dans sa réponse à Baudri, en le complimentant de son livre : « Ubi concatenatio multiplicium sententiarum consonat, partium quoque junctura regulari censura liberoque gressu discurrit » (1062, C) [1]. Dans une seule page, nous avons

[1] Thurot, p. 378.

relevé les exemples suivants : « Nisi Deus in castris suorum tunc adfuisset, subsidiumque jam defessis præparasset, ipsa dies totius expeditionis finem peperisset. — Gentiles fugæ se crediderunt, et terga cedentibus consenserunt. — Nam et si qui potuerunt, in latibulis delituerunt. — Multum tunc dedidicerant usum præliandi, quoniam habuerant diuturnum tempus feriandi. » (1086.)

Ainsi se trahissent par leur démarche le cavalier descendu de sa monture, le marin débarqué. Mais Baudri s'accoutume peu à peu à marcher à pied ; il se forme à l'allure plus simple de la prose ; il devient plus difficile de reconnaître l'œuvre d'un poète, dans le quatrième livre de l'*Historia Hierosolymitana*. Du reste, l'affectation que nous avons constatée dans la copie de Baudri, est bien compensée par les qualités qu'il doit à ses efforts pour arriver à la manière des anciens.

Il essaie d'animer, par des tableaux vivants, la sèche narration de l'historien anonyme. Il s'arrête longuement à peindre le mouvement produit en Europe par la prédication de la croisade, et dans cette vaste peinture, nous fait voir tous les peuples, tous les guerriers célèbres qui roulent leurs masses énormes avec un grand bruit. Dans l'ouvrage anonyme, la marche des croisés de Tripoli à Jérusalem ne présente qu'une liste de dates et de noms. Baudri nous fait assister au défilé d'une armée vivante, que l'allégresse d'un triomphe prochainement attendu n'empêche pas de se tenir sur ses gardes, pour ne pas être surprise. En tête s'avancent, enseignes déployées, des soldats armés qui éclairent la marche ; viennent ensuite les bagages et la longue file des enfants et des femmes ; l'armée ferme la marche.

Tous sont prêts à secourir chacun ; on entend le bruit des trompettes ; pour ne pas fatiguer les plus faibles, on s'avance pas à pas. La nuit, la moitié de l'armée veille ; la vigilance redouble quand redouble la crainte. Pas d'imprévoyance, pas de désordre. L'indiscipline est châtiée, l'ignorance instruite, la rébellion réprimée, la débauche condamnée ; on entend partout des exhortations à la charité fraternelle. (1137, B.) Nous pourrions citer, comme un modèle, le récit du siége de Nicée (1079-1084) ; nous nous contenterons de montrer quelques petits croquis où Baudri fait un heureux usage du style narratif. « Franci enim econtra pondus belli indesinenter sufferre ; incursus in hostes aliquando prudenter differre ; gladiis interdum resistere ; socios vocatos exspectare, nec in aliquo titubare. » (1085, C.) — « Hoc imperator ingeniose quærere ; Franci viriliter negare ; Franci prætendere se juramentum nulli, nisi Deo, debere. Ad hæc imperator transitum abdicare, de cetero et mercatum et conductum polliceri, seque ipsum post eos iturum, et iis cum omnibus suis copiis subventurum affirmare. » (1078, B.)

Pas plus que le monde physique, le monde moral ne devait échapper à la sagacité d'un observateur comme Baudri. Il y pénètre, tantôt en philosophe, pour étudier les caractères, tantôt en poète pour peindre les sentiments : de là des portraits, des réflexions morales, des mouvements de toute sorte qui s'épanchent assez souvent en de longs discours.

On dirait qu'il était parmi les infidèles qui se rendirent, mais en vain, au secours d'Antioche, car il analyse avec une grande finesse les sentiments dont ils furent agités, quand ils virent au pouvoir des chrétiens

la ville qu'ils venaient délivrer. « Cette nouvelle, dit-il, les engageait à se retirer, et la pensée que les vainqueurs allaient marcher de succès en succès, faisait pénétrer l'effroi dans leurs cœurs. D'un autre côté, la colère les poussait en avant, pour venger la mort de leurs frères ; à la colère se joignait la honte de n'avoir pu encore châtier la témérité des pèlerins. Ils avaient aussi confiance dans l'innombrable multitude des nations alliées, et dans leur propre courage dont ils faisaient grand cas. Ce serait, disaient-ils, une honte pour eux si, nombreux comme ils étaient, ils ne pouvaient refréner l'audace de cette poignée d'hommes, chasser de leur propre pays ces étrangers, protéger leurs fils, leurs épouses, leurs demeures, et ce qu'il leur restait encore de mobilier[1]. » Suit un portrait, dans la manière de Salluste : « Leur chef était Corbaran, homme très-belliqueux, d'une audace sans pareille, prudent, riche, général de troupes nombreuses, avide de gloire, gonflé d'orgueil, guerrier d'un grand nom, chef des troupes du Soudan de Perse. » (1107, B-C). Nous ferons également remarquer les portraits des Francs (1102, A), des Turcs (1086, C) et l'éloge de Godefroi (1146, A).

Le portrait de la mère de Corbaran (1110, D), vieille femme pleine de jours, centenaire, sorcière, devineresse, occupée sans cesse à consulter les constellations, familière des génies, instruite dans beaucoup de sciences, n'a été esquissé que pour rendre vraisemblable

[1] Le texte porte : « *penatesque suos lariumque residuam supellectilem.* » Baudri a quelquefois de ces anachronismes. Boémond appelle les Croisés : « *Patres conscripti* » (1098, C). — Voir 1138, D ; 1139, A. B, les sentiments qui agitent les Croisés pendant la nuit qui précéda leur arrivée à Jérusalem, et ceux que leur fit éprouver la vue de la ville sainte. Baudri est plus vrai que l'anonyme qui a vu.

che. Ses por-
ils tiennent à
e même de ses
son récit que
140, A); mais
aine dont les
s maux de la
tendri par le
devient philo-
orales dans le
nes de mélan-
rre; telles, les
Le bonheur ne
mais eu, n'aura
Aussi, dans la
mauvaise fortune
espérer la prospé-

phe, il est avant
s saisit. Qui ne se-
ne qui va implorer
ns était en deuil de
e glaçait d'effroi. On
les joues de l'adoles-
eur de diamant et tiré
Gaudri sent si vivement
rendre ses sentiments dans
mieux se taire que de les affai-
rie-t-il, après la prise de Jéru-
la joie des Croisés? Mieux
le soin de réfléchir et d'examiner
que de lui montrer en moi un inter-

prète froid et à court de mots. Je renvoie chacun en soi-même, afin que personne n'ait rien à me reprocher. » (1144, D.)

Le plus souvent, Baudri laisse ses sentiments s'épancher, et dans la forme qui nous touche le plus : l'exclamation. « La fin de Cassien, ce héros célèbre, fut donc obscure. Voilà tes faveurs, ô prospérité mondaine! voilà tes dons, ô fortune fourbe et trompeuse! Les païens donnent tout au destin et à la fortune. Le malheureux Cassien, chef de cette admirable cité d'Antioche, aujourd'hui accablé par un sort misérable, par une déplorable infortune, victime et jouet du destin, n'est plus. Le descendant des rois, comme le premier venu né dans la boue, honteusement gît, privé de sépulture. » (1106, D.) Quelle pitié fortement rendue! Ailleurs, quel irrésistible élan de joie patriotique! « O France, pays admirable plus que tous les pays! Des confins de l'Europe occidentale, l'épée à la main, tu t'es mise en route; et tu as placé en Asie tes tentes et tes pavillons. Que Dieu te conserve à jamais cette bonne volonté qui rend tes fils unis, et puisses-tu marcher en sûreté vers cette Jérusalem, objet de tes soupirs! » (1084, D.)

Ces élans oratoires sont très-fréquents chez Baudri. Aussi les discours, cet ornement dont les anciens paraient si volontiers leurs histoires, sont très-fréquents dans l'*Historia Hierosolymitana*. Tout personnage qui parle, dans l'historien anonyme, allonge son discours dans Baudri. C'était à tort assurément que le premier avait résumé, dans ces quelques mots, le discours d'Urbain II à Clermont : « Mes frères, il nous faut, pour le nom du Christ, souffrir beaucoup de choses, par exemple, la pauvreté, les persécutions, la misère, les

infirmités, la nudité, la faim et la soif, et autres douleurs semblables, selon la parole que le Seigneur a dite aux siens : Il vous faut souffrir pour mon nom. Ne craignez pas de parler à la face des hommes ; je vous donnerai le courage et la sagesse. Ces peines seront suivies de récompenses magnifiques. » (777, B.) Nous comprenons que Baudri ait été tenté d'étendre et d'animer cette froide synopse. Nous voulons bien aussi que, dans les conseils, les chefs des Croisés aient parlé aussi disertement que les clercs les plus habiles. Nous notons, à la louange de Baudri, qu'il leur a, dans les batailles, attribué plus de bons coups que de belles paroles. Dans une attaque d'Antioche, les chrétiens commençant à plier, Boémond, dit l'anonyme, se mit à gémir, *Ingemuit.* (788, B.) Baudri change ce gémissement en ce cri très-naturel : « Christ, viens secourir les chrétiens ! » (1097, A.) Mais Baudri n'est pas toujours aussi discret. Trop souvent il cède à la tentation d'étaler son éloquence et charge un chrétien ou un infidèle de réciter un discours composé avec soin. Assurément, en mêlant tant de discours à leurs œuvres historiques, les anciens avaient pour but d'établir leur talent oratoire. Mais, avec quelle habileté ils dissimulaient leur artifice ! Baudri fait parfois trop bon marché de ces précautions.

Il met, par exemple, dans la bouche de Boémond une petite dissertation qui sent l'école beaucoup plus que l'armée : amplification abstraite sur un lieu commun, la prudence, que Boémond, dit Baudri, pourrait bien avoir faite, *dixisse putatur.* (1076, D.) Baudri rappelle surtout les anciens rhéteurs dans le discours qu'il prête à la mère de Corbaran. Passe encore que cette vieille sorcière

et la voit tout entière
hroniqueurs plus ou
es, dit M. Dareste,
nent supérieurs aux
vent être imbus de
les préjugés, même
ée commune les do-
ment qu'ils racontent
e l'antiquité ne peut
st un véritable histo-
Bossuet. Sa foi lui a
dition qu'il raconte :
logue, qui change les
bons pour les rendre
pour les corriger, car
s-Christ lui-même, de
re à l'autre, a soulevé
délivrer cette Jérusalem
des Turcs qui la traitaient
effet sans une inspiration
Orient, des hommes riches
e faire soldats et, laissant
s, leurs enfants et leurs
ux, au milieu de calamités
attre, de leurs propres bras,
lui jamais avait entendu parler
nces, de tant de chefs, de tant
piétons, combattant sans roi, sans
otte armée, nul ne fut le chef d'un

VII, *Projet d'un traité sur l'Histoire.*
Paris, 1865, in-8°, tome II, p. 3 et 4.

Mais
de dés
à ce qu

cœur et le grandit. Nous ne sommes donc pas étonnés de voir que Baudri les loue à diverses reprises. Il fait d'eux, en particulier, cet éloge qui acquiert un prix singulier dans la bouche d'un ami de l'antiquité : « O belles tentes ! qui a jamais contemplé de si beaux tabernacles? Qu'elle cesse, cette fable menteresse, de me vanter Troie ; fi de ces tentes grecques ! et qu'ils soient à jamais éclipsés les noms et les actes de ces anciens héros ! » (1081, A.) Mais nous ne pouvons dans ces éloges voir, comme M. Thurot[1], le désir de relever la vaillance et les vertus des Croisés, ou d'atténuer ce que certains récits de l'anonyme présentaient de trop défavorable. Nous ne les attribuerons pas au caractère légendaire qu'auraient déjà pris les succès des Croisés, au moment où écrivait Baudri.

Baudri se pique d'impartialité : « Bien que je sois chrétien, dit-il, et né d'aïeux chrétiens; bien que je déteste le paganisme comme un ennemi de Dieu, cependant, en écrivant une histoire véritable, je ne laisserai ni l'amour, ni la haine, ni les autres passions m'entraîner à mon escient, dans aucun parti. Je n'enlèverai rien au mérite des païens, pour favoriser les chrétiens par l'erreur et par le mensonge ; quand ils auront fait quelque trait de bravoure ou d'audace, je me garderai bien d'amoindrir en rien, par jalousie, leur audace et leur bravoure. Écrivain impartial, je m'appliquerai à mettre la vérité au jour et je soumettrai à la censure de la vérité cette faveur, que pourtant mon cœur doit surtout aux chrétiens. Si d'ailleurs, au détriment de la justice, j'atténuais la bravoure des païens, déclamateur

[1] M. Thurot, p. 382.

insensé, je montrerais mes compatriotes aux prises avec un ennemi sans valeur. » (1064, B.)

Il est impossible de mieux exposer les devoirs de l'historien. Peut-on dire que Baudri y fut infidèle? Les Croisés, il est vrai, commirent plus d'une fois des excès condamnables ; la modération est difficile pour une multitude excitée par la résistance, décimée par la famine et par des souffrances intolérables. M. Thurot a relevé, d'après l'ouvrage anonyme, un certain nombre d'atrocités qui souillèrent la première Croisade. Je n'en vois pas que Baudri ait cachée. Il s'est presque toujours contenté d'adoucir des termes trop crus, qui révoltaient sa délicatesse, ou de plaider les circonstances atténuantes.

D'un autre côté, il donne plus d'une preuve de son impartialité et se montre, plus d'une fois, assez peu disposé à croire aux légendes. « On peut dire, écrit-il à propos du mouvement que la première croisade produisit en Europe, on peut dire que le remède excéda le mal, car plusieurs se laissèrent aller, plus qu'ils ne l'auraient dû, à l'envie de voyager. En effet, beaucoup d'ermites, de reclus et de moines, quittant un peu follement leurs demeures, se mirent en route. Quelques-uns, il est vrai, étaient mus par la dévotion et partaient avec le consentement de leur abbé ; le plus grand nombre prirent la fuite et s'en allèrent en cachette. Beaucoup de gens du peuple montraient avec ostentation une croix que, disaient-ils, ils avaient apportée en naissant. Un grand nombre se brûlaient d'un fer chaud en forme de croix, soit par un mouvement d'orgueil, soit par un excès de bonne volonté. Mais de tels bruits faisaient croître le nombre des croisés, au point de le rendre innombrable. J'ai rapporté ces faits, ne voulant

rien passer, *afin qu'on ne m'accuse pas d'indulgence pour les faiblesses de mes contemporains.* » (1070, C, D.)

Baudri ne met jamais plus d'enthousiasme à rapporter les faits miraculeux que l'on rattachait à la première croisade. Il se borne à dire ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu raconter. « L'an de l'Incarnation 1095, la veille des nones d'avril, la quatrième férie, vingt-cinquième jour de la lune, des spectateurs innombrables virent dans les Gaules une quantité si considérable d'étoiles que, n'eût été leur éclat, on eût dit une grêle véritable. Quelques-uns vont jusqu'à dire qu'elles sont tombées, mais, pour ce qui est de leur chute, *nous ne voulons rien affirmer à l'aventure.* Nous savons pourtant, la vérité elle-même l'atteste, qu'un jour les étoiles tomberont. Que si quelqu'un doute de ce concours d'étoiles et de leur éclat, qu'il nous croie, sinon qu'il s'en rapporte à nos Annales où il trouvera le fait consigné. » (1070, A.) — « Voici, Dieu soit loué, que l'on voit sortir des montagnes une armée innombrable, montée sur des chevaux blancs et portant de blancs étendards. Beaucoup de chrétiens les virent, et, pense-t-on, beaucoup de païens. Les uns et les autres y reconnurent un signe céleste.... Or, que personne ne nous accuse de mensonge, car nous n'imaginons rien ; nous attestons ce que nous avons entendu et notre témoignage est vrai, puisque nous parlons d'après des témoins oculaires. » (1123, B, C.)

« Je crois devoir rapporter que, lorsque les croisés sortaient de la ville, une petite pluie tomba, semblable à des gouttes de rosée. Chevaux et cavaliers en devinrent plus alertes et plus gais... C'étaient des gouttes si fines qu'on les sentait plus qu'on ne les voyait. Ce fait nous a

été rapporté par beaucoup de personnes dignes de foi. Qui donc hésiterait à y reconnaître le bienfait d'un Dieu prodigue ? » (1122, C.)

Si quelques lecteurs hésitent encore à pardonner à Baudri les illusions bien innocentes de son enthousiasme religieux, leurs scrupules ne tiendront pas quand ils auront considéré que, chez lui, le patriotisme et le sentiment de l'honneur sont aussi vivants que la foi. L'auteur anonyme se borne à nommer ceux des croisés qui, lorsqu'Antioche fut assiégée par Corbaran, s'enfuirent de nuit en se laissant tomber du haut des murailles (796, C). Baudri les flétrit en termes énergiques : « Je vais en nommer quelques-uns ; je les nommerais tous si je les connaissais tous par leur nom. Nous ne devons pas craindre de les déshonorer, eux qui, dans l'excès de leur lâcheté, ne craignirent pas de souiller leur mémoire... Effrayés des dangers de la veille et soucieux de fuir ceux du lendemain, ils se laissèrent couler le long de cordes, du haut des murailles, ce qui leur valut, comme une marque d'éternelle infamie, le nom de sauteurs de cordes nocturnes. » (1112, C.)

Si Baudri voit en Dieu le général de la croisade, il regarde la France comme son premier, comme son plus vaillant soldat. Nous avons rapporté sa magnifique apostrophe à la France, qui est comme l'explosion de ce sentiment patriotique. A chaque fois que le nom des Français revient dans son récit, il trouve le moyen de faire d'eux quelque nouvel éloge. Nous ne pouvons donc nous empêcher d'applaudir à l'histoire de la première croisade : c'est une œuvre non vulgaire d'un vrai chrétien et d'un grand Français.

Comme nous l'avons dit déjà, l'*Historia Hierosolymitana* nous donne une idée exacte des œuvres hagiographiques de Baudri ; avant tout, il s'y montre évêque, c'est-à-dire désireux d'édifier pour leur salut les âmes qui lui ont été confiées. Mais il est toujours le poète aimable de Bourgueil, et travaille à joncher de fleurs le chemin par lequel il conduit son troupeau au ciel. Son dessein est toujours le même : parer de toutes les grâces du style les faits édifiants que d'autres lui ont racontés. Il s'en explique de nouveau, à l'abbé de Jumiéges, dans la dédicace de la vie de saint Hugues. « Toute matière que ne rehausse pas le travail de l'artiste, perd de sa valeur pour ceux qui la voient. L'or et l'argent, l'ivoire et le bois, le marbre et toutes les pierres précieuses, quand ils ne sont ni sculptés, ni polis, restent ce qu'ils étaient : mais ils gagnent en valeur quand ils ont été travaillés. Il en est de même de toute belle histoire : faute d'être élégamment racontée, elle semble vulgaire ; elle perd de sa beauté si un pinceau habile ne l'a colorée... Ainsi donc, ô mes frères de Jumiéges, vous avez, à force de prières, enjoint à ma faiblesse de vous raconter la vie édifiante du bienheureux Hugues, archevêque de Rouen. Vous voulez que je corrige, avec l'œil d'un censeur, un livre composé sur ce sujet, depuis nombre d'années[1]. » (1163-1164, B.) Baudri regrette de ne pouvoir pas apporter à cette composition le talent de Cicéron. Il voudrait aussi un style plus poli, pour écrire ce que les moines de Jumiéges lui ont raconté sur la

[1] « Baudri n'avait considéré cette vie de saint Hugues que comme une matière à polir, propre à recevoir les ornements de la rhétorique de son temps. » (Thurot, p. 376.)

dans leur abbaye.
de Virgile ou de
d'Arbrissel dont
a écrit les prin-
il observer la
sur qui n'est
la fontaine de
dire qu'il
vement le
Historia Hie-

une série
aux mou-
aux que
qu'il
coeur :
neveu
ému
esser
jamais,
pour
qui ne
point
avec
sont
mainain.
cher
pour

hoc
scribendi

imiter Jésus ; mais de peur de paraître efféminé, je m'efforcerai de ne répandre que peu de larmes [1]. »

A la demande de ses frères, Baudri composa un second livre sur ce sujet ; il ne put se défendre d'y insérer des vers. Il est quelque peu étrange de l'entendre dire à un mourant : « Embrassez humblement la croix de Jésus-Christ, en vous rappelant toutefois ces vers... » Mais Baudri est toujours poète.

Dans la lettre aux moines de Fécamp, nous trouvons Baudri tout entier, pieux et grave comme il le fut à Dol, sans cesser d'être aimable et fin comme il l'était à Bourgueil. Il raconte ses voyages à l'abbaye de Fécamp. Or, quelque part qu'il allât, Baudri observait bien et ne laissait rien échapper. Il n'est pas introduit qu'il a déjà fait ses remarques sur le vestibule, sur la magnifique architecture des bâtiments. Mais son visage s'est épanoui ; ses hôtes lui font fête. Voilà bien notre bon abbé, au cœur si aimant, sensible à toutes les délicatesses d'un accueil fraternel et trouvant des expressions pleines de grâce pour les dire : « Nos dignes frères s'avancèrent à notre rencontre, saluant notre petitesse, sautant, pour ainsi dire, dans l'allégresse de la charité. J'étais fêté comme un ami d'enfance. Ils ne m'avaient jamais vu, ni entendu, et pourtant ils venaient l'un après l'autre m'embrasser et me féliciter. Les vieillards se hâtaient comme les jeunes gens ; chacun craignait d'arriver le dernier. Le dernier venu s'excusait de son retard. Le vénérable abbé avait volé le premier, car le premier il avait été averti de mon arrivée. Il eût parlé au nom de tous, mais tous parlaient pour lui et pour eux-mêmes.

[1] Migne, XL, 1147.

C'était à qui m'exprimerait le premier la vivacité de son affection. Voilà ce qu'avaient fait et leur douceur naturelle, et la plénitude de leur charité. » (1175, B, C.)

Baudri est ému ; mais ne croyez pas ses yeux tellement obscurcis par les larmes qu'ils ne puissent observer. Il nous raconte que, lorsqu'une population lui faisait fête, il examinait avec soin les allures de chacun, pour voir si la joie qui éclatait à son passage n'était pas une joie de commande ; si vraiment cette affabilité venait du respect ; s'ils honoraient leurs hôtes dans des intentions pures, en vue de Dieu, et non par ostentation, ou pour faire l'expérience de leur charité. Il viendra deux fois encore à Fécamp, et prendra bien garde si la joie qu'y a fait éclater son premier voyage, n'a pas diminué [1].

A son premier voyage, Baudri n'avait pas quitté Fécamp sans avoir tout vu et bien vu. A peine arrivé, il est introduit au chapitre où on le fait prêcher. Mais il n'est pas tellement occupé de son sermon qu'il ne remarque que ses auditeurs sont suspendus à sa bouche, et que quelques-uns sont émus par sa parole, au point de pleurer. (1175, C.) L'abbé lui avait donné, pour le guider et le servir, un moine nommé Adelelme, qui ne le quittait pas. C'était un moine lettré et qui parlait volontiers. Excellente occasion pour connaître, dans le détail, les usages et les habitants du monastère ! Baudri l'accable de questions qui toutes eurent leurs réponses [2].

[1] « Biennio elapso, Fiscannum reversus sum, nec *minori lætitia* quam ante susceptus sum. » (1180, B.) « Reversus sum tertio et, ut mihi visum est, *majori*, quam tunc usque, mihi obviatum est gaudio. » (1180, B.)

[2] « Hunc de rebus monasterii familiariter segregatim percunctabar et ore diserto per singula respondebat. » (1175, D.)

Il va même jusqu'à le faire parler de son abbé ; Adelelme lui en dit beaucoup de bien : quoi d'étonnant ! C'était un abbé nouvellement élu [1]. Baudri n'a pu réprimer ce sourire malin, mais il est tout prêt à pleurer quand le religieux lui fait l'éloge de l'abbé défunt [2]. Un observateur attentif comme Baudri, remarquerait qu'il a remplacé les paroles émues du moine par un vrai panégyrique de sa façon, terminé par ces mots qui annoncent la fin des discours épiques : « His dictis... heros. » (1175, D. — 1177, A.)

Ses larmes essuyées, Baudri court à travers la maison, à la recherche d'autres renseignements. Il voit tout dans les moindres détails, depuis la chapelle jusqu'au dernier coin de terre du domaine [3]. Il arrête les moines au passage pour les faire parler les uns sur les autres, et remarque avec édification que le moindre religieux est pour son frère un moine incomparable. Il est content de les voir faire de longues prières, garder le silence ; il les compte aux assemblées du chapitre et trouve qu'ils y sont exacts. Il semble même qu'il se soit fait montrer leurs livres de comptes, car il les loue de leur sage économie [4].

Il remarque, dans l'église, un instrument qui lui plaît beaucoup ; il l'examine minutieusement. « Cet instrument, nous dit-il, est composé de tuyaux d'airain ; mis en

[1] « De abbate, *utpote de noviter sublimato,* bona multa insinuavit. » (1175, D.)

[2] « Mihi etiam maduerunt oculi, quoniam compatiebar enarranti. » (1177, A.)

[3] « Colloquium intermisimus, et ad alia procuranda festinavimus... prædiorum etiam enarrabat amplitudinem et per singula mirabar. » (1177, A.)

[4] « Parcimoniæ convenienter intentos. » (1177, C.)

[illegible] 1181, A.)

[illegible] ours le Bour-
[illegible] Oui.
[illegible] le Bourgueil.
[illegible] ment
[illegible] sa propre
[illegible] Dans sa
[illegible] d'oublier
[illegible] savez-vous ce
[illegible] de la cul-
[illegible] de l'Écriture

Sainte qu'on puisse la citer de mémoire [1]. La roue dont il a admiré le mouvement continuel lui rappelle la Fortune des anciens. « Les sages docteurs de l'antiquité, dit-il, n'ont rien fait d'inconsidéré [2], » et il le prouve, non par Cicéron ni par Virgile, mais par le seul Moïse. L'orgue de Fécamp lui rappelle certaines gens qui, n'ayant point d'orgues dans leurs églises, n'en voudraient point voir dans les églises des autres. En vrai bénédictin, il défend cet instrument [3], mais il puise tous ses arguments dans l'Écriture Sainte, et s'étend, avec complaisance, en considérations mystiques. « Je ne trouve pas, à la vérité, un grand charme dans les modulations de l'orgue, mais elles m'excitent à penser. De même que des tuyaux de toutes sortes, de poids différents et de diverses grandeurs, au souffle d'un même vent, se réunissent dans une même mélodie, ainsi les hommes, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, doivent se fondre en une même pensée, en un même cœur. » A son voyage en Angleterre, Baudri avait vu, dans l'église de Worcester, des orgues et des appareils mécaniques qui lui inspirèrent de semblables méditations. Il a fait trois vers pour nous dire que tout ce qui est musique et poésie a une utilité mystique, et doit servir à rendre beau le culte de Dieu :

« ... Mystica sunt, cultusque Dei speciosi [4]. »

[1] « Litterarum notitia sic redundabant, ut Scripturæ sanctæ affluentiam pleniter plures attigerint, memoriæ commendaverint. » (1177, B.)

[2] « Sapientes illi doctores veterani nihil inconsultum egerunt. Sic Moyses... » (1179, A.)

[3] Montalembert, VI, p. 266, *L'orgue perfectionné par les moines.*

[4] Pièce inédite CLII.

[illegible]

[illegible] Le [illegible]
[illegible] de F[illegible]
[illegible] plus plein
[illegible] ses forces
[illegible]ication et
visite minutieu[illegible]
les études et il
qu'il regarde [illegible]
ture littéraire [illegible]

CONCLUSION

peint le clerc, le moine, l'évêque lettré
n'a pas à se préoccuper du service mili-
ie ses études sera garantie par les nobles,
on de défendre et de protéger la faiblesse.
d'Anjou bataillent contre les ennemis sur
de Bretagne, pendant que lui, simple clerc,
ne de l'école, repasse d'une main avide les
et l'Écriture. La société féodale, pénétrée de
hrétien, sut, en donnant à chacun sa place
rand édifice social, ménager des loisirs à ceux
vraient à l'étude. La vie de l'étudiant se parta-
itre les exercices intellectuels et les cérémonies
te. Le clerc chantait l'office à la cathédrale ; il
ait les hymnes composées par son maître, puis
erçait à composer et à réciter des vers.

Les lettres de Baudri, ses relations, ses voyages,
ous représentent une société pleine de vie, où circule,
avec le christianisme renaissant, sous la puissante ré-
forme de Grégoire VII, comme une sève de jeunesse

[illegible] pouvons donc dire que, sur la fin [illegible]
[illegible] mesure plus que pour le ciel,

Totus supernis deditus [1].

[illegible] qu'il a fait de saint Samson, [illegible]
[illegible] rhythmes. Il nous plaît de pen[illegible]
[illegible] composées pour la cons[illegible]
[illegible] Samson, que Baudri fit que[illegible]
[illegible] il dut chanter jusque [illegible]
[illegible] de plus en plus, il [illegible]
[illegible] tout art, toute prétention.
[illegible] même la mesure, [illegible]
[illegible] modeste et simple, [illegible]

[illegible] quelque part qu'il veu[illegible]
[illegible] ainsi qu'il dut quitte[illegible]
[illegible] sur un rhythme [illegible]

[illegible] 1. [illegible] à son recueil de [illegible]
[illegible] abundans limite [illegible]
[illegible] mors meo, [illegible]
[illegible] nil quemadmo[illegible]
[illegible] nulum litte[illegible]

d'art : les diptyques consulaires, les couvertures de livres, les meubles et les étoffes. Si les iconoclastes prohibaient les arts dans le Bas-Empire, on n'en continuait pas moins à sculpter et à peindre pour les *barbares*, comme on travaille aujourd'hui pour l'exportation. Malgré sa décadence, l'Orient, par l'ancien souvenir de l'Empire grec, par sa civilisation, alimentait toujours les récits merveilleux des voyageurs : il avait encore des historiens imitateurs de Thucydide, tandis que nos trouvères essayaient à peine leurs premiers chants. Anne Comnène, la fille de l'empereur de Constantinople, faisait en grec une histoire de la vie de son père. Byzance était l'entrepôt du commerce du monde ; toutes les marchandises de l'Asie y passaient. Les Grecs étaient toujours navigateurs comme leurs ancêtres. Comme elle était sur le chemin de Jérusalem, les pèlerins et les croisés, qui ne furent que des pèlerins armés, faisaient des récits merveilleux de l'immense étendue de cette ville, de ses richesses, de ses palais dorés, de ses coupoles, du luxe de ses habitants, qui se promenaient avec leurs robes éclatantes et leurs diptyques sculptés à la main. L'imagination exaltée par ces récits se prenait du désir d'imiter ces merveilles.

Les Arabes, par leur civilisation, venue aussi de l'Orient, avaient un grand empire sur l'imagination des savants et des artistes, et une influence très-remarquable sur leurs œuvres. Ils avaient fait des villes du midi de l'Espagne un centre de civilisation florissant. Les universités de Tolède, de Cordoue, de Séville et de Saragosse recevaient de nombreux étudiants ; des écoles libres étaient ouvertes dans toutes les villes. Ils éle-

[illegible] vie vien-
[illegible] le fiers
[illegible] monumental à les
[illegible] rendient
[illegible] monastères
[illegible] les bains
[illegible] noires
[illegible] mines cristal-
[illegible] le riste du
[illegible] reme et tranquille
[illegible] lacieuse l'un
[illegible] chine. les rêves
[illegible] de la philo-
[illegible] commentera Aristote

[illegible] à France et
[illegible] Grandes étaient
[illegible] inscriptions en
[illegible] cises du Midi :
[illegible] cise : les Français
[illegible] rapportaient la chi-
[illegible]

[illegible] de ces relations
[illegible] mouvement, qui
[illegible] siècle et au com-

[illegible] nous représente
[illegible] moyen âge, cette pé-
[illegible] les ténèbres et de la

[illegible] monumentos Arabes, de Granada,
[illegible] Granada, 1875, p. 48.

barbarie du IXe et du Xe siècle, s'appliquent à l'étude et essaient comme une renaissance intellectuelle, qui prépare la grande floraison des Universités. Les esprits, à cette époque, se portent surtout vers la littérature et la théologie ; dans les Universités du XIIIe siècle, ils se porteront plutôt vers la philosophie et vers les sciences. Au XIe siècle, l'abbaye du Bec est comme le centre d'un mouvement théologique, dont Lanfranc et saint Anselme sont les principaux moteurs. Les esprits, excités par les relations des diverses écoles et par les prédications, veulent pénétrer plus avant dans les mystères de la religion. Saint Anselme donne comme un plan complet de la théologie.

A côté de ce mouvement théologique, s'opère un mouvement littéraire plus puissant encore. Quand, au temps de la scolastique, les esprits, absorbés par les subtilités de la dialectique, auront abandonné l'étude des modèles anciens, ils tomberont peu à peu dans la décadence littéraire.

Le principal caractère de cette renaissance littéraire, qui se produisit dans les écoles épiscopales à la fin du XIe et au commencement du XIIe siècle, fut l'étude et l'imitation de l'antiquité classique. Les règles du beau sont absolues, et les chefs-d'œuvre des Grecs et des Romains demeureront l'éternel exemplaire de tous ceux qui voudront atteindre à la perfection, parce que leurs principes sont ceux mêmes que nous portons dans notre raison. C'est chez les anciens qu'Hildebert puise les beaux traits de ses sermons et de ses traités de morale. Il s'échappe, des meilleures pages de Marbœuf et de Baudri, un parfum qui rappelle les plus beaux temps de la latinité classique. Les vies de saints, refaites par

nombreux que soient ces moules, revêtent un air d'uniformité et de monotonie ; leurs âmes semblent avoir les mêmes façons de voir et de sentir, parce qu'ils ont les mêmes phrases et les mêmes tours de phrases. Aussi, jamais peut-être aucune littérature ne fut plus universelle, en un sens, que cette littérature factice des écoles. Ne revêtant rien du tour d'esprit des diverses nations ou des génies particuliers, elle se colportait, dans l'uniformité de ses procédés et de ses tournures, à travers l'Italie, l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Eudes d'Ostie, Geoffroi de Reims, Aimon d'Halberstadt, Anselme de Cantorbéry, n'avaient pas, dans leur façon de concevoir ou de s'exprimer, dans le tour particulier de leurs écrits, un air de terroir qui montrât leur nationalité. La couleur locale ne pouvait exister dans cette littérature.

Une des conséquences de cette uniformité, c'est que si les lecteurs de cette littérature étaient relativement peu nombreux en chaque province, parce qu'ils n'étaient que dans les écoles ou dans les cloîtres, ils le devenaient en réalité, parce qu'ils se recrutaient dans tous les couvents et dans toutes les écoles du monde catholique. Il y avait ainsi dans la littérature, malgré les séparations de nationalités, d'Etats et de provinces, une unité qui ne pourrait plus exister de nos jours. Grâce à l'unité de langue littéraire, la pensée de l'écrivain acquérait une universalité, qu'ambitionnerait vainement le poète ou le romancier de notre époque. Les vers de Baudri passaient les Alpes, et allaient égayer les loisirs de l'évêque d'Ostie. Les jeux poétiques de Marbœuf passaient la Manche, et allaient réjouir les regards de l'évêque de Wigorn. La littérature latine, consacrée

par l'Église, qui en faisait comme sa propriété, empruntait à l'Église quelque chose de sa catholicité.

Du reste, ce n'est pas le seul service que l'Église ait rendu à la langue latine, telle qu'elle la recevait des derniers rhéteurs de Rome. Elle l'a préparée à devenir, par ses transformations, la langue des sociétés modernes. Cicéron se plaignait que la langue de son temps fût rebelle aux idées philosophiques, parce qu'elle manquait des termes abstraits dont était si riche la langue grecque. Le christianisme, en prêchant à l'homme l'existence d'un monde surnaturel, mit en circulation un grand nombre d'idées abstraites ou suprasensibles, pour lesquelles les écrivains chrétiens firent des mots abstraits. Ils donnèrent à la langue ce perfectionnement que désirait Cicéron, et la rendirent apte aux questions philosophiques les plus élevées. Or, comme notre langue est née de cette langue latine ainsi refaite et enrichie, l'on peut dire qu'elle doit aux écrivains du moyen âge et au christianisme, la clarté philosophique qui la distingue. Le christianisme a fait de la langue française la langue la plus apte à rendre la pensée philosophique, dans la variété de ses distinctions et dans la clarté de sa simplicité.

A côté d'elle, dans les cours féodales, naît une poésie nouvelle qui se chante aux seigneurs et aux grandes dames. Peu à peu, cette poésie nouvelle, consacrée aux aventures galantes ou aux prouesses hasardeuses, descendra des cours de chevalerie aux assemblées populaires, lorsque les croisades auront excité la curiosité des peuples, et ouvert un champ aux récits qui les intéressent. Mais cette poésie, au commencement du XIIe siècle, n'a point encore franchi le seuil des écoles

ou des monastères. L'éducation littéraire du clerc se fait, dans Virgile, dans Ovide et dans les historiens latins. L'Église a donc été la gardienne de l'antiquité classique, à travers le moyen âge. Guidée par cet esprit qui l'a fondée et qui la conserve, elle n'a jamais divisé les beautés naturelles des biens surnaturels. Les beautés des païens étaient encore sa propriété, parce qu'elles étaient un rayon de la beauté divine, manifestée dans le monde antique.

APPENDICE

CHRONOLOGIE DE BAUDRI

1046. — Baudri naît à Meung-sur-Loire[1].

1046 à 1089. — Baudri étudie à Meung, à Angers; il se fait moine à l'abbaye de Bourgueil; il est nommé prieur de Bourgueil.

Nous le retrouvons deux fois avec ce titre dans le cartulaire de dom Fouquet.

Les chanoines de Saint-Martin de Tours contestaient aux moines de Bourgueil certains biens que leur avait abandonnés Landri. Mais ils se désistèrent de leurs prétentions dans une réunion à laquelle assistait Baudri[2].

[1] « Cet abbé mourut aagé de 84 ans. » (Manuscrit de Dom Fouquet, p. 233.) : « Defunctus est in senectute bona... ætatis suæ 84. » (Ms. de Tours, 1338, p. 35.) Nous verrons plus loin que Baudri mourut en 1130.

[2] « Nota quod postea canonici sancti Martini (Turonensis) concesserunt in pleno capitulo, quum ideo ipsam calumniabantur quia ipsorum censualis erat. Calumnia tum justa non erat... Quo comperto, concesserunt monachis prædictam terram præsente... de monachis Baldrico priore, postea abbate. »

Les moines de Saint-Jouin de Marne refusaient de remettre aux moines de Bourgueil les églises d'Argenton-Château, que leur avait données Geoffroy de Blois. Isembert II, évêque de Poitiers, invite les parties à comparaître devant lui à Thouars. Baudri s'y rend et représente Bourgueil, en qualité de prieur[1].

Aucun des historiens de Baudri n'a su qu'il avait été prieur de Bourgueil. Aussi, le passage suivant de la Lettre aux moines de Fécamp : *Horto illi* (*Burgulio*) *ferme sex lustris custos et hortulanus exstiteram*[2], est-il généralement interprété dans ce sens, que Baudri fut environ trente ans abbé de Bourgueil. On fait donc remonter son élection à l'année 1079. Or, dans le passage précité, si l'on traduit *custos* par prieur, *hortulanus* par abbé, rien n'empêchera plus de laisser à l'élection de Baudri la date de 1089, qui lui est assignée par tous les documents authentiques[3].

[1] *Carta de altercatione grandi de Ecclesiis de Castro Argentone, quæ fuit inter monachos Sancti Jovini et monachos Burgulii :* « Domino Isemberto, Pictaviensi Episcopo, utramque partem invitante... conventus Toarcii habitus est... Hujus causæ discussores fuere... Burgulienses hii Baldricus prior. » (Cartulaire de Dom Fouquet, 199-203.)

[2] Migne, 1173, A.

[3] *L'Histoire manuscrite française de Bourgueil* dit deux fois (D. Fouquet, 229-230) que l'abbé Raymond mourut le 25 décembre 1089 et que Baudri lui succéda.

Dans le cartulaire de dom Fouquet, nous relevons les notes suivantes : « Landri, riche seigneur, se fait moine à Bourgueil sous l'abbé Raymon, environ l'an 1080 (p. 78) ; l'abbé Raymon, environ 1080 (p. 79) ; S.-Léger-du-Mont-brillais sous Raymon, abbé en 1087 (p. 119) ; le fils d'Evrard, moine, sous l'abbé Raymon, en 1088 (p. 120). »

Dom Housseaux qui, comme dom Fouquet, avait vu le cartulaire de 1481, place, à tous moments, entre les années 1055 et 1089, les actes de l'abbé Raymond qui ne sont pas datés (Ms. Tours, 1338) :

« Raimundus obdormivit in Domino ipso Die natali Domini 25 Decem-

BAUDRI, ABBÉ DE BOURGUEIL.

1089. — Baudri est élu abbé de Bourgueil. Il assiste à la consécration de l'église de la Pérouse, prieuré de Bourgueil, au diocèse de Limoges [1].

1090. — Baudri se rend au prieuré de Chevreuse au diocèse de Paris. La possession de ce prieuré lui est confirmée [2].

Au Chapitre de Notre-Dame de Paris, Baudri reçoit le prieuré de Limours sur lequel Geoffroy de Boulogne, évêque de Paris, oncle de Godefroi de Bouillon, lui abandonne tous ses droits [3].

bris, anno 1089. Cui successit, eodem anno, Baldericus. » (Ms. Tours, 1838, p. 34.)

« Baudric, des actes depuis 1089 jusqu'à 1106. » (*Extrait d'un livre escrit*, etc., *ibid.*)

[1] « Porro, anno Incarnationis Domini millesimo octogesimo nono, ad consecrationem Ecclesiæ (de Perrusia) convenerunt... Baudricus abbas Burguliensis..... Sub abbate Baudrico, sub quo Ecclesia perfecta est. » (D. Fouquet, 100.)

A Bourgueil, l'année devait commencer à Pâques. Il ne serait pas possible autrement de placer, du 25 au 31 décembre 1089, la mort de Raymond, ses funérailles, l'élection de Baudri, sa bénédiction, l'achèvement de l'église de la Pérouse, le voyage de Baudri au diocèse de Limoges et la consécration de l'église. Du reste la charte-notice sur Alon (voir p. 280, n. 3) porte ces mots : « terminus Paschalis. » La charte signée par Baudri au monastère de Saint-Florent (voir p. 283) porte aussi : « termino Paschali. » Pour les documents imprimés, nous nous contentons de prendre la date qui leur a été donnée, sans discuter l'époque à laquelle commençait l'année, dans les différents pays où ils ont été faits.

[2] « Raymundo abbate defuncto, Widoni filius suus Milo successit; Raymundo, Baldricus. Venit autem Baldricus Carosam, Milo quoque adfuit. Placuit autem utrisque ut Guidonis donacio coram optimatibus suis recitaretur, ut et testimonio subscriptorum corroboraretur. » (D. Fouquet, 128.)

[3] *Carta de Limors de concessione omnium jurium episcopo Parisiensi*

[illegible]

[illegible] Raymond [illegible] p. 79 [illegible] p. 119 ; le [illegible] p. 120 . »

Dom Housseaux [illegible] de 1481, place, à [illegible] de l'abbé Raymond [illegible] « Raimundus [illegible]

Baudri assiste, à Saint-Florent, au concile où
Anjou, Foulques-le-Réchin, fut absous [1].
ne quelque temps à Tours où il est témoin
ir lequel l'archevêque Raoul exempte de cer-
nnes les moines de Saint-Julien [2].
Baudri assiste au concile de Clermont, où le
n II prêche la première croisade [3].
Baudri est témoin, à Bourgueil, d'un duel
e une controverse entre les moines de Saint-
iraud de Blancfour [4].
e de Dol, abbé de Saint-Florent de Saumur,
moines le prieuré de Rest, moyennant une
annuelle de soixante sous et un traité de
entre les deux abbayes [5].

is, *Lugdunensis archiepiscopi et apostolicæ Sedis legati*
Fulconis Andegavensis comitis : « Religiosorum autem,
nomina hæc sunt : Baldricus abbas Burguliensis.....
1094, apud abbatiam S. Florentii, die festo S. Johannis
lia christiana, IV, *Instr.,* II.)
iana, XIV, 658. D. Sans preuves.
nes autem, in eodem concilio, nobis videntibus... »
gne, 1069, A.)
controversia et de bello quod fuit inter monasterium sancti
rensis et Giraudum de Blancofurno, pro terra Croiaci,
nam. Circa annum 1096 : « Determinato itaque loco ubi
t, curia scilicet Sancti Petri Burguliensis... Custodes belli
limissæ calumniæ sunt Abbas Baldricus cum monachis et
suis, Marbodus Archidiaconus. » (Baluze, *Miscell,* II, 175-

de Prioratu de Rest, quomodo Abbas et Conventus S. Florentii
predictum Prioratum de Rest monachis Burgulii : « Actum
concessum in Capitulo Sancti Florentii et postea in Capitulo
rguliensi, et iterum recitatum et confirmatum in Capitulo Beati
ii Andegavensis, presente ejusdem sedis episcopo, Gauffrido.
no ab Incarnatione Domini 1106. » (D. Fouquet, 178-179.)
D. Housseaux donne 1096. D. Fouquet se corrige lui-même dans
Histoire manuscrite (p. 231). Du reste Geoffroy, démissionnaire en
1101, mort en 1103, ne pouvait confirmer un acte en 1106.

Baudri signe, à Angoulême, un acte par lequel Adémar, évêque de cette ville, supprime la prévôté de Juliac, et en transfère les attributions à son Chapitre [1].

1097. — Baudri reçoit d'Adémar, évêque d'Angoulême, l'église de Saint-Martial, sise près de cette ville [2].

20 juin. Baudri assiste à une réunion du Chapitre de Saint-Julien du Mans, et signe un acte de confraternité entre les chanoines de ce Chapitre et les moines de Saint-Nicolas d'Angers [3].

1099. — 3 février. Baudri est, à Angers, témoin d'un arrangement entre les moines de Saint-Nicolas et le Chapitre de Saint-Laud [4].

1101. — Baudri siége comme juge au Chapitre de Saint-Nicolas, dans un procès de juridiction entre les moines de cette abbaye et Raymond Pourcel [5].

[1] « Præpositura Juliacensis, quæ plurimorum malorum occasio fuerat, supprimitur ab Ademaro et capitulo exercenda, prout melius judicaverit, assignatur. — Actum Engolismæ, solemniter in capitulo S. Petri, anno 1096. S. Baldrici, abbatis Burguliensis. » (*Gallia christiana*, II, *Instr.*, 447-448.)

[2] *Ademarus*, *Engolismensis episcopus, dat Burguliensibus ecclesiam S. Martialis* (*quæ prope muros Engolismæ est*) : « Actum Engolismæ, in capitulo S. Petri, anno 1097. » (*Gal. christ.*, XIV, *Instr.*, 151.)

[3] « Actum est hoc et confirmatum in capitulo sancti Juliani Cenomanensis, anno ab Incarnatione Domini 1097, XII Kal. Julii, istis testibus, de Monachis... abbate etiam Burgoliensi Baldrico. » (*Rerum scitu dignissimarum a prima fundatione monasterii S. Nicolai Andegavensis... epitome*, per F. Laurentium Le Peletier. Andegavi, 1635, petit in-4°, p. 33.)

[4] *Gallia christiana,* XIV, 659, A. Sans preuves. Le Peletier donne deux accords entre Saint-Nicolas et Saint-Laud (*Ibid.*, 33-36, anno 1098; 69), mais le nom de Baudri n'y figure pas.

[5] *De Cosdumis Catiæ :* « Anno ab Incarnatione Domini 1101, Rainaldus Purcellus, Fulconis junioris præpositus, in Curia S. Nicolai venit, querens forisfactum de adulterio quod commiserat quidam Herbertus in terra sancti Nicolai. Quod forisfactum monachi ad se per-

de Poitiers, confirme à
que l'abbaye de Bour-
i paraît s'être rendu à
firmation[1].
né par Étienne de Mei-
lois[2].
ord entre Saint-Aubin et

ord entre les moines de
zigné[4].
Pascal II, portant confir-
ons de l'abbaye de Bour-

à Tours et signe un juge-
Beaulieu et ceux de Nu-

ies, abbas Burguliensis et multi alii
m vel ad comitem de tali forisfacto
. 91.)
ensis quæ est confirmatio Ecclesiarum
riensi spectantium monachis Burgulii :
t ad me Baudricus... Anno ab Incarna-
rtio. » (D. Fouquet, 89-90.)
o de Ecclesia Magnaci : « Facta est autem
avis, claustro S. Porcharii, anno 1102. »

. 659. Sans preuves. Le Peletier ne dit rien

ne Domini 1105, Ugo de Leziniaco fecit placi-
achis S. Maxentii, cui subscribunt viri insignes
bbas Burguliensis. » (*Gallia christiana*, II, *Instr.*,

bris; anno Incarnationis 1105. » (Dom Hous-

. XIV, 659, C. Sans preuves. Nous rattachons la
à Tours au passage du pape Pascal II, dans cette
a pontificalement à Saint-Martin de Tours, le 24 mars,
re. (Montalembert, VII, 392.)

données à l'abbé Raymond par un autre chevalier nommé Evrard. Baudri et Alon se rendent à Loudun pour y plaider[1].

Moyennant huit livres que lui paient les moines de Bourgueil, Guillaume de Mirebeau renonce à certains droits qu'il prétendait exercer sur les habitants de Vouzailles[2].

Geoffroy voulait exiger des moines de Bourgueil des redevances exorbitantes pour la terre de Buceau, que son beau-père Airaud leur avait donnée. Devant les réclamations énergiques des moines, il se désiste de ses prétentions, moyennant quatre livres[3].

Geoffroy de Blois confirme aux moines de Bourgueil l'église de Beaulieu près de Bressuire, et les autres biens que leur avait donnés un chevalier nommé Constantin. Il y ajoute lui-même certains dons[4].

[1] *Carta de pacificatione decimarum existentium in feodo de Aganonis, apud S. Leodegarii montem, facta inter Alonem militem et abbatem et monachos Burgulii :* « Hujus calumniæ diffiniendæ indicto termino, Baudricus Burgulii abbas, et Alo Gisbaudus in Lausdunensi curia quæ dicitur et justitia audituri convenerunt. » (D. Fouquet 122-123). Voir plus haut ch. VIII.

[2] *Carta de Consuetudinibus quas Guillelmus princeps Castri Mirebelli requirebat apud Vosaliam :* « Perpendens igitur animo suo ipse miles injustum esse hoc quod querebat, sponte deseruit et cum Baudrico abbate qui tunc Ecclesiam Burguliensem regebat placitum fecit et... accepit octo libras denariorum ut omnes viri ac mulieres in terra sancti Petri communentes absque ulla inquietudine securi manerent. » (D. Fouquet, 176 — Ms. Tours, 1339. *Authentique* n° 2.)

[3] « Gauffredus videns quod a monachis extorquere non poterat quod petebat, et magis volens partem accipere quam totum perdere, placitavit cum eis ut monachi quatuor denariorum libras illi darent... Postquam convenit monachis ipse et uxor sua predictam consuetudinem quietam eis clamaverunt apud Bucellum in manu Baudrici abbatis... Cujus rei sunt testes abbas Baldricus... » (D. Fouquet, 57-59. Ms. Tours 1339. *Authentique* n° 3.)

[4] *Carta Gauffredi Bleseensis de confirmatione Ecclesiæ de Bello loco prope Brecorium de rebus quas dederat Constantinus miles monachis*

ACTES NON DATÉS SE RATTACHANT A L'ADMINISTRATION DE BOURGUEIL PAR RAUDEL.

Les trois chartes suivantes, dressées sous l'épiscopat de Geoffroy de Mayenne, doivent être placées de 1093 à 1101 :

Hugues de Langeais donne aux moines de Bourgueil une terre qu'il possédait à Chalonnes. Geoffroy de Mayenne autorise et confirme cette donation [1].

Les religieux de Bourgueil, à la prière de plusieurs prêtres, au nombre desquels se trouvaient Geoffroy de Mayenne et Hamelin, consentent à céder aux moines de Saint-Florent un lieu de sépulture [2].

Un chevalier nommé Hilon, ayant refusé son hommage à l'abbé de Bourgueil, ils se rendent l'un et l'autre à la cour de Geoffroy, évêque d'Angers, pour y terminer leur différend par un duel. Geoffroy ne veut pas autoriser ce duel [3].

Un chevalier nommé Hilon Gobaud, cherchait querelle aux moines de Bourgueil au sujet de dîmes abu-

[1] Cartulaire de Bourgueil, manuscrit. Analyse d'une charte de Cartulaire de Bourgueil. Cette charte, comme Hildegaudarum, Geoffroi de Mayenne, [illegible] plerisque aliis [illegible] Bourgueil, [illegible]

[2] [illegible] Bourgueil. « Notum de sepulturis [illegible] Geoffroi, et abbatem [illegible] Cartulaire de Bourgueil, [illegible]

[3] [illegible] « Cum [illegible] Cartulaire de Bourgueil, [illegible]

rend

l [1].

euple

igou-

e rai-

, que

le lui

assem-

esse de

laquelle

oines de

dans son

Rome, en

. 1338, p. 35.)

t populum Dolen-

, Engolismensem

ibidem corrigenda

venerabilem fratrem

ecclesia ordinavit. »

it tenu une assemblée

avoit présidé en qualité

. Marbodus, evesque de

, abbé de Saint-Florent,

lexis Lobineau, *Histoire de*

122.)

es ecclesias quas in diœcesi

, et possident. Actum et con-

, anno ab Incarnatione Domini

audierunt isti præsentes...., Bau-

Migne, CLXXI, 1787. Dom Morice,

l'histoire ecclésiastique et civile de

m-fol., t. I, 516.)

[illegible]

[illegible]

[illegible]

les droits de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges sur l'église de Saint-Sulpice de Royan, que lui disputait Pierre, abbé de Saint-Étienne de Vaux [1]. Les moines de Vaux devront payer, chaque année, deux sous de redevance.

19 avril. Girard d'Angoulême adjuge l'église de Meigné à l'abbé de Bourgueil, contrairement aux prétentions de l'abbaye de Montierneuf, de Poitiers [2].

1119. — 20 octobre. Baudri assiste au concile de Reims, convoqué par le pape Calixte II [3].

1120. — Il a une contestation au sujet d'une prébende, avec un chanoine de Dol. Le légat du Saint-Siége lui donne tort et le suspend [4].

[1] *Girardus, Engolismensis episcopus... Petro, abbati de Vallibus :* « ... Nos igitur prædictam concordiam apostolicæ sedis auctoritate laudamus et confirmamus, ut ecclesiam illam, salvo censuali reditu duorum solidorum, quiete in perpetuum possideatis. Interfuerunt autem huic concordiæ : Baldricus, archiepiscopus Dolensis..... Facta autem est... Engolismæ, in capitulo matricis Ecclesiæ, anno ab Incarnatione Domini 1117. » (Publié par M. l'abbé Maratu : *Girard, évêque d'Angoulême, légat du Saint-Siége.* Angoulême 1876, in-8°, p. 348. M. Maratu assigne à cette charte la date du 17 avril, *ibid.*, p. 384. Cf. *Gallia christiana*, II, 1114.)

[2] *Sententia Ecclesiæ Magniaci per Girardum Engolismensem Episcopum :* « ... Girardus Guiberto Burguliensi abbati... Te de supradicta Ecclesia cum suis pertinentiis investivimus..... Interfuerunt autem huic investituræ, Baldricus, Dolensis Archiepiscopus..... Facta est autem hæc carta Engolismæ. Anno 1117. » (D. Fouquet, 167-168.) D. Housseaux donne également à cette charte la date de 1117., Gaignières, transcrit par M. Maratu (*ibid.* 347) la date de la même année. C'est à tort que M. Hauréau (*Gall. christ.*, XIV, 1048, D) la recule jusqu'en 1119. C'est M. Maratu (*ibid.*, 384) qui lui donne la date du 19 avril.

[3] « Huic concilio domini Calixti Papæ, Remis celebrato, in basilica B. Mariæ interfuerunt isti : Baldricus Dolensis, cum duobus (suffraganeis). » (*Rer. gal. script.*, XV, 340.)

[4] « Electus Macloviensis ecclesiæ Donoaldus venit usque ad Dolum petere consecrationem, sed non accessit ad ecclesiam Dolensem, sed stetit extra civitatem et nuntios misit ad Baldricum pro consecratione sua, qui tunc temporis non poterat eum consecrare quia suspensus

1122. — 25 juin. Le pape Calixte II écrit à Baudri et à ses suffragants de se rendre à Rome, pour le concile général qu'il convoque le dimanche de carême *Oculi mei*, de l'an 1123 [1].

1123. — 18 mars. Baudri assiste au concile œcuménique de Latran.

Outre la convocation du pape, une affaire particulière l'appelait à Rome. Il avait requis les moines de Saint-Florent de produire leurs titres sur certaines églises de son évêché. Mais, malgré de nombreuses injonctions, « iceux furent négligeans de répondre, ce qui l'occasionna de s'en saisir. Sur quoy, se sentants grevez, ils eurent recours à Girard, evesque d'Engoulesme, légat du Saint-Siége et aussi au pape Calixte..... desquels ils obtinrent mandement pour luy faire remettre au premier état, à quoy comme vray enfant d'obéissance, il obtempéra. Depuis, ayant veu leur bon droit, il leur confirma le tout de son authorité, avec consentement de son chapitre (l'an 1123) [2]. »

Etienne, comte de Lamballe, donne à Saint-Melaine vingt sous de revenu perpétuel à percevoir sur le

erat a quodam legato Romanæ Ecclesiæ propter præbendam quam nolebat restituere cuidam canonico Dolensi. » (Martène, *Testimonia selecta pro Dolensi ecclesia adversus Turonensem. Thes. anecd.*, III, 919.) Selon M. Hauréau, ce fait se rapporte à l'an 1120 (*Gall. christ.*, XIV, 1001).

[1] *Ad Baldricum Dolensem archiepiscopum et suffraganeos :* « Venerabilibus fratribus Dolensi archiepiscopo et suffraganeis ejus et abbatibus atque aliis ecclesiarum prælatis... In proxima Quadragesima, generale in Urbe concilium celebrare disposuimus. Præcipimus ergo ut, omni occasione seposita, in eadem Quadragesimæ Dominica qua Oculi mei canitur, in Urbe nobiscum sitis..... Datum Laterani, VII kal. Julii. »

[2] Dom Huynes, 133, r°.

fouage de Guingamp. Cet acte est dressé à Guingamp, en présence de Baudri [1].

1128. — Girard d'Angoulême tient un concile à Dol, mais l'on ne sait si Baudri y assista [2].

1129. — 6 décembre. Baudri consacre l'église de Saint-Samson-sur-Rille.

8 décembre. Baudri consacre l'église de Saint-Laurent-du-Marisc. Ces deux églises dépendaient de l'archevêché de Dol [3].

1130. — Quatre Cisterciens viennent en Bretagne pour y établir leur ordre. Ils s'adressent à Baudri, qui leur conseille d'aller trouver Geoffroi Boterel, comte de Lamballe, et les aide de sa recommandation, sinon de sa bourse [4].

5 janvier. Baudri meurt au monastère de Préaux, dans l'église duquel il est enterré [5].

[1] *Donation d'Etienne, comte de Lamballe, à S. Melaine :* « ... Donavit comes perpetualiter Deo et S. Melanio ac Monachis ejus... XX solidos de fumagio Wingampensi... Actum Guencampi, anno... 1123, in præsentia Baldrici Dolensis archiepiscopi. »

[2] Galo, évêque de Léon et Raoul, évêque de Tréguier, y assistaient « On ne sait point les noms des autres prélats. » (D. Lobineau, I, 132.)

[3] « Notum sit præsentibus et futuris quod Baldricus bonæ memoriæ Dolensis archiepiscopus, dedicavit hanc ecclesiam... VIII Idus Decembris... anno 1129... Eodem anno dedicavit ecclesiam S. Laurentii de Marisco, VI Idus Decembris : quæ sunt juris sanctæ Dolensis ecclesiæ. » *Épitaphe de Baudri* dans l'église de Saint-Samson-sur-Risle. (*Rer gal. script.*, XV, 326, note.)

[4] *Fondation de l'abbaye de Bégar :* « ..... Venientes itaque viri in primis ad Dominum Baldricum, Dolensem archiepiscopum, dixerunt se velle abbatiam more Cistercensium constituere, cujus consilio et auxilio freti perrexerunt ad Gauffridum. » (D. Lobineau, I, 133 ; II, 182. D. Morice, I, 562.)

[5] « Trigesimo autem die post consecrationem hujus præsentis Ecclesiæ, obiit in Christi confessione et Pratellis dormit. » (*Epitaphe* de Baudri, *ibid.*)

Une chronique de Bretagne rapportée par D. Lobineau (II, 33) dit

1122. — [illegible] juin. Le pape Calixte II écrit à Baudri et [illegible] de se rendre à Rome, pour le concile général qu'il convoque le dimanche du carême *Oculi* [illegible] de l'an 1123[1].

1123. — [illegible] mars. Baudri assiste au concile œcuménique de Latran.

Outre la convocation du pape, une affaire particulière l'appelait à Rome. Il avait requis les moines de Saint-Florent de produire leurs titres sur certaines églises de son diocèse. Mais, malgré de nombreuses injonctions, « leurs forces négligeaient de répondre, ce qui l'occasionna de vive colère. Sur quoy, se sentant grever, ils envoyèrent vers à Gérard, évesque d'Angoulesme, légat du Saint-Siège et aussi au pape Calixte — desquels ils obtinrent mandement pour luy faire remettre au premier état, à quoy comme vray ordre d'obéissance, il obtempéra. Depuis, ayant veu leur bon droit, il leur confirma le tout de son authorité, avec consentement de son chapitre (1123)[2]. »

Étienne, comte de Lambaille, donne à Saint-M[illegible] vingt sous de revenu perpétuel à percevoir [illegible]

[illegible] est « gradum legati Romanæ Ecclesiæ gerebat [illegible] [illegible] Dolensi. » (Ma[illegible] [illegible] pro Dolensi ecclesia adversus Pictaviensem. [illegible] Saint-M. Lambaille, ce fait se rapporte à l'an [illegible] [illegible].

[1] [illegible] Dolensis archiepiscopus et [illegible] [illegible] Dolensi archiepiscopi et [illegible] [illegible] alia ecclesiarum prælatis... In pro[illegible] [illegible] Urbe concilium celebravit [illegible] [illegible] concilio [illegible], in [illegible] Quadragesimæ [illegible], in Urbe celebrato [illegible] [illegible]. »

[2] [illegible] Baudri, [illegible].

:-Saint-Michel
mort, Hervé,
. Excommunié
le. Il appela
avait usurpé.
,itre de Saint-

. se rendent à
ıssaye. C'est là
de Foussaye,

erre et dans les
s datés, mais la
donne l'ordre.
la conversion de
Angleterre, visita
sur l'invitation du
t en Normandie et
). Vient ensuite un
. A). Deux ans après,
e même où il devait,
ome (1180, B). Il nous
ie 1123 : le voyage pour

presbyterum ibi constituerunt et
unt. » (D. Morice, I, 492.)
au Mont-Saint-Michel par Guillaume
ns qui ei ad patrimonium suum heres
his abstulit, pro quo sacrilegio diu
Dei respectu misericorditer flagellatus
est. Vocavit autem ad se Baldricum
monitu et concessu decimam illam
in S. Michaëlis capitulo, post mortem
flagellatus... et rem istam taliter scribi fecerunt. »

l'Angleterre aurait eu lieu à la fin de 1120, époque où, comme nous l'avons vu, Baudri rencontra les plus grandes difficultés dans l'administration de son diocèse. Baudri retourna une troisième fois à Fécamp (1180, B). C'est le dernier voyage dont il nous ait parlé.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Bibliographie de Baudri

Éditeurs. — Notices. — Dissertations. — Sources nouvelles. — Sujet nouveau de cette étude..... 1

CHAPITRE PREMIER

Études de Baudri

Introduction. — Écoles épiscopales. — Leurs progrès au XIe siècle. — Portrait de Baudri. — Sa naissance, sa patrie, son nom, sa famille. — Ses premières études à Meung-sur-Loire. — Fondation de cette école. — Son premier maître, Hubert. — Les études de grammaire dans le diocèse d'Orléans, en particulier à Meung. — Baudri dans l'école d'Angers. — Rôle politique de l'Anjou au moyen âge. — État des belles-lettres au XIe siècle, à la cour des comtes d'Anjou et dans l'école épiscopale. — Études et règlements de cette école au XIe siècle. — Les maîtres de Baudri : Rainaud, Bérenger, Frodon, Marbœuf. — Portrait de Baudri clerc écolier..... 17

[illegible]

anciens. — Son poème sur la mythologie. — Tentative d'un poème sur la Genèse. — Son poème à la comtesse Adèle. — Supériorité de son cadre sur celui de Gautier de Châtillon. — Baudri modèle de Gautier. — Ébauche d'un poème épique sur la conquête d'Angleterre. — Leçon d'astronomie, de géographie. — Description de la philosophie, de la musique, de l'arithmétique, de la géométrie, de la dialectique. — La secte des Cornificiens. — La grammaire. — La médecine. — Poésie didactique au moyen âge issue du poème de Martianus Capella. — Cause de la fortune de ce poème..... 81

CHAPITRE V

Baudri et les rouleaux des morts

Origine des rouleaux des morts. — Ils deviennent le champ clos d'une joûte littéraire. — Amplifications de mauvais goût. — Invasion de la mythologie dans la date du titre, puis dans les vers. — Exemples de la lutte. — Passes poétiques : vers léonins, vers rimés, etc. — Baudri attaque les abus. — Il donne comme une esquisse du genre. — Amélioration dans les vers des rouleaux. — Le porte-rouleau. — Les rouleaux témoignage des relations entre les peuples chrétiens. — Baudri auteur d'épitaphes 109

CHAPITRE VI

Baudri et ses amis

Ovide premier maître de Baudri dans le genre épistolaire. — Baudri l'imite dans des lettres fictives. — Raisons de la vogue d'Ovide au moyen âge. — L'amour de Baudri pour la campagne. — Ses relations littéraires avec ses amis. — Baudri directeur des jeunes gens : directeur littéraire ; directeur moral. — Comparaison de sa direction avec celle d'Horace. — La douceur et la sagesse de sa direction. — Ses *Juvenilia*. — Interprétation du paganisme au moyen âge. — Baudri défend ses poésies légères contre ses détracteurs. — L'amour platonique au moyen âge. — Instruction des religieuses au XIe siècle. — Les femmes lettrées d'Anjou au XIe siècle. — Les relations de Baudri avec des femmes lettrées. — L'idée de la pudeur au moyen âge..... 133

[illegible] VII

[illegible] de Baudri

[illegible] de Cicéron ni la prosodie de [illegible] : causes de son emploi. — [illegible] de l'Écriture Sainte. — [illegible] ecclésiastique. — Elle est plus [illegible] de la Théologie et du Roman sur [illegible] de syntaxe. — Ver- [illegible] et de l'accent. — Rime. — [illegible] classiques. — Jeux poétiques. [illegible] 177

[illegible] VIII

[illegible] et abbé

[illegible] à leurs accusations. — Baudri [illegible] très opposé au relâchement. [illegible] contre l'oisiveté. — Baudri jugé [illegible] de Bourgueil. — On lui [illegible] réforme. — Baudri administrateur [illegible] intérêts de Bourgueil lorsqu'il est [illegible] des dons des fidèles montrent la [illegible] 199

[illegible] IX

[illegible] archevêque

[illegible] de la Bretagne. — Triste état du [illegible] Écriture. — Accablé de déceptions, [illegible] Angleterre, en Normandie. — Ses

ages en prose. — Son histoire de la première croisade. — L'histoire dans la littérature latine au moyen-âge. — Son côté légendaire. — Baudri historien à la façon des anciens. — Son histoire rapprochée de l'original. — Son but. — Ses procédés de style. — Ses descriptions. — Ses portraits. — Sa sensibilité de poète. — Ses discours comparés avec ceux des anciens. — Les chroniqueurs des croisades, vrais historiens. — Baudri s'élève par l'idée chrétienne. — Impartialité de Baudri. — Sa critique. — Son patriotisme. — Baudri veut orner d'un style élégant l'histoire de saint Hugues, la translation du chef de saint Valentin, la vie de Robert d'Arbrissel. — Le traité *De visitatione infirmorum*. — La lettre aux moines de Fécamp. — Les visites de Baudri à ce monastère. — Sa mort 223

CONCLUSION 263

APPENDICE

CHRONOLOGIE DE BAUDRI 273

ANGERS, IMPRIMERIE LACHÈSE ET DOLBEAU.